IJ
N°7046

RÉGIONALES
Le Medef donne ses priorités

AÉROPORT NANTES ATLANTIQUE
Deux consultations en cours

5PONTS
Un projet sans égal en France

Frédéric
BRANGEON
Dirigeant des boulangeries-pâtisseries éponymes

"NOS VALEURS ? OSER ET RESPONSABILISER"

Vendredi 4 juin 2021 - Prix : 1,60€

180 avocats experts du droit des affaires, du droit public et du droit patrimonial
à vos côtés dans tous vos projets, transformations et contentieux.

Bordeaux | Lille | Lyon | Nantes | Paris | Rennes

cvs-avocats.com

SOMMAIRE

N°7046

04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une
Régionales :
le Medef donne ses priorités

Actualités
Yann Trichard se représente à la tête de la CCI
Aéroport : deux consultations en cours
Un site pour vous aider à vous approvisionner local
5Ponts : un projet sans égal en France
La Baule remet le pied à l'étrier

Zapping
Le meilleur des réseaux sociaux

L'agenda professionnel de juin

Vie des entreprises
Brosserie Julio, Lhyfe, Lidl

16 L'ENTRETIEN

Frédéric Brangeon, dirigeant des boulangeries-pâtisseries éponymes

21 LE CERCLE DES EXPERTS

Décryptages et analyses

34 ENVIES TABLES & CULTURE (ETC)

Le Frac s'implante à Nantes
Du jazz dans les jardins
Retour du Marché des créateurs

35 VENTES AUX ENCHÈRES

35 LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE

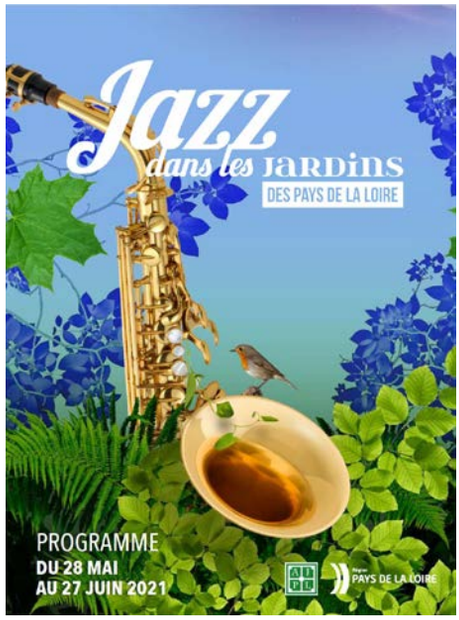

Informateur Judiciaire N°7046 - Édité par « Informateur Judiciaire » - SAS au capital de 155 000 € - Siège social : 15 quai Ernest Renaud Les Salorges 1 - 44100 NANTES - Tél: 02 40 47 00 28 - www.informateurjudiciaire.fr - E-mail : contact@informateurjudiciaire.fr - Adresse postale : CS 60514- 44105 Nantes cedex 4 - Prix de vente unitaire : 1,60 € - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Laëtitia **BLANCHARD** - Rédactrice en chef : Nelly **LAMBERT** - Journaliste : Julie **CATEAU** - Direction Artistique : David **PEYS** - Maquettiste : Catherine **CERCLÉ** - Photo de couverture : Benjamin **LACHENAL** - Annonces Légales : Isabelle **OLIVIER** & Rozanne **GENDRON** - annonces-legales@informateurjudiciaire.fr - Abonnement : Rozanne **GENDRON** - abonnement@informateurjudiciaire.fr - Publicité : Laëtitia **BLANCHARD** (06 69 20 33 44) lblanchard@informateurjudiciaire.fr.
N° CPPAP 0925 I 79873 - ISSN0755768X - RCS Nantes 348 327 891 CCP Nantes 11 53 M - Impression : Rotimpres - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire - Parution le vendredi - Prix de vente : 1,60 € - Abonnement 1 an : 49 € (TVA incluse) couplage journal + site Internet. Membre du RéseauHebdoEco.

RÉGIONALES
LE MEDEF DONNE SES PRIORITÉS

Le Medef Pays de la Loire s'invite dans la **campagne des élections régionales** des 20 et 27 juin en **interpellant les candidats** avec un **livre blanc** composé d'une cinquantaine de propositions.

Par Nelly **LAMBERT**

Samuel Tual, président du Medef Pays de la Loire et Bertrand Schaupp, président de la commission Attractivité des territoires à l'origine du livre blanc.

© D.R.

Avec « Nos priorités pour la Région Pays de la Loire », le Medef régional se rappelle au bon souvenir des candidats aux élections régionales. « Il s'agit d'une interpellation pour dire aux Ligériens : "allez voter et choisissez des politiques qui intègrent l'ensemble des dimensions auxquelles nous sommes attachés" et à l'intention des politiques pour leur dire : "attention, intégrez bien l'ensemble des composantes". » Le 8 juin sera l'occasion de débattre des priorités dressées par le Medef à l'occasion d'une table-ronde organisée conjointement avec la CPME et l'U2P et conviant les cinq principaux candidats à débattre des orientations économiques.

Initiée par la commission Attractivité des territoires chapeautée par le président du Medef Anjou, Bertrand Schaupp, la démarche s'appuie sur un document élaboré en concertation avec les six Medef territoriaux et les treize branches professionnelles. Il prend sa source dans le livrable rendu à l'automne 2019 à l'occasion du débat ligérien « Ma Région 2050». Dans ce texte, le Medef Pays de la Loire livrait déjà sa vision pour la région et les orientations qui lui paraissaient souhaitables pour garantir son dynamisme économique.

« L'enjeu n'est pas tant de savoir ce que l'avenir réserve que d'être en mesure d'y faire face », rappelle Samuel Tual en propos liminaires de ce livre blanc, précisant que, dans un monde en mutation permanente, « le changement est la seule constante ». Et de souligner en conférence de presse que, certes la région dispose de nombreux atouts, mais que ceux-ci ne sont pas acquis durablement. Glissant, au passage, être clairement pour l'intégrité de la région telle qu'elle est découpée actuellement. « Même si elle n'a pas d'identité très forte, c'est la complémentarité des cinq territoires qui fait sa richesse et sa performance nettement supérieure à la moyenne des autres régions », argue le président du Medef régional.

« ON N'A PAS ENVIE DE SUBIR »

Ce nouveau document est articulé autour d'un fil rouge : la coresponsabilité. Pour le Medef Pays de la Loire, en effet, les entrepreneurs ont toute légitimité à s'inscrire dans l'action publique, même s'ils « n'ont pas vocation à faire de la politique », pointe Samuel Tual. Se fondant sur leur contribution protéiforme, que ce soit par les taxes et impôts qu'elles versent, les produits et services qu'elles fournissent aux Ligériens ou les emplois qu'elles pourvoient, le Medef estime que les entreprises doivent être reconnues comme des acteurs socio-économiques d'utilité publique. « On n'a pas envie de subir. Parce qu'on est acteurs, on a envie de participer, qu'il n'y ait pas d'un côté ceux qui décident et de l'autre ceux qui subissent ce qui est proposé. »

Partant de ce principe, le patron du Medef ligérien pose un constat simple : « On ne peut pas opposer aujourd'hui l'économie et le social, l'économie et l'environnement et l'économie et les nombreuses transitions auxquelles nous sommes confrontés. » À partir de là, la commission Attractivité des territoires dresse quatre priorités : développer le capital humain, accompagner la croissance des entreprises, garantir l'équilibre territorial et réussir les transitions. Pour chaque axe, une dizaine de propositions sont établies, auxquelles sont ajoutées dix autres préconisations plus générales, soit en tout cinquante idées « très concrètes », correspondant aux grands domaines de compétence du Conseil régional *(lire l'encadré ci-dessus)*.

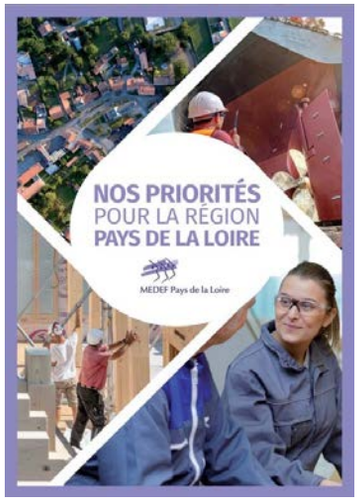

Les 50 priorités du Medef pour la Région

L'ensemble des priorités élaborées par le syndicat patronal en vue des élections régionales est consultable sur le site *Medef-paysdelaloire.fr*

L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INDUSTRIE D'ABORD

Parmi celles-ci, et alors que le territoire régional subit, comme les autres, les effets de la crise sanitaire, Samuel Tual retient deux axes qui lui semblent prioritaires pour repartir du bon pied : l'emploi et la formation. « Il n'échappe à personne que beaucoup de choses s'accélèrent pour les entreprises et qu'il y a donc des métiers qui évoluent. Il est important, si on veut garder une dynamique d'accès à l'emploi, notamment des plus jeunes, que l'offre de formation régionale soit adaptée à ces nouveaux enjeux, sachant que 80% des métiers de 2030 n'existent pas à l'heure où l'on se parle. » Sur ce point, il précise que les branches professionnelles ont des suggestions pour développer des filières d'avenir, précise-t-il, ajoutant : « Là, on est sur des sujets essentiels à nos yeux pour continuer à avoir des ressources et compétences disponibles. »

De son côté, Bertrand Schaupp, par ailleurs président de Podeliha (premier opérateur régional du logement social), estime essentiel de bâtir rapidement « une stratégie globale et ambitieuse pour l'industrie à l'heure où l'on redécouvre en France l'industrie et de se poser la question de la défense d'intérêts nationaux ».

CONTRE L'ÉCOTAXE

Interpellé sur le sujet de l'écotaxe qui agite le débat des régionales, Samuel Tual estime qu'il s'agit d'une « fausse bonne idée » et qu'« on ne résout pas un problème en mettant en place une taxe. Il faut inciter à être responsable, accompagner les transitions et on arrivera à faire les choses. Mais il est important de ne pas bloquer la croissance. Aujourd'hui, dit-il encore, il y a une prise de conscience collective, y compris au Medef et on assume clairement notre position sur les sujets environnementaux, avec une dimension à la fois écologique, responsable et économique ». Et de rappeler la particularité de l'économie ligérienne, assise sur de nombreuses entreprises patrimoniales qui travaillent sur un temps long. « Elles ont le souci de leur pérennité, de la transmission et de leur impact », assure-t-il.

YANN TRICHARD SE REPRÉSENTE À LA TÊTE DE LA CCI

L'actuel président de la CCI Nantes St-Nazaire, Yann Trichard, représente sa candidature sur une **liste commune CPME 44, Medef 44 et U2P 44**. Le scrutin se tiendra du 27 octobre au 9 novembre.

Par Julie **CATEAU**

Le dirigeant du groupe informatique Syd et actuel président de la CCI Nantes St-Nazaire, Yann Trichard, a annoncé candidater à sa réélection.

Une décision qui « s'est construite avec le soutien unanime du bureau de la CCI Nantes St-Nazaire et en concertation avec les trois organisations interprofessionnelles de Loire-Atlantique. C'est donc une liste commune CPME 44-Medef 44-U2P 44 que conduira Yann Trichard », indique le communiqué.

La liste se veut être « le reflet de l'ensemble des entrepreneurs de Loire-Atlantique pour exprimer la diversité et la richesse des 69 569 entreprises du département et de tous ses territoires ». Pour le président du Medef 44, Patrick Cheppe, « la liste de Yann Trichard unit les organisations patronales pour atteindre une ambition commune au service de nos entreprises ». À l'U2P 44, Frédéric Brangeon évoque un travail avec l'actuel président de la CCI et les deux autres organisations professionnelles qui « répond parfaitement » à leur « logique de coopération ». Le président de la CPME 44, Jean-Luc Cadio, va dans le même sens, motivant son soutien à Yann Trichard « pour poursuivre les travaux entamés lors de la mandature en cours (…) grâce à une collaboration très opérationnelle avec les organisations professionnelles ».

TRANSITIONS, EMPLOI ET IMPACT POSITIF

Priorité des priorités en effet dans ce contexte de crise sanitaire, « l'accompagnement de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille avec, en ligne de mire, leur rebond, leurs projets de croissance ». Cette candidature entend placer en thématiques principales les écosystèmes à impact positif (l'économie circulaire, la proximité, le consommer local, la souveraineté territoriale), l'esprit d'entreprendre et l'emploi ainsi que les transitions (digitales, environnementales et sociétales).

« Ces travaux se feront en parallèle du processus de régionalisation des compétences qui a été engagé il y a trois ans à l'échelle des CCI des Pays de la Loire, pour accompagner les réductions budgétaires, tout en travaillant au maintien d'une présence et d'une efficience de l'action de la CCI sur tout le territoire de Loire-Atlantique », détaille le communiqué.

Pas d'autres noms sur la liste à communiquer pour l'instant. « Elle est en cours de constitution, indique Yann Trichard. Certains élus se représentent. Il est compliqué de trouver des personnes à la fois motivées pour s'impliquer durablement sur cinq années et représentatives du territoire. » Des réunions de travail seront organisées dans les prochaines semaines « pour bâtir des propositions concrètes et détaillées ». La liste devrait être finalisée d'ici juillet. Les candidatures doivent être déposées du 23 au 30 septembre 2021.

Les chefs d'entreprise sont appelés à voter en ligne du 27 octobre au 9 novembre 2021 pour élire leurs 60 représentants à la CCI.

Les dates clés du scrutin

Les entreprises pourront consulter les listes électorales auprès de la CCI, de la préfecture et du greffe du tribunal de commerce du 16 juillet au 25 août. Les déclarations de candidatures devront ensuite être déposées en préfecture entre le 23 et le 30 septembre à midi. Le vote se fera pour la première fois uniquement en ligne du 27 octobre au 9 novembre. Les résultats seront publiés au plus tard le 18 novembre.

Le scrutin est plurinominal majoritaire à un tour, c'est-à-dire que sont élus les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix. Les électeurs sont répartis en trois collèges : commerce, industrie et services. Les commerçants immatriculés au RCS, les chefs d'entreprises individuels et leurs conjoints collaborateurs peuvent voter, ainsi que toute personne désignée par un chef d'entreprise qui emploie plus de dix personnes en Loire-Atlantique ou pour mandater des électeurs au titre d'établissements secondaires (le questionnaire était à retourner avant le 14 mai).

Le rôle des élus de la CCI

Pour être éligible, il faut être majeur, jouir de ses droits civiques et ne pas être frappé d'une sanction d'interdiction de gérer ou de déchéance. L'activité ou l'entreprise représentée doit justifier de deux ans d'existence lors du dépôt de candidature. Outre l'accompagnement et le développement des entreprises du territoire, la CCI a des missions de formation, de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics (urbanisme, prises de position sur les grands projets) ou encore de gestion d'équipements (Exponantes, ports de plaisance en Loire-Atlantique). Les élus de la CCI Pays de la Loire, issus des CCI départementales, définissent chaque année le taux de la taxe additionnelle à la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les élus des CCI, dont le mandat dure cinq ans, sont bénévoles : ils ne perçoivent aucune forme de rémunération ou d'indemnité, sauf le remboursement de frais pour l'exercice de leurs fonctions et l'octroi d'une indemnité pour frais de mandat au président de la CCI et/ou aux membres du bureau. Cette indemnité est fixée par arrêté ministériel.

AÉROPORT
DEUX CONSULTATIONS EN COURS

En préalable au futur réaménagement de l'**aéroport Nantes Atlantique**, deux **consultations** publiques sont actuellement en cours. Elles visent à recueillir l'avis de tous sur le futur **Plan de prévention du bruit** et l'instauration d'un **couvre-feu**.

La réglementation prévoit qu'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) est élaboré pour chaque plateforme aéroportuaire recevant plus de 50 000 mouvements d'avions annuels. L'aéroport Nantes Atlantique ayant accueilli 64 000 mouvements en 2019, il est donc désormais tenu de disposer d'un PPBE pour la période 2020-2024.

Sur le site *Reamenagement-nantes-atlantique.fr*, on peut lire que « le PPBE est un document de planification dont les objectifs sont la prévention du bruit dans l'environnement, en particulier en évaluant le nombre de personnes exposées à un niveau de bruit défini et en recensant les différentes mesures prévues pour maîtriser ces nuisances ; la réduction, si cela est nécessaire, des niveaux de bruit généré par les activités aériennes ; la préservation de la qualité de l'environnement sonore ».

Un projet de PPBE a donc été élaboré. Il liste de nouvelles actions qui devront être mises en œuvre par les parties prenantes en vue de maîtriser les nuisances sonores et limiter la gêne sonore ressentie par les riverains. Vingt actions ont ainsi été identifiées. Parmi elles, un allongement de 400 mètres vers le sud de la piste existante afin d'améliorer la situation des habitants vivant au nord de l'aéroport et, dans le même temps, limiter l'impact du projet sur le territoire de la commune de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu. Une modification des trajectoires d'approche pour les atterrissages face au sud est également prévue, avec deux approches possibles selon les conditions météorologiques.

Ce projet de plan est maintenant mis à la disposition du public pour une durée de deux mois, afin que chacun puisse faire part de ses observations. Cette consultation publique est ouverte jusqu'au 29 juin.

UN COUVRE-FEU AÉRIEN

Le législateur ajoute une autre concertation portant sur la restriction d'exploitation de la plateforme aéroportuaire entre minuit et 6 h, voire entre 22 h et 6 h pour les avions les plus bruyants. Au cours de ce couvre-feu décidé par arrêté, les avions ne pourront plus décoller ni atterrir, sauf dérogation. « Nécessaire pour réduire les nuisances vis-à-vis des riverains et populations survolées, ce couvre-feu apportera aussi des contraintes à l'activité aéroportuaire, et il faudra être vigilant à ce qu'elle ne freine pas le développement du trafic qui répond à une demande de mobilité aérienne croissante et participe à l'attractivité du territoire », peut-on lire sur le site de la CCI Nantes St-Nazaire, qui répercute l'information. Le projet d'arrêté est actuellement mis à la disposition du public jusqu'au 29 juillet.

À l'issue de ces deux enquêtes publiques, accessibles à tous via *Consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr*, les dispositifs seront approuvés par arrêté préfectoral après la prise en compte des résultats de la consultation publique.

UN SITE POUR VOUS AIDER À VOUS APPROVISIONNER LOCAL

La **Région Pays de la Loire** lance un dispositif dédié aux entreprises afin de **favoriser les approvisionnements au niveau local**. L'initiative s'inscrit dans le plan de relance régional.

La crise sanitaire a révélé les failles d'un système trop dépendant de l'international. En réponse, le Conseil régional des Pays de la Loire instaure un dispositif pour aider à relocaliser les achats industriels ou encore développer les partenariats territoriaux entre donneurs d'ordre et fournisseurs. Il s'agit d'un site internet *Solutions-sefournir-paysdelaloire.fr* développé, dans le cadre du plan de relance régional, par l'agence de développement économique de la Région, Solutions&co.

Sur ce site, quatre solutions sont proposées en fonction des besoins de l'entreprise. Ainsi, l'accélérateur Achat local est « un accompagnement sur-mesure pour développer l'achat local », destiné aux entreprises qui veulent trouver des fournisseurs locaux mais « ne savent pas où chercher et/ou n'en ont pas le temps ». Pour ce premier service, l'entreprise définit un cahier des charges et confie son besoin à Solutions&co qui recherche ensuite les profils adaptés. Puis l'entreprise organise ses échanges avec le ou les fournisseurs identifiés.

Autre service proposé : les rendez-vous « Achat LoQual ». Même principe que le précédent sauf que, dans ce cas, l'entreprise n'a pas le temps d'organiser les rendez-vous avec les fournisseurs. C'est donc Solutions&co qui s'en occupe et planifie les rendez-vous sur une demi-journée.

QUATRE OUTILS DIFFÉRENTS

Le troisième outil relève du conseil aux entreprises (« Conseil achat local »). Il s'adresse aux entreprises qui « souhaitent faire évoluer tout ou partie de leur politique d'achat local mais ne savent pas comment s'y prendre, que ce soit dans la recherche de solutions ou dans la construction d'une nouvelle organisation ». Il s'agit de faire intervenir des experts sur des thématiques comme le diagnostic des achats, de la supply chain, l'optimisation des achats ou encore la sécurisation des approvisionnements. Des consultants vont être présélectionnés par Solutions&co. Une prise en charge par la Région est prévue à hauteur de 50%, et jusqu'à 90% selon la taille de l'entreprise. D'ailleurs, c'est le seul outil qui demande une participation financière de l'entreprise.

© Shutterstock

Enfin, quatrième solution, la « Team Achat local » qui consiste en une équipe d'experts pour créer de nouvelles solutions d'achat local. Cela concerne les structures qui ne trouvent pas de solutions de sourcing sur le territoire car les savoir-faire ont disparu ou les ressources n'existent pas ou plus. Solutions&co met alors en place une équipe aux compétences adaptées (innovation, diversification industrielle, prospection national et internationale…) pour rechercher des solutions avec la structure.

5PONTS
UN PROJET SANS

L'opération des 5Ponts a été imaginée comme un véritable « village solidaire »

© IJ

Le « village solidaire » des 5Ponts sur l'île de Nantes va ouvrir le 28 juin. Un projet d'**économie sociale et solidaire** tellement exemplaire qu'il a bénéficié d'un **important financement** du Fonds **européen** de développement régional, à travers l'initiative Actions innovatrices urbaines.

Par Victor **GALICE**

Déjà, l'architecture de cette première opération du nouveau quartier République, près de l'ancien MIN, signée de l'agence nantaise Tetrarc, ne laisse pas indifférente. Deux immeubles principaux de logements, avec serres au dernier étage, entre lesquels vient se placer un bâtiment en R+1 assurant le rôle de restaurant social, d'accueil de jour et halte de nuit Ovives, et lié par un système de toiles tendues en forme de voile.

Le village solidaire des 5Ponts est d'abord le projet de l'association Les Eaux Vives Emmaüs, mobilisée depuis quarante ans pour les plus démunis. L'objectif premier était donc de proposer en un seul site des services adaptés aux besoins d'urgence des personnes en situation de précarité tout en les accompagnant vers l'insertion.

UN LIEU OUVERT D'ACTIVITÉS ET DE SERVICES

Les 5Ponts disposent donc d'un accueil de jour de 80 places, d'une halte de nuit de 30 places, de 40 studios d'hébergement et de stabilisation, de services d'accompagnement social, d'un restaurant social et d'un café solidaire. Les Eaux Vives mènent des actions de réinsertion par l'emploi avec le dispositif « Premières heures ».

ÉGAL EN FRANCE

Mais l'idée est que ce nouveau lieu d'activités et de services soit ouvert à tous. Dans un premier temps, le restaurant social sera ouvert uniquement aux accueillis des Eaux Vives, mais le café solidaire le sera à tous. Par ailleurs, des activités sont partagées. À commencer par la spectaculaire ferme urbaine qui dispose de serres sur le toit des immeubles et d'un terrain au sol (démarrage en août), exploité par l'association La Sauge. L'idée est de mettre en œuvre une production respectueuse de l'environnement et de participer au renforcement de la nature en ville, d'impliquer des personnes accueillies par Les Eaux Vives via des chantiers d'insertion et être un vecteur de lien social entre ces personnes et le quartier. Il s'agit aussi de mettre en valeur l'activité agricole dans un but pédagogique et donner à la ferme un caractère démonstrateur, tout en développant une activité économique pérenne et économiquement viable.

La Samoa, en charge de l'aménagement de l'Île de Nantes a apporté son expertise pour l'accompagnement et le développement du modèle économique de cette ferme urbaine et s'est portée acquéreur pour l'euro symbolique des serres en toitures.

Fin 2021, un marché solidaire devrait voir le jour avec le Quai des Marchandises et les Cuisineries. Le Quai des Marchandises est prévu pour être un espace de vente participatif de produits frais, bio, de saison, qui soutient une agriculture locale. Le laboratoire des Cuisineries, situé dans le même espace, transformera chaque jour les invendus du Quai des Marchandises. L'objectif étant de garantir la fraîcheur des produits vendus au Quai des Marchandises, tout en limitant au maximum le gaspillage alimentaire.

UNE PLATEFORME POUR LES ENTREPRISES

Parallèlement, une plateforme de bureaux pour les entreprises devrait être en place à la fin de l'année 2021.

La serre sur le toit au 6e étage sera gérée par la ferme urbaine. Elle a été acquise par la Samoa auprès de CDC Habitat.

© IJ

Le « village solidaire » comprend également une opération de 71 logements, 21 en accession libre et 50 logements locatifs sociaux gérés par CDC Habitat. L'arrivée des habitants s'échelonne jusqu'à juillet 2021. Les nouveaux habitants pourront devenir bénévoles auprès du centre d'accueil Les Eaux Vives. L'association des Ponts, créée en 2020, a pour tâche de coordonner la vie du « village ».

Le coût global de l'opération des 5Ponts est de 22 M€ dont 6 M€ pour le centre d'accueil des Eaux Vives, 11,7 M€ pour les logements, 1,8 M€ pour la plateforme de bureaux et un local commercial, 1,6 M€ pour la ferme urbaine et 700 000 € pour le marché solidaire.

L'Europe a accordé une subvention de 5 M€ dédiée au financement des bâtiments, à la coordination de projet en phase d'études et aux expérimentations d'inclusion avant la livraison. De son côté, la Région est intervenue à hauteur de 1 M€, la Ville pour 300 000 €, tout comme le Département, l'État pour 511 000 € et Nantes Métropole pour 372 000 €. Une grande partie du financement est constitué de fonds propres et de prêts contractés par CDC Habitat (14 M€).

Le dispositif « Premières heures »

L'association Les Eaux Vives a expérimenté un dispositif novateur pour faciliter l'insertion par l'emploi baptisé « Premières heures ». Sur le modèle standard des chantiers d'insertion, certaines personnes accueillies par l'association peuvent bénéficier de ce dispositif qui s"attache à adapter le travail aux personnes afin de les accompagner progressivement, à leur rythme, dans leur réinsertion professionnelle. Ces personnes ont l'occasion de travailler sur différents chantiers, maraîchage ou entretien de locaux. Ce dispositif, qui a fait ses preuves, sera renforcé au sein du village des 5Ponts avec la possibilité de participer, au sein des espaces de l'association, au ménage, à la lingerie, en cuisine au restaurant social ou au café solidaire, ou encore à la ferme urbaine pour du maraîchage.

L'heure est aux préparatifs pour le Jumping de La Baule qui sera le premier événement sportif des Pays de la Loire à retrouver son public. Pendant quatre jours, vingt nations rivaliseront.

© R.I.

LA BAULE REMET LE PIED À L'ÉTRIER

Le **Jumping international de France** s'apprête à fêter sa soixantième édition bauloise du 10 au 13 juin. Comme partout, l'événement équestre a dû **s'adapter au contexte sanitaire** et revoir son organisation. Petit tour d'horizon à quelques jours de l'entrée en scène des cavaliers.

Par Karine **LIMOUZIN**

L'élite mondiale du saut d'obstacles se prépare à franchir les portes de la presqu'île. L'édition 2020 annulée, c'est donc cette année que la société bauloise des Concours hippiques, organisatrice de la manifestation, fêtera ses noces de diamant avec la ville de La Baule. Le Longines Jumping international de France 5* constitue un événement sportif de haute tenue, dont huit épreuves comptent pour le classement mondial, certaines étant préparatrices aux Jeux de Tokyo et au championnat d'Europe. En tout, 118 cavaliers, parmi les plus grands noms du milieu équestre, fouleront l'herbe verte du stade François-André.

UN ÉVÉNEMENT SPORTIF… ET ÉCONOMIQUE

La ville de La Baule alloue un budget pour la manifestation « autour de 300 000 € », confie-t-on en mairie. Placée en avant-saison, la manifestation constitue une manne pour les hôteliers, restaurateurs, commerçants de la presqu'île, qui bénéficient de l'affluence générée par ce concours international. Situé à deux pas du site, l'Hôtel Barrière l'Hermitage, entre autres, fait carton plein en dédiant chaque année ses 200 chambres aux cavaliers et à leur staff.

Mais du côté de l'organisation, la pression est montée d'un coup. « Nous devons réaliser quasiment en quatre semaines ce que nous réalisons d'habitude en dix mois » résume Fleur Leroyer, responsable commerciale. Car si les équipes sont rodées, le contexte sanitaire a obligé de nombreux ajustements en limitant les infrastructures. « Certaines tribunes supprimées *(seule la tribune fixe accueillera du public, NDLR)*, stands exposants et partenaires réduits de moitié, espaces de restauration repensés », liste-t-on du côté des organisateurs. « Côté public, nous serons limités à 2 000 personnes par jour - quand la manifestation en accueille habituellement près de 40 000 en quatre jours - et nous ne recevrons qu'une petite quarantaine d'exposants, contre 90 d'habitude », ajoute la jeune femme.

Résultat : un chiffre d'affaires prévisionnel « revu à la baisse de 35% », conjugué à une « baisse drastique des dépenses », devraient cependant permettre de maintenir l'équilibre. Côté village, professionnels du milieu équestre et commerçants locaux se partageront les allées, même si, pour certains, le budget peut peser lourd dans le contexte actuel. Un stand, parmi les plus vastes et les mieux placés, coûte « entre 18 000 € et 20 000 € », confie un professionnel baulois, admettant cependant une « belle opération en termes d'image ».

ZAPPING LE MEILLEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Nantes Saint-Nazaire Port
5 768 abonnés
3 j •

+ Suivre

Le premier déchargement des pales éoliennes pour le Parc éolien en mer de Saint-Nazaire est en cours, quai de la Prise d'eau.

...voir plus

in EFFERVESCENCE

Lancé depuis début mai, le chantier du parc éolien de Saint-Nazaire prend forme graduellement. Si les éoliennes ne seront installées qu'à partir du printemps 2022, les premières pales en provenance d'Espagne ont été déchargées à Saint-Nazaire. La mise en service du parc, elle, est prévue fin 2022.

« SI LA VISIO A LE VRAI MÉRITE DE REDISTRIBUER LES TEMPS DE PAROLE, JE CROIS QU'ELLE STANDARDISE BEAUCOUP NOS INTERACTIONS AU RISQUE D'ÉTEINDRE DES PANS ENTIERS DE NOS PERSONNALITÉS »

Cécile Sergent, DRH et RSE chez Groupe Créative

La Cravate Solidaire Nantes
470 abonnés
3 j • Modifié •

+ Suivre

Un énorme merci à EY #EYOuest pour cette collecte exceptionnelle réalisée à Nantes et à Rennes ! Plus de 73 kg de vêtements professionnel ...voir plus

in UNE COLLECTE DE POIDS

Jolie collecte de vêtements professionnels effectuée grâce à l'implication d'EY Ouest. Pour l'association La Cravate solidaire, qui accompagne les personnes en insertion ou en réinsertion dans l'emploi, avoir la tenue adéquate pour passer des entretiens permet de lutter contre les discriminations liées à l'apparence.

Nolwenn Nasri 👋 • 2e
💻 UX/UI DESIGNER Freelance - Empathie et Expertise / 👷 Fondatrice Freelances Travel - Org...
15 h • Modifié •

Ceci est une freelance heureuse de faire l'andouille(tte) seule dans sa chambre d'hôtel 🤸
Et voici pourquoi : ...voir plus

LIBERTÉ CHÉRIE

Une nuit d'hôtel à seulement 2 km de chez elle : c'est ce que raconte Nolwenn Nasri. Cette freelance s'extasie d'avoir passé une journée à ne rien faire, totalement déconnectée de son travail et de son rôle de jeune maman, tout aussi prenant… De quoi donner des idées ?

© Shutterstock

PROFESSIONNELS AGENDA JUIN

- **Jours ouvrables** : 26 jours
- **Jours ouvrés** :
  Fermeture samedi et dimanche : 22 jours
  Fermeture dimanche et lundi : 22 jours

MARDI 8 JUIN

• Date limite de la **déclaration des revenus** de 2020 pour les contribuables des départements 55 à 97.

MARDI 15 JUIN

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (**DSN**) sur le site *Net-entreprises.fr* et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en mai ou juin.

• **Impôt sur les sociétés** : télépaiement d'un acompte trimestriel (sauf demande de délai). Les entreprises dont l'impôt a été inférieur à 3 000 € au titre de l'exercice précédent sont dispensées du versement de l'acompte.

• **Cotisation foncière des entreprises** : télépaiement d'un acompte de 50% pour les entreprises dont la contribution était au moins égale à 3 000 € en 2020. Le retard est sanctionné par une majoration de 5%. L'avis d'acompte n'est disponible que sur le site *Impots.gouv.fr*. Le solde est à payer le 15 décembre 2021.

• **Cotisation sur la valeur ajoutée** des entreprises : télépaiement d'un acompte de 50% si la cotisation de 2020 était supérieure à 3 000 €. Le retard est sanctionné par une majoration de 5%. Le deuxième acompte est à payer le 15 septembre 2021.

• **Sociétés** : les sociétés doivent réunir leur assemblée générale annuelle dans les six mois de la clôture de l'exercice. Si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2020, le 15 juin 2021 constitue la date limite pour convoquer l'assemblée générale annuelle du 30 juin (au moins 15 jours avant l'assemblée).

MERCREDI 30 JUIN

• **Sociétés** : si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2020, date limite pour la réunion de l'**assemblée générale annuelle**.

DÉLAIS VARIABLES

• Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations de mai.

INDICES MAI

SMIC AU 1ER JANVIER 2021

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,25 €	**1 554,62 €**

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

	AVRIL(1) 2021	AVRIL 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	104,56	1,2 %
INDICE HORS TABAC	105,00	103,81	1,1 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX–ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES-ILAT
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2020	115,70	- 0,54 %
4e TRIMESTRE 2020	114,06	- 1,19 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %
1er TRIMESTRE 2021	130,69	+ 0,09 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(TOUS CORPS D'ÉTAT)

JANV. 2021	FÉV. 2021	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
114,4	115,2	0,70 %	3,04 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	**0,00 %**

1

© Andrée Jardin

DÉVELOPPEMENT

OUVERTURE D'UN SHOWROOM ANDRÉE JARDIN

Le fabricant de brosses techniques Brosserie Julio, entreprise artisanale et familiale implantée à La Chapelle-sur-Erdre, et qui existe depuis 1947, a créé depuis 2012 une marque à l'intention du grand public : Andrée Jardin. Elle propose des brosses dédiées à l'univers de la maison, fabriquées en bois français issu de forêts gérées durablement ainsi qu'en fibres de soie blanche, crin ou fibres végétales. Jusqu'ici distribuées par des magasins spécialisés ou sur son site internet, la marque a ouvert en mai, au moment de la réouverture des commerces, un showroom en plein cœur de Nantes. « Cette boutique, c'est avant tout un lieu d'échange direct entre un fabricant et ses clients, sans intermédiaire. Cela nous permet d'améliorer nos produits et notre image, » explique Jean-Baptiste Julio, codirigeant et petit-fils des fondateurs. Ce lieu permet en effet à l'entreprise de regrouper dans un même espace un showroom ouvert en semaine, mais pas le samedi, et des bureaux. Brosserie Julio compte aujourd'hui 13 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,85 M€ en 2020. L'entreprise vient également de racheter la brosserie Cardot (Haute-Saône), spécialiste depuis 1889 de brosses professionnelles industrielles, « afin de maintenir le savoir-faire dans le patrimoine national ».

2

© D.R.

Matthieu **Guesné,** fondateur et président de Lhyfe

INTERNATIONAL

LHYFE FAIT SES PREMIERS PAS AU DANEMARK

Pionnier européen de l'hydrogène vert, Lhyfe annonce sa participation à deux projets de production d'hydrogène renouvelable à grande échelle. Le Nantais a été choisi pour faire partie du nouveau parc industriel danois GreenLab, l'une des premières zones d'essai énergétique officielles et réglementaires en Europe. Lhyfe et ses partenaires y installeront un site de production fin 2022. L'entreprise a également été sollicitée pour faire partie du consortium du projet GreenHyScale, qui vise à ouvrir la voie à un déploiement à grande échelle de l'électrolyse à terre et en mer.

3

© Lidl

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIDL DÉPLOIE SON NOUVEAU CONCEPT À SAINT-NAZAIRE

925 m² de panneaux photovoltaïques pour 990 m² de surfaces de vente : le nouveau supermarché Lidl, qui vient d'ouvrir ses portes le 2 juin, non loin du centre commercial Océanis, à Saint-Nazaire, affiche d'entrée de jeu la couleur. Dans la continuité de sa montée en gamme et de son repositionnement comme enseigne de proximité, l'enseigne vient mettre au cœur de son concept le développement durable. Lidl affiche ainsi 100% d'électricité verte, annonce revaloriser 84% des déchets produits par son activité et souhaite atteindre 100% d'emballages recyclables tout en réduisant de 20% le plastique utilisé dans ces mêmes emballages pour les produits de sa marque propre d'ici 2025.

Frédéric **BRANGEON**

Dirigeant des boulangeries-pâtisseries éponymes

© Benjamin Lachenal

« NOS VALEURS ? OSER ET RESPONSABILISER »

Fils de boulanger-pâtissier, **Frédéric Brangeon** a d'abord suivi le chemin familial en créant avec son épouse leur première **boulangerie-pâtisserie**, avant de tracer leur propre route. Très impliqué localement, il est aujourd'hui à la tête de **deux magasins** réalisant près de 2 M€ de chiffre d'affaires et d'une quarantaine de salariés à La Chapelle-sur-Erdre. Il revient sur son parcours et ses **choix entrepreneuriaux**.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Devenir boulanger-pâtissier, était-ce un vrai désir ?

Je ne me suis pas posé de questions, c'est venu naturellement. Je suis dyslexique et, arrivé au collège, ça a été plus difficile pour moi. Je suis parti en 4e et 3e techno, ce qui a été la sortie du tunnel car je savais que je pouvais aller en apprentissage après la troisième. Et, c'est là qu'en fin de compte j'ai commencé à avoir des déclics… On était encore dans une période où l'apprentissage était considéré comme une voie de garage, mais moi c'était vraiment ce que je voulais faire.

Je suis parti en apprentissage deux ans en boulangerie et je me suis retrouvé dans les premiers. Ça m'a rassuré, j'ai pris confiance en moi. J'ai été désigné meilleur apprenti de France de Loire-Atlantique en 1996. Et après, c'était parti ! J'ai fait deux ans de CAP pâtissier à Carquefou, puis j'ai passé mon brevet professionnel, toujours en continuant des concours. J'ai par exemple fait celui de Serbotel et obtenu une troisième place, ce qui m'a permis d'être repéré par un boulanger du Pouliguen. Enfin, j'ai passé mon Brevet de maîtrise pour apprendre tout ce qui était transversal.

De son côté, ma femme a fait un BTS en alternance à la Fédération des boulangers, elle baignait donc dans le même univers.

Votre idée dès le départ, c'était de vous installer rapidement ?

Oui, c'était mon projet de vie. Je voulais m'installer et reprendre la boulangerie de Carquefou.

Avec ma femme, on a commencé par acheter celle de La Montagne à l'âge de 23 ans. On est restés sept ans, mais dans ma tête j'avais toujours l'idée de Carquefou. On est d'ailleurs allés voir les patrons pour voir s'ils étaient vendeurs. En fin de compte, on s'est retrouvés à La Chapelle-sur-Erdre et on y est depuis 2009.

Votre parcours semble très structuré. Tout était planifié ?

Pas du tout ! C'est venu au fur et à mesure de nos besoins et de nos rencontres.

En étant fils d'artisan, j'avais déjà un peu une vision et en faisant des concours, des formations, je me suis tenu à la page et je me suis ouvert à d'autres. Le milieu dans lequel évoluait ma femme a joué aussi. D'ailleurs, on a toujours été syndiqués à la Fédération des boulangers. Les jeunes aujourd'hui ont plus de mal à se syndiquer car ils pensent avoir toutes les informations sur Internet, mais moi je pense que ça nous a permis de nous structurer, de nous apporter des outils. Et à 23 ans,

© Benjamin Lachenal

on en avait besoin ! Du coup, quand je suis arrivé à La Chapelle-sur-Erdre, je me suis mis au bureau de la fédération pour être encore plus impliqué.

Actuellement, vous êtes élu à la chambre de métiers, président de l'U2P 44 et vous avez des responsabilités au sein de plusieurs associations d'entreprises… Pourquoi autant d'engagements ?

Pour moi, c'est le moyen d'acquérir des compétences en plus. Ces réseaux me nourrissent et me font grandir. Je suis vice-trésorier de l'A3C, l'association des commerçants de La Chapelle. Et je suis aussi co-président de l'association des entreprises de La Chapelle-sur-Erdre, l'ECE. J'ai réussi à faire entrer des entreprises un peu plus petites et même des fermes agricoles de La Chapelle car, pour moi, on est tous dans le même bateau, on a les mêmes problématiques. Je suis enfin investi dans la CGAD, la Confédération générale de l'alimentation de détail, au niveau régional.

Tout cela me prend du temps mais, finalement, en étant moins dans mon entreprise, je vois plus de choses.

Comment cela ?

Fin 2016, j'ai été élu à la Chambre de métiers. Je me suis retrouvé avec d'autres professions et j'en suis revenu avec plein d'idées, en me disant que ce que les autres mettaient en place, on pouvait aussi le faire. C'est comme ça que j'ai entrepris une démarche RSE. Jusqu'alors, on en faisait mais on ne le savait pas ! Maintenant, je préfère dire qu'on est une entreprise engagée. Quand j'ai commencé à discuter de responsabilité sociétale avec les salariés, ça ne leur parlait pas. Alors qu'on est une entreprise engagée : on se fournit le plus possible en local, quand on a refait le bâtiment, on a fait attention à mettre de l'éclairage qui consomme moins, des réducteurs d'eau… On a travaillé aussi sur la qualité de vie au travail.

Comment avez-vous opéré ce changement ?

À la naissance de notre troisième enfant, on habitait encore au-dessus de la boulangerie, à l'ancienne. On a alors acheté une maison et on a commencé à se structurer.

Parallèlement, j'ai commencé à courir en intégrant un club. J'ai toujours eu une vie tournée vers l'entreprise

« **LE SPORT M'A LIBÉRÉ** DE L'EMPRISE DE L'ENTREPRISE. CE QUI NE L'A PAS EMPÊCHÉE DE **GRANDIR** ! ENTRE 2009 ET 2016, ON A **DOUBLÉ LE CHIFFRE D'AFFAIRES**. »

© Benjamin Lachenal

et là j'ai commencé à me dégager du temps. Le sport m'a libéré de l'emprise de l'entreprise. Ce qui ne l'a pas empêchée de grandir ! Entre 2009 et 2016, on a doublé le chiffre d'affaires et on s'est vite retrouvés à l'étroit. On a commencé à chercher un bâtiment dans la zone d'activités et on a trouvé un bâtiment à acheter dans cette zone qui avait besoin d'une offre de snacking. On a embauché quinze personnes en trois mois !

On a alors choisi de se faire accompagner par une consultante pour avoir un regard externe. Elle a commencé par réaliser un audit. On a réuni les salariés et elle leur a demandé ce qu'ils aimeraient qu'on change. Ils ont répondu : « Qu'ils nous laissent davantage faire ». On s'est alors rendu compte qu'en voulant les aider, parfois on ne les aidait pas car on ne les incitait pas à se responsabiliser. C'est d'ailleurs devenu nos valeurs : oser et responsabiliser !

De quelle manière cela a-t-il impacté l'organisation de votre entreprise ?

Quand on a commencé à mettre en place des formations internes, j'ai désigné des animateurs. On a instauré, dans nos plannings, des temps de réunion, ce que l'on ne faisait jamais avant. Et de la même manière que j'ai été accompagné, j'ai fait évoluer la pâtissière qui était avec nous depuis le début. On l'a formée et, comme elle gérait les plannings, un jour elle m'a dit que j'avais moi aussi le droit d'avoir des dimanches !

Depuis deux mois on a encore grandi. Ma femme, qui a toujours été salariée de l'entreprise – et c'était important qu'elle le soit – a maintenant compris qu'elle était cheffe d'entreprise et qu'elle ne pouvait plus être partout, surtout avec le deuxième magasin. La cheffe pâtissière qui animait déjà les animateurs est devenue responsable projets. Sachant que chez nous, tout est projet ! J'ai 50 000 idées à la minute, dans tous les domaines : une nouvelle recette, l'utilisation d'un triporteur, une appli de gestion des plannings…

En termes d'organisation, on n'a pas voulu faire une pyramide, ce qui fait que le client est au centre, et autour, je suis sur la stratégie, ma femme est Daf et il y a la responsable projets. J'ai aussi embauché une responsable communication à temps plein l'été dernier pour s'occuper du site marchand et de la communication, ainsi qu'une responsable magasin qui vient d'arriver. Et on a toujours nos animateurs qui animent leurs équipes.

Est-ce que vous vous sentez aujourd'hui encore boulanger-pâtissier avant tout ou bien chef d'entreprise ?

Chef d'entreprise, à partir du moment où je ne suis plus dans le planning. Bien sûr, je suis là en renfort quand il y a besoin, mais je ne suis plus indispensable au fonctionnement quotidien.

Et aujourd'hui, votre ambition est-elle assumée ?

Oui, car on voit bien que nos collaborateurs ont besoin de visibilité, de savoir où on les emmène. C'est pour ça aussi que j'ai grandi sur mon projet personnel. La consultante nous a fait comprendre qu'on est tous humains et qu'on a le droit d'avoir une vie en-dehors du travail. Si on n'est pas bien dans notre vie personnelle, l'entreprise peut en pâtir. Surtout sur un métier passion comme le nôtre qui est aussi un métier de couple…

Quels sont vos prochains projets ?

Je pense qu'avec notre structure actuelle, on fera un troisième magasin. Mais je ne suis pas pressé : je ne veux pas juste ouvrir un magasin, mais apporter une innovation, un service, avoir un coup d'avance sur la consommation…

Le fait de courir m'a aussi permis de comprendre qu'une entreprise, c'est comme un marathon : on fait le premier avec l'objectif d'aller jusqu'au bout, et pour y arriver on franchit des étapes, on a des entrainements, on se fait accompagner… On suit tout un protocole. Parfois on fait des erreurs. Par exemple, au début, j'ai enchaîné deux marathons et je me suis fait mal parce que j'ai voulu aller trop vite. Donc je veux prendre mon temps. Une troisième affaire, oui, mais il me manque encore des choses à structurer, des outils à mettre en place. Sachant aussi que, pour moi, la vie c'est maintenant, pas quand je serai à la retraite.

© Benjamin Lachenal

« UNE ENTREPRISE, C'EST **COMME UN MARATHON** : ON FAIT LE PREMIER AVEC L'OBJECTIF D'**ALLER JUSQU'AU BOUT**, ET POUR Y ARRIVER **ON FRANCHIT DES ÉTAPES**, ON A DES **ENTRAÎNEMENTS**, ON SE FAIT **ACCOMPAGNER**… »

© Benjamin Lachenal

Comme d'autres métiers de l'artisanat, avez-vous des difficultés à trouver de la main-d'œuvre ?

La boulangerie est un métier sur lequel le dialogue social existe depuis un moment, contrairement à d'autres, comme la restauration. Dans notre métier, quand on travaille le dimanche, on est majorés, quand on travaille la nuit aussi. Dans la restauration, ils sont encore loin de tout ça. Dans notre métier, même des petites structures commencent à s'organiser pour permettre aux gens de travailler sur quatre jours, d'avoir des week-ends.

Malgré cela, globalement, le métier a du mal à recruter. Par contre, au titre de notre entreprise c'est assez facile car on a de la visibilité, une réputation.

Le sujet, c'est aussi la fidélisation. Les jeunes ne veulent pas être des pions ou des bons petits soldats. Il faut les impliquer dans la création de produits par exemple. Ils ont besoin de se sentir utiles ! Chez moi, on prend toujours 20 à 25% d'apprentis. Ce que j'aime c'est qu'ils soient chez moi un ou deux ans puis qu'ils aillent chez un confrère faire leur expérience. Je les encourage en ce sens car la plupart reviennent après, enrichis.

Comment donner envie aux jeunes de venir dans votre métier ?

Je suis intervenu dans le collège-lycée de mes filles et je me suis retrouvé dans une classe de lycéens qui voulaient faire une école de commerce. Je leur ai expliqué que je n'en avais pas fait mais que ça ne m'empêchait pas d'être chef d'entreprise et d'avoir quarante salariés. Et derrière d'ailleurs, l'un des jeunes a voulu faire son apprentissage chez nous.

Il faut que les jeunes soient curieux et acteurs de leur vie, qu'ils n'hésitent pas à pousser les portes de nos commerces, de nos entreprises. L'un des rares côtés positifs de la crise du Covid, c'est que l'on n'a jamais autant parlé d'apprentissage. Il est en train d'acquérir ses lettres de noblesse auprès des parents aussi et c'est tant mieux !

Il faut montrer aux jeunes qu'on peut avoir une vie, trouver un équilibre entre vie privée et professionnelle. Il ne faut pas avoir peur non plus de dire les choses, d'être transparent avec eux.

Et on est aussi présents sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram. Il faut vivre avec son temps pour attirer les jeunes ! Nous, on utilise des outils de leur temps, des tablettes, des applis et j'ai vite laissé les collaborateurs publier eux-mêmes : ça les valorise.

LE CERCLE DES EXPERTS

DÉCRYPTAGES ET ANALYSES

SOMMAIRE

Une éclaircie économique au sein de la zone euro ?

Conjoncture : un vent plus favorable pour l'artisanat du bâtiment

L'inspection du travail mobilisée malgré la crise

Cap sur la finance à impact

Charte du contribuable vérifié : précisions

Jurisprudence : les dernières décisions

Signalisation des arrêts de la Cour de cassation

© iStock

UNE ÉCLAIRCIE ÉCONOMIQUE AU SEIN DE LA ZONE EURO ?

Dans ses prévisions de printemps, la Commission européenne anticipe une **reprise progressive de la croissance** et une **amélioration lente** sur le marché de **l'emploi**, dans un contexte économique hélas toujours très incertain…

Par Raphaël **DIDIER**

Après plus d'un an de pandémie, la Commission européenne entrevoit enfin une éclaircie dans ses prévisions, même si elle admet que les incertitudes demeurent très fortes : incertitude quant à l'évolution de la pandémie de Covid-19, incertitude sur la vitesse de déploiement et l'efficacité des programmes de vaccination, incertitude sur le comportement de consommation des ménages, incertitude sur le calendrier du retrait des mesures de soutien public, qui pourrait compromettre la reprise, incertitude sur les difficultés réelles des entreprises, dans un contexte d'aides publiques généralisées, incertitude sur les taux d'intérêt…

LA CROISSANCE COMME PHARE

Malgré les grandes envolées lyriques des derniers mois concernant la transition écologique et l'indispensable changement de système économique, le commissaire européen à l'économie, Paolo Gentiloni, a clairement affiché que l'objectif principal était de renouer avec la croissance : « Nous prévoyons que la croissance, après un début d'année faible, soit forte, tant en 2021 qu'en 2022. » La Commission anticipe désormais une croissance de la zone euro de 4,3% cette année et de 4,4% l'an prochain, mais avec de fortes disparités suivant les pays : proche des 4% en 2022 pour l'Allemagne et la France, contre 6% en Grèce, 6,1% en Croatie et même 6,8% en Espagne.

Mais en raison du choc subi par toutes ces économies (parfois -10%, -6,6% en moyenne, en 2020, dans la zone euro !), une telle croissance sera loin de ramener le produit intérieur brut (PIB) à son niveau d'avant-crise. D'autant que le rebond de l'économie européenne enregistré l'été dernier a été nettement interrompu à la fin de l'année 2020 par les nouvelles mesures sanitaires liées à la troisième vague de l'épidémie. Si cette dernière continue de refluer rapidement, la Commission anticipe une croissance européenne tirée par une reprise importante de la consommation privée et de l'investissement (notamment avec le plan européen de 750 Md€), et probablement une hausse des exportations. Il n'en fallait pas plus pour que certains imaginent déjà le re-

tour d'une période de croissance et d'insouciance à l'image des Roaring Twenties aux États-Unis dans les années 1920. Faut-il leur rappeler que l'épilogue de ces années dorées fut la crise de 1929 ?

LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Depuis le début de la pandémie, le taux de chômage n'a pas connu l'envolée tant redoutée malgré des destructions d'emplois. C'est que, pressés par la crainte d'une crise sociale, les États ont multiplié les aides publiques aux entreprises (chômage partiel payé par l'État, subventions, prêts garantis par l'État, soutiens aux fonds propres…), dans des proportions inconnues jusqu'à présent. Tant et si bien que l'économie est presque partout administrée par l'État, une part des revenus versés s'apparentant désormais à un revenu universel…

Au second semestre de 2020, l'emploi a repris des couleurs et le taux de chômage dans la zone euro devrait avoisiner 8,4 % en 2021 et 7,8 % en 2022, un niveau certes plus élevé qu'avant la crise. La Grèce et l'Espagne devraient rester en queue de peloton avec un taux de chômage respectivement de 16,1 % et 14,4 % en 2022, contre 3,4 % en Allemagne et 8,7 % en France.

PAS D'INFLATION FORTE, MAIS UN PIC DE DETTES

Malgré la hausse temporaire des prix de certains biens et services en raison de la crise, la Commission européenne n'anticipe pas à ce stade un emballement des prix : le taux d'inflation de la zone euro devrait atteindre tout au plus 1,7% en 2021 et 1,3% en 2022. L'inflation est en effet avant tout un rapport social. Or, depuis la création de l'euro, le partage des revenus se déforme structurellement au détriment des salariés, ce qui pèse sur leur pouvoir d'achat. Tout l'enjeu sera donc de savoir si les salariés arriveront à tirer un peu plus la couverture à eux et si les entreprises intégreront ou non une éventuelle hausse du coût salarial unitaire dans leurs prix de vente.

Très optimiste, la Commission anticipe par ailleurs une légère baisse du ratio d'endettement public pour la zone euro en 2022 (101%), après une augmentation en 2021 (102%), avec là aussi de fortes disparités entre les pays : plus de 200% du PIB en Grèce, 156% en Italie, 116% en France et en Espagne, mais 72% en Allemagne et 57% aux Pays-Bas. Dans ces conditions, peut-être que l'optimisme de la Commission européenne tient avant tout à la modération des dépenses publiques qu'elle exige en contrepartie du plan d'aide européen…

Quoi qu'il en soit, est-il bien raisonnable d'apprécier l'état de l'économie avec des indicateurs (PIB, dette publique…) qui ne tiennent pas compte des indispensables changements sociétaux ?

LA COMMISSION EUROPÉENNE **ANTICIPE UNE CROISSANCE DE 4,3%** CETTE ANNÉE

© Shutterstock

CONJONCTURE
UN VENT PLUS FAVORABLE POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

L'activité de l'artisanat du bâtiment **a rebondi** au premier trimestre 2021, de près de 10%. Mais **la Capeb**, dans sa note de conjoncture publiée fin avril, **reste prudente** en raison des tensions sur les approvisionnements et les coûts des matériaux.

Par Jihane **MANDLI** et **BL**

© iStock

La reprise est au rendez-vous dans l'artisanat du bâtiment. L'activité des entreprises du secteur a été soutenue ce premier trimestre. Elle a enregistré, selon les chiffres de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), une hausse significative de 9,5%. Un rattrapage, après une chute sans précédent de 12% un an auparavant, en lien avec le confinement. Dans le détail, la construction neuve a fortement rebondi ces trois premiers mois de 2021, et ce, après un arrêt quasi-total durant la même période en 2020 (+10%, après -14%). Soutenue principalement par la progression des travaux de performance énergétique des logements (+11,5%), la rénovation dans l'ancien a crû de 9%.

Pour autant, cette dynamique encourageante s'accompagne d'un net repli du nombre de logements autorisés à la construction (-17,4%) et d'un recul des logements mis en chantier (-9,5%), lors des douze derniers mois, par rapport à la même période un an auparavant. Une situation qui inquiète les professionnels. Comme les difficultés d'approvisionnement – voire de pénurie – des matériels et matériaux de base, depuis plusieurs semaines, qui se traduisent par une envolée des prix. Exemples, sur un an, le prix de vente des produits sidérurgiques de base et ferroalliages a augmenté de 15,4% en février, le cours du cuivre a presque doublé, selon l'Insee. C'est « une situation difficile pour nos entreprises qui ont connu une importante perte de rentabilité depuis plus d'un an et surtout lourde de conséquences pour les travaux liés à MaPrimeRénov' », souligne Jean-Christophe Repon, président de la Capeb. Pour certaines catégories de travaux aidés, « les financements sont basés sur des calculs de coût au mètre carré ; ce phénomène augmenterait donc mécaniquement le reste à charge des bénéficiaires », explique l'organisation professionnelle.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ PASSENT AU VERT

La trésorerie s'est améliorée, en ce début d'année, pour 31% des entreprises artisanales du bâtiment. Seules 8% déclarent une détérioration. Début avril, les carnets de commande se sont regarnis : à 102 jours, ils en ont gagné 35 par rapport à la même période de 2020.

Signe de retour à meilleur moral des dirigeants, davantage d'entreprises envisagent d'investir au cours des six prochains mois, soit 12%, contre 1% l'année dernière. Par ailleurs, 28% d'entre elles ont constaté une croissance de leur activité réalisée en sous-traitance.

Cette tendance positive se reflète sur l'ensemble des corps de métiers qui affichent une hausse d'activité, en volume, oscillant entre 7 et 12%. L'électricité, la menuiserie-serrurerie ainsi que l'aménagement-décoration-plâtrerie confirment leur dynamisme avec une progression comprise entre +10,5% et +12%. L'évolution a été plus modérée dans la maçonnerie (+9%) et la couverture-plomberie-chauffage (+7%).

L'EMPLOI SALARIÉ REBONDIT

Dans ce contexte plus favorable, l'emploi salarié s'est accru de 3,3% sur les douze derniers mois. Au total, selon l'organisation professionnelle, 24 000 postes dans la construction ont été créés, dont 18 000 générés par les entreprises de moins de 20 salariés. Ces chiffres devraient grimper davantage si l'activité maintient sa progression tout au long de cette année.

Redémarrage dans tout l'Hexagone

Au niveau des territoires, la hausse de l'activité des artisans du bâtiment s'observe dans toutes les régions : nettement, aussi bien en Bretagne qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+11,5%), ou Grand-Est (11%), plus modérément en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays de la Loire (+8,5%), mais en deçà de la moyenne nationale en Île-de-France (+8%) et dans les Hauts de France (+7,5%).

Tensions sur les approvisionnements en matières premières : Bercy installe une médiation

Pour tenir compte de la situation spécifique du secteur du bâtiment et des travaux publics, Alain Griset, ministre délégué en charge des PME, a mis en place une médiation de filière entre les différents acteurs du secteur. L'objectif : identifier les éventuels comportements abusifs, sécuriser les approvisionnements ainsi que l'activité des entreprises. Une première réunion de travail doit se tenir prochainement avec les ministres, le médiateur des entreprises et les acteurs du secteur, a annoncé Bercy, le 20 mai, dans un communiqué.

L'INSPECTION MOBILISÉE MA

La Direction générale du travail (DGT) a présenté, le 12 mai, aux partenaires sociaux le **bilan de l'action de l'inspection du travail** en 2019 et 2020, ainsi que ses **perspectives** pour 2021. Parmi les principales **priorités**, le Covid-19 au regard de la santé et de la sécurité au travail, la fraude à l'activité partielle et toujours la lutte contre le travail illégal, la fraude au détachement et l'égalité professionnelle.

Par Charlotte **de SAINTIGNON**

© iStock

En 2020, près d'un quart des interventions des inspecteurs du travail a été consacré à la mise en œuvre des mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail.

En 2020, les agents de contrôle ont effectué 264 000 interventions dans le cadre de l'inspection du travail qui ont concerné plus de 3,2 millions de salariés. À titre de comparaison, en 2019, l'activité avait été un peu plus soutenue, avec près de 300 000 opérations. Fortement impactées par la crise sanitaire, en 2020, elles se sont concentrées sur le contrôle et l'accompagnement des entreprises dans cette crise. Le risque Covid et l'accompagnement des salariés et des employeurs ayant été intégrés aux priorités d'action. Soit veiller à la bonne mise en œuvre des gestes barrières et des mesures de protection face au risque de contamination du virus, notamment dans des secteurs où les travailleurs étaient les plus exposés (commerce, agriculture, industrie…). Ainsi, les agents ont mené près d'un quart de leurs interventions – soit 64 000 – à la mise en œuvre des mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail. « Les inspecteurs du travail ont été de véritables couteaux suisses qui sont intervenus sur divers sujets », relève Laurent Vilboeuf, directeur adjoint à la DGT, au ministère du Travail.

8 900 CONTRÔLES RELATIFS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

En 2020, 61% des actions se sont inscrites dans les grandes priorités nationales, soit le contrôle des règles qui encadrent le détachement des travailleurs, la lutte contre le tra-

DU TRAVAIL LGRÉ LA CRISE

vail illégal, l'égalité professionnelle, et la santé au travail, avec notamment le risque amiante, les chutes de hauteur et la prévention du risque du Covid-19. Dans le détail, 66% des interventions ont concerné une TPE ou PME, 29% le secteur du BTP avec les risques professionnels spécifiques aux chantiers, 14% le commerce et 17% l'industrie. « Il y a eu une mobilisation et une implication exceptionnelles de l'ensemble de l'inspection du travail », estime le directeur général du travail au sein du ministère.

Autre grand chantier de l'inspection du travail en 2020, la lutte contre la fraude à l'activité partielle. Plus de 8 900 contrôles relatifs à ce dispositif ont été menés. L'activité partielle « a donné lieu à des abus, des fraudes opportunistes, voire des malversations. Celle-ci est sanctionnée, comme du travail illégal », a rappelé Laurent Vilbœuf. Il a pointé « l'imagination débordante » dont ont fait preuve certaines entreprises, entre « des salariés fictifs, des demandes d'indemnisation pour des salariés communs à plusieurs entreprises, des gonflements de salaires, des usurpations de Siret, des créations subites d'entreprises en mars 2020… On a eu des escroqueries en bande organisée ».

La mobilisation de l'inspection du travail sur l'année 2020 s'est traduite par le recours aux différents outils d'intervention : plus de 4 000 procès-verbaux, plus de 4 600 mises en demeure et près de 4 900 arrêts de chantier ou d'activité, la grande majorité des suites restant les lettres d'observations (147 000) rappelant la réglementation.

CONTINUITÉ DES INTERVENTIONS EN 2021

Pour 2021, 300 000 interventions sont prévues, soit le niveau d'avant-crise. « Toutes s'inscrivent dans le cadre des priorités d'action pluriannuelles définies en 2020 », explique Pierre Ramain. Au 31 mars, 65 000 interventions ont déjà été réalisées, dont plus de 39 000 sur l'un des axes prioritaires. Soit, près de 10 000 contrôles sur la prévention du risque du Covid-19 et 64 mises en demeure aux employeurs.

Concernant un autre sujet prioritaire, celui de la lutte contre le travail illégal, Laurent Vilboeuf annonce que les inspecteurs du travail sont « confrontés à des fraudes de plus en plus complexes et fugaces, avec, par exemple, des entreprises étrangères qui viennent de manière illégale faire du désamiantage sauvage, généralement la nuit en passant d'un chantier à l'autre ». Près de 25 000 interventions sont prévues sur ce sujet cette année. Outre la lutte contre le travail illégal et le contrôle dans le cadre du détachement, les dynamiques en cours sur des risques importants sont par ailleurs maintenues : chutes de hauteur, exposition aux poussières d'amiante, exposition aux risques majeurs dans les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Sans oublier le sujet de l'égalité professionnelle : les actions devraient doubler et cibler les entreprises de plus de 50 salariés qui ont omis de déclarer leur index sur la parité salariale.

2,9 millions de consultations du Code du travail numérique

En parallèle des interventions, les services de renseignements en droit du travail ont fait face à une activité intense pendant la crise. Les recherches au sein du Code du travail numérique ont été dans leur grande majorité liées à l'impact de la crise sanitaire. Dans le top 5, notamment : le droit de retrait des salariés, le coronavirus, le chômage partiel et la garde d'enfant. Pour simplifier l'accès au droit du travail aux salariés et employeurs, et en particulier à ceux des TPE-PME, le Code du travail numérique *(Code.travail.gouv.fr)*, avait été mis en lignele 1er janvier 2020. Il est actualisé par les services de renseignements en droit du travail qui informent les usagers sur le droit applicable à leur situation. Plus de 5 800 contenus sont disponibles, dont sept outils et simulateurs, 22 modèles de documents, 4 614 questions-réponses sur les conventions collectives, 256 définitions en droit du travail. En 2020, 2,9 millions de consultations et 769 000 recherches ont été menées. Un dossier spécial Covid-19 a, par ailleurs, été mis en place dès le 17 mars 2020, regroupant tous les contenus impactés par la crise. Il comporte notamment 19 fiches et 19 infographies et a été consulté plus de 663 000 fois.

CAP SUR LA FINANCE À IMPACT

La « finance à impact » qui vise à concilier **rentabilité financière et impacts sociaux** et sociétaux, ne pèse pour l'instant que **5 Md€**. Bercy souhaite **faire de la France le leader** dans ce domaine.

Par Anne **DAUBRÉE**

Les critères extra-financiers (environnement, social…), nouvelle frontière du capital investissement ? Le 25 mars dernier, à Bercy, se tenait un webinaire intitulé « La finance à impact, effet de mode ou tendance de fond de la finance durable ? ». Pour l'instant, ce type d'investissements ne représente qu'une goutte d'eau : 5 Md€ environ. Il se situe dans la lignée de la finance responsable, qui passe par exemple par l'ISR, l'investissement socialement responsable. Il s'agit de « mettre la finance au service du bien commun », a plaidé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie. Partant, Bercy voudrait faire de la place financière de Paris un leader sur ce marché.

Parmi les participants au webinaire, figurait une palette d'acteurs assez divers (investisseurs institutionnels, fonds d'investissements classiques…) aux priorités variables. Ceux qualifiés d'« Impact first » visent avant tout un impact social ou environnemental. D'autres entendent conjuguer recherche d'impact et rentabilité financière. Pour développer ce marché, il est nécessaire de disposer d'un cadre et d'une définition partagée de la notion d'« investissement à impact ». Une condition notamment indispensable pour éviter « l'impact washing ». Finance for Tomorrow, qui réunit l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la place de Paris, chapeaute cette recherche d'un cadre commun. Dans le détail, il s'agit notamment de définir précisément cette notion d'impact et les méthodologies permettant de l'évaluer. Il existe « trois piliers communs » sur lesquels s'accordent les différents acteurs du monde de la finance, estime Thierry Déau, président de Finance for Tomorrow. Premier d'entre eux, « l'intentionnalité » réside dans la volonté clairement définie de l'investisseur d'atteindre un impact extra-financier. Deuxième, l'« additionnalité » : il va falloir montrer que cet impact n'aurait pas été possible sans le financement ou l'investissement dans l'activité. Et enfin, troisième point, la « mesurabilité » : les impacts doivent être mesurables, par exemple, en émissions de CO_2 évitées, si tel était l'objectif visé.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE OU POUR L'INSERTION

Plusieurs professionnels venus témoigner, confirment la pertinence de ces « trois piliers communs ». Ainsi, chez Tikehau Capital (28,5 Md€ d'actifs sous gestion en 2020), « l'intentionnalité de la démarche est clé », souligne Laure Villepelet, directrice RSE. « Nous demandons aux équipes d'investissement d'identifier un problème qu'elles veulent résoudre. C'est la seule façon de vraiment améliorer la sélectivité des investissements et la qualité du dialogue avec les entreprises », estime-t-elle. Tikehau Capital a ainsi travaillé avec des experts (climat, énergie…) afin d'identifier les leviers les plus importants, dans le but de monter son fond spécifiquement dédié à la transition énergétique (1 Md€).

Autre exemple, Aviva, investisseur institutionnel, a développé une stratégie pour « contribuer à la résolution de problématiques sociales ou environnementales », précise Philippe Taffin, son directeur des investissements. Ces derniers sont notamment dirigés vers des « start-up sociales » dont le modèle inclut des ambitions autres que financières. Parmi elles, 1083 réalise des vêtements en France, et travaille sur l'économie circulaire en fabriquant des jeans à partir de ceux, usagés, que leur renvoient les clients. Phenix, une application, permet de récupérer à petit prix des produits alimentaires proches d'être périmés auprès de com-

© iStock

merçants : un outil d'aide aux budgets serrés et de lutte contre le gaspillage. Simplon propose des formations professionnalisantes, sans prérequis de diplôme, œuvrant ainsi pour l'insertion par la formation professionnelle. Dans la démarche, au démarrage, « nous avons un niveau d'exigence très élevé pour les critères de sélection », précise Philippe Taffin. Suit un « processus très structuré » pour mesurer la réalité de l'impact atteint, par rapport aux objectifs fixés, à l'aide d'indicateurs très concrets, comme par exemple, le nombre de bénéficiaires des formations pour Simplon. Une exigence qui conduit Aviva à accompagner les porteurs de projet.

EST-CE RENTABLE ?

« L'investissement à impact » constitue aussi un prolongement logique pour les acteurs bancaires déjà engagés dans des démarches RSE. Chez BNP Paribas, par exemple, la stratégie passe par l'évolution de ses financements et de son offre, avec trois objectifs. Tout d'abord, explique Raphaele Leroy, responsable engagement/ RSE, « financer les entrepreneurs, dans des secteurs qui vont jouer un rôle crucial » dans le changement vers une économie plus vertueuse, comme des start-up de la transition énergétique. Le dispositif « Act for impact » est destiné à les aider à « changer d'échelle ». 2 000 entrepreneurs sociaux sont ainsi soutenus. Deuxième objectif : « accompagner la transition écologique et sociale de nos clients particuliers et entrepreneurs », poursuit Raphaele Leroy. Pour les premiers, ce sera par exemple une offre d'épargne ISR (investissement socialement responsable). Pour les seconds, des « crédits à impact » qui incitent les PME à s'engager sur le respect d'un impact ESG (Environnement, social et gouvernance). Troisième objectif, enfin, l'élargissement d'une « offre bancaire inclusive ». Pour Raphaele Leroy, le contexte actuel fait « qu'il n'y a jamais eu autant de compatibilité entre les deux logiques », celle du rendement financier et de l'engagement dans des sujets sociaux et environnementaux.

Le point est en effet crucial : rentabilité financière et recherche d'impact extra-financier font-ils bon ménage ? « La performance financière va être corrélée au type d'impact que l'on souhaite atteindre », prévient Laurence Laplane, directrice Impact investing, chez Amundi, (360 M€ sous gestion, essentiellement alimenté par l'épargne salariale). Plus difficile, en effet, d'atteindre une rentabilité financière élevée avec une entreprise qui propose des logements accessibles à des personnes précaires, qu'avec une autre, engagée dans le secteur des énergies renouvelables avec un concept innovant…

L'achat, un autre levier pour une économie durable

80 % des achats de l'État labellisés « Achats responsables » d'ici fin 2022 : c'est une des propositions du rapport pour le développement du label, remis à Bercy fin mars. L'enjeu : promouvoir des pratiques plus vertueuses dans les relations entre entreprises, ce qui permettrait, notamment, de limiter le fléau des retards de paiement.

CHARTE DU CONTRIBUABLE VÉRIFIÉ: DES PRÉCISIONS

Deux décisions importantes viennent d'être rendues concernant **la remise et les garanties** de la **Charte des droits et obligations du contribuable vérifié**. Éclairage

Par Nicolas **TAQUET**, juriste.

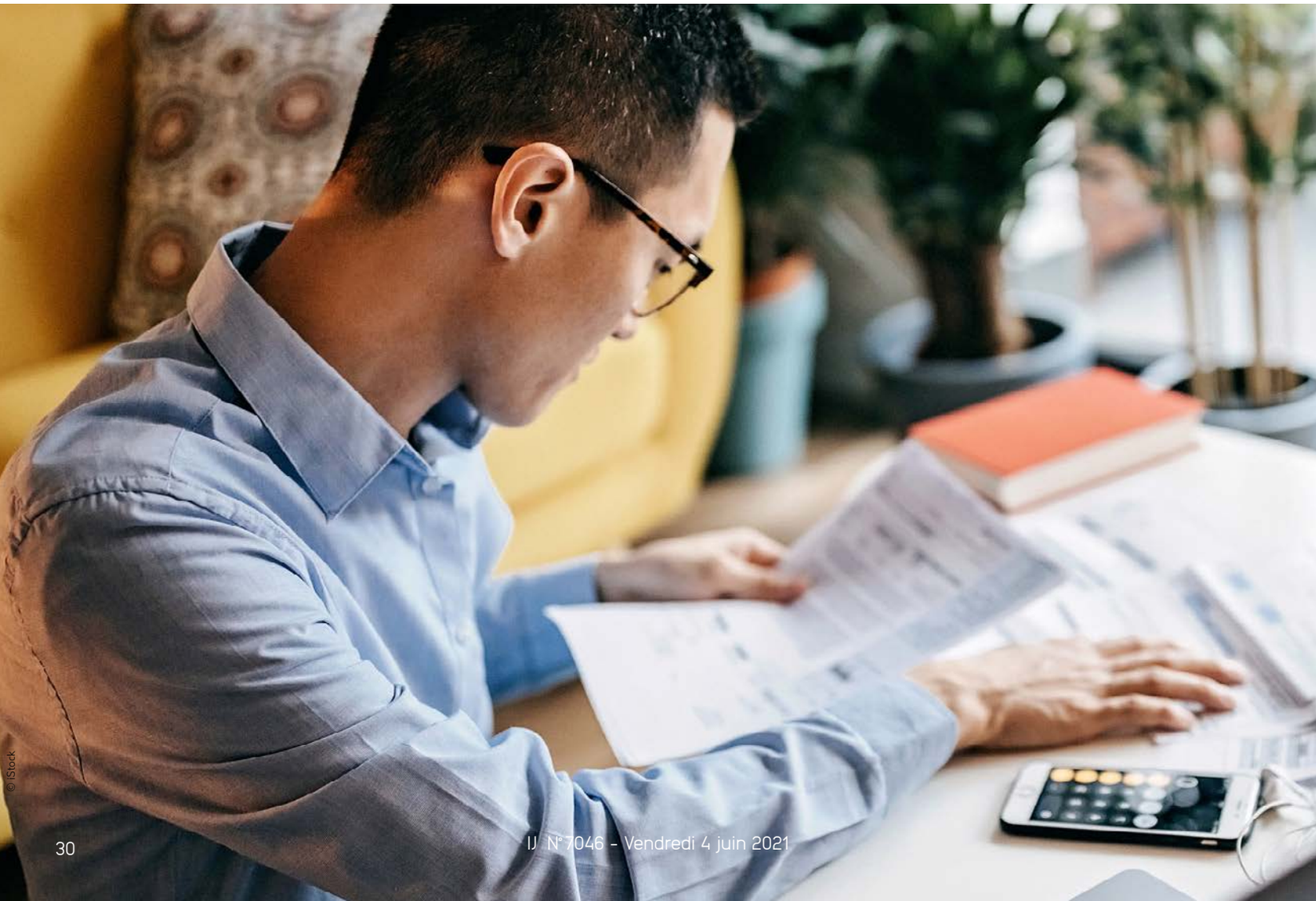

© iStock

La Charte des droits et obligations du contribuable vérifié a pour objet de faire connaître de manière concrète les garanties dont bénéficie le contribuable lorsqu'il fait l'objet d'une vérification de comptabilité, d'un examen de comptabilité ou d'un examen contradictoire de situation fiscale personnelle. Un contribuable peut se prévaloir des mentions contenues dans la charte, celles-ci étant opposables à l'administration, en application des dispositions de l'article L10 du Livre des procédures fiscales.

Précédemment, ce document était remis au contribuable, au début du contrôle fiscal. Depuis le 1er janvier 2016, le contribuable est simplement informé de la mise à la disposition de ce document sous format électronique sur le site *Economie.gouv.fr (article L 47 du LPF, issu de l'article 86 II de la loi 2015-1785 du 29 décembre 2015)*. Il reste cependant possible, pour le contribuable vérifié, d'obtenir la remise d'une charte sous format papier, sur simple demande de sa part.

En cas de contrôle inopiné, le document est remis en main propre, lors de la première intervention sur place. Le défaut de respect de cette obligation prive le contribuable d'une garantie substantielle, susceptible d'entraîner la nullité de la procédure de vérification. Deux décisions importantes viennent d'être rendues en la matière.

Quelles conséquences en cas d'absence de remise papier ?

En l'espèce, une société informée de la possibilité de consulter la Charte des droits et obligations du contribuable vérifié sur le site internet de l'administration fiscale avait réclamé au vérificateur, après la réunion de synthèse, un exemplaire papier de cette charte. Pour le tribunal administratif de Paris, le contribuable ne pouvait invoquer l'irrégularité de la procédure, dès lors qu'à aucun moment du contrôle, il n'avait fait part de ses difficultés à accéder à la charte disponible en ligne, ni demandé d'exemplaire papier. Dans ces circonstances, l'absence de remise de la version papier de la charte n'avait pas été de nature à priver la société d'une garantie essentielle de procédure *(TA Paris, 20 janvier 2021, n° 1819979)*. En effet, il est de jurisprudence constante que l'irrégularité commise par l'administration dans la procédure suivie n'entraîne la décharge de l'imposition que si elle a privé le contribuable d'une garantie *(CE, 16 avril 2012, n° 320912)*.

A contrario, on peut déduire de cette décision que l'envoi d'un exemplaire papier de la charte ne serait requis que si la demande a été formulée pendant le contrôle et si le contribuable a fait part de ses difficultés à accéder au document disponible en ligne.

Les garanties de la charte sont-elles substantielles ?

Dans une décision du 25 mars dernier, le Conseil d'État prend position sur les conséquences de cette charte *(CE, n° 430593)*. D'abord, il considère que la possibilité (prévue par la charte) pour un contribuable de s'adresser au supérieur hiérarchique du vérificateur, puis à l'interlocuteur départemental ou régional « constitue une garantie substantielle », ouverte à l'intéressé à deux moments distincts de la procédure contradictoire : d'abord, au cours de la vérification et avant l'envoi de la proposition de rectification, pour ce qui a trait aux difficultés affectant le déroulement des opérations de contrôle, et en second lieu, après la réponse de l'administration fiscale aux observations du contribuable sur cette proposition, concernant le bien-fondé des rectifications envisagées.

Toutefois, la Haute juridiction estime que l'administration n'est pas tenue de donner suite à la demande d'entretien avec le supérieur hiérarchique du vérificateur, présentée au cours d'une vérification de comptabilité, qui ne fait état d'aucune difficulté affectant le déroulement des opérations de contrôle, susceptible de la rattacher à l'exercice de la garantie prévue par la Charte des droits et obligations du contribuable vérifié.

Ces règles peuvent-elles être élargies en cas de contrôle Urssaf ?

L'article R. 243-59 I al 4 du Code de la Sécurité sociale dispose, de manière assez similaire à la partie fiscale, que l'avis de contrôle « fait état de l'existence d'un document intitulé "Charte du cotisant contrôlé", présentant à la personne contrôlée la procédure de contrôle et les droits dont elle dispose pendant son déroulement et à son issue, sur le fondement du présent code. Il précise l'adresse électronique où ce document, approuvé par arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale, est consultable et indique qu'il est adressé au cotisant sur sa demande. Les dispositions contenues dans la Charte sont opposables aux organismes effectuant le contrôle ».

Pour l'instant, la jurisprudence ne semble faire état d'aucun différend concernant cette charte (dont le dernier modèle a été prévu par un arrêté du 27 janvier 2020). Mais que décider, par exemple, si le cotisant, invoquant des difficultés de connexion Internet, demande l'envoi de la charte qui ne lui est pas remise ? Au regard de la solution retenue en droit fiscal, on peut logiquement penser que c'est la nullité du contrôle et du redressement qui sera décidée…

JURISPRUDENCE
LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Plusieurs **arrêts** rendus en mars et en avril nourrissent la **jurisprudence** dans le domaine des **contrôles de l'Urssaf**, notamment sur les **recours**.

Par François **TAQUET,** avocat,
spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

La circonstance que le contrôle ne fasse pas mention qu'il s'inscrit dans le cadre d'un contrôle concerté, décidé par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), est sans incidence sur le respect des droits de la défense, dès lors que la nature du contrôle et la procédure en elle-même sont en tout état de cause identiques.

(Toulouse, 4e chambre sociale - section 3, 26 mars 2021, RG n° 19/04305, 19/04304)

Le secret bancaire et le secret professionnel ne peuvent être opposés aux agents de contrôle assermentés et agréés, chargés de recueillir les informations nécessaires au contrôle de la sincérité et l'exactitude des déclarations souscrites ou l'authenticité des pièces produites.

(Colmar, Chambre sociale – section SB, 25 mars 2021, RG n° 19/01746)

Si la lettre d'observations doit remplir certaines exigences de forme et de fond (art. R 243-59 du Code de la Sécurité sociale), le même article n'impose aucun formalisme ni contenu particulier à la réponse de l'inspecteur du recouvrement aux observations du cotisant contrôlé.

(Nîmes, Chambre sociale, 30 mars 2021, RG n° 17/03704)

L'Urssaf n'a pas à communiquer une liste nominative des salariés concernés pour chacun des chefs de redressement envisagés.

(Nîmes, Chambre sociale, 30 mars 2021, RG n° 17/03704)

MISE EN DEMEURE : VALIDITÉ

Il est constant que la mise en demeure peut omettre des informations dès lors qu'elles ont été préalablement portées à la connaissance du cotisant par l'inspecteur du recouvrement, dans la lettre d'observations auquel elle fait référence.

(Caen, Chambre sociale section 3, 25 mars 2021, RG n° 17/00817)

Selon l'article L 244-2 du Code de la Sécurité sociale, toute action ou poursuite effectuée en application de l'article précédent ou des articles L.244-6 et L.244-8-1 est obligatoirement précédée d'une mise en demeure adressée à l'employeur, l'invitant à régulariser sa situation dans le mois et, si aucun délai pour procéder au paiement n'est expressément mentionné dans la mise en demeure, cette dernière est nulle, sans qu'il soit nécessaire de justifier d'un grief. En l'espèce, la mise en demeure n'indiquait pas le délai d'un mois accordé au cotisant pour verser les sommes qui lui étaient réclamées : elle était donc nulle.

(Paris, Pôle 6 chambre 13, 26 mars 2021, RG n° 17/09417, 17/09420, 17/09424, 17/09425)

CONTRAINTE : VALIDITÉ

La différence des numéros inscrits sur la contrainte, par rapport à ceux mentionnés sur les mises en demeure, est indifférente, dès lors qu'il s'agit de numérotations internes et que le doute n'est pas permis, en raison d'une identité de montant et de périodes entre les mises en demeure et la contrainte.

(Versailles, 5e chambre, 18 mars 2021, RG n° 20/01974)

Le fait que les numéros de dossier indiqué sur les deux mises en demeure soient différents de ceux reportés sur la contrainte est sans incidence sur la régularité de celle-ci, puisque les dates des mises en demeure auxquelles il est fait référence et leurs contenus sont identiques.

(Nîmes, Chambre sociale, 30 mars 2021, RG n° 18/02995)

L'apposition sur la contrainte d'une image numérisée d'une signature manuscrite ne permet pas, à elle seule, de retenir que son signataire était dépourvu de la qualité requise pour décerner cet acte, comme l'a jugé la Cour de cassation.

(Paris, 6, 12, 2 avril 2021, RG n° 18/06465)

RECOURS

Le cotisant, qui n'a pas contesté en temps utile la mise en demeure qui lui a été adressée, n'est pas recevable à contester, à l'appui de l'opposition à la contrainte décernée sur le fondement de celle-ci, la régularité et le bien fondé des cotisations qui font l'objet de la contrainte.

(Versailles, 5e chambre, 25 mars 2021, RG n° 18/03699)

Le défaut de transmission au tribunal de la copie de la contrainte constitue une irrégularité de forme, laquelle peut être régularisée.

(Besançon, Chambre sociale, 5 mars 2021, RG n° 20/01158)

SIGNALISATION DES ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION

Une **nouvelle signalisation** des arrêts de la Cour de cassation s'appliquera à compter du **15 juin 2021**.

Afin de faciliter la dématérialisation de ses publications, la Cour de cassation adopte une nouvelle signalisation et classification de ses arrêts à compter du 15 juin 2021.

SIGNALISATION ACTUELLE : PBRI

Actuellement, les arrêts de la Cour de cassation sont affectés des lettres P, B, R et I.

• P : arrêts ayant une portée doctrinale (solution nouvelle, évolution jurisprudentielle, rappel de la doctrine).

• B : arrêts publiés au Bulletin d'information de la Cour de cassation (BICC).

• R : arrêts de portée doctrinale importante et analysés dans le Rapport annuel de la Cour de cassation.

• I : arrêts mis en ligne le jour même sur le site de la Cour de cassation.

NOUVELLE SIGNALISATION : BRLC

À compter du 15 juin 2021, seules les classes B et R subsisteront et apparaîtront sur les minutes des arrêts.

La lettre « B » désignera les arrêts publiés au Bulletin d'information de la Cour de cassation (dématérialisé à l'automne) et ayant une portée doctrinale. Ils seront diffusés le jour même en page d'accueil du site internet de la Cour de cassation (rubrique « Les dernières décisions »).

La lettre « R » désignera les arrêts analysés dans le Rapport annuel de la Cour de cassation.

Deux nouveaux sigles sont créés en complément, L et C. La lettre « L » désignera les arrêts commentés et résumés dans un but pédagogique dans les Lettres des chambres de la Cour de cassation, qui seront également diffusées sur le site internet.

La lettre « C » indiquera que l'arrêt est diffusé immédiatement au grand public en raison de son impact sur la vie quotidienne, économique ou sociale ou des liens qu'il présente avec l'actualité.

La notation des chambres subsiste : « FP » pour une formation plénière, « FS » pour une formation de section, « F » ou « FR » pour une formation restreinte.

© Frac des Pays de la Loire

ART CONTEMPORAIN
LE FRAC S'IMPLANTE À NANTES

C'est une étape importante pour le Fonds régional d'art contemporain. Installé à Carquefou depuis 2000, le Frac dispose désormais d'un nouveau site, au **Hangar à Bananes à Nantes**, quasiment au bout du quai des Antilles, non loin du Dock Yard. Ce nouvel espace compte **480 m²** et proposera **trois à quatre expositions par an** dédiées à des artistes émergents ou à des créateurs de renommée internationale exposant pour la première fois en France. On peut découvrir en ce moment, et jusqu'au 13 juin, l'exposition ***On est heureux quand on manifeste***, regroupant une dizaine d'artistes avec peintures, sculptures, photographies… Puis viendront celle de l'artiste belge **Rinus Van de Velde** pour *La Ruta Natural* et sa sélection d'œuvres du Frac du 2 juillet au 24 octobre ou encore *Étoiles distantes* du 19 novembre au 20 février 2022.

21 quai des Antilles. Ouverture les mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 18h et les samedi et dimanche de 13h à 19h. Gratuit. Jauge limitée, réservation sur le site de Weezevent

ENVIES Tables Culture

Par Julie **CATEAU**

CONCERT
DU JAZZ DANS LES JARDINS

Jusqu'au 27 juin, la Région propose une série de concerts dans les plus **beaux jardins privés** du territoire. L'événement est organisé en partenariat avec l'académie du Jazz de l'Ouest. Les concerts sont interprétés par la Nantaise **Veronika Rodriguez**, récompensée du prix « Best Jazz Vocal Performance of the Year » à New York en 2005, accompagnée par le **Côte Ouest Jazz Quartet**. Le thème : les **grandes voix féminines du jazz**. Trois représentations sont orchestrées par week-end, chaque fois dans un département différent. Pour la Loire-Atlantique, il s'agit des 4, 5 et 6 juin au château de Maubreuil à Carquefou, au château de la Jaillière à Loireauxence et au **château de la Noë Bel-Air à Vallet**. S'il est trop tard au moment où vous lisez ces lignes, sachez que vous pouvez aussi vous rendre à **Saumur le 18 juin** (Jardins du Puygirault), au château de la Baronnière à Mauges-sur-Loire le 20 juin ou encore, en Vendée, le **25 juin aux Sables d'Olonne**, le 26 à Sainte-Péxine et le 27 à Réaumur.

Tarif pour l'accès au jardin (visite guidée incluse) et concert 8€, 2€ pour les moins de 18 ans ou personnes en situation de handicap.
Toutes les informations sur *Paysdelaloire.fr/jazz-jardins*

MARCHÉ
CRÉATEURS ET MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR

Le traditionnel salon d'avant Noël, organisé par la Chambre de métiers et d'artisanat, avait été annulé en 2020. On pourra retrouver artisans d'art et créateurs **le 12 juin**. Ça se passera **place Graslin et place Royale à Nantes**, dans le cadre de la semaine nationale de l'artisanat, avec **vingt artisans** de Nantes à cœur. Le Salon de la création métiers d'art devrait bien être au rendez-vous cette année **du 3 au 5 décembre**.
Samedi 12 juin, de 10h à 19h, Nantes.

VENTES AUX ENCHÈRES

RÉSULTATS AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 28 MAI

Nature et Désignation	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques sur surenchère Lieudit La Roche Guillet, 8 rue des Moutons COUERON **Maison d'habitation** (173 ca)	287 100 €	288 000 €	**SELARL CORNET VINCENT SEGUREL** **Me LARONZE B.** Tél. 02 40 44 70 70
Vente aux enchères publiques Lieudit Le Grand Perray NOZAY **Bâtiment**	92 400 €	93 000 €	**SCP OUEST AVCOCATS CONSEILS** Tél. 02 40 44 39 07
Vente aux enchères publiques 13 impasse de la Vendage ST JULIEN DE CONCELLES **Maison d'habitation**	80 000 €	Caducité du commandement	**LRB AVOCAT JURIPARTNER** **Me LENGLART G.** Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 417 rue des Coudrais MÉSANGER **Maison d'habitation**	40 000 €	Caducité du commandement	**SELARL RACINE** Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 5 allée des Bleuets ST JULIEN DE VOUVANTES **Maison d'habitation**	46 000 €	130 000 €	**SELARL RACINE** Tél. 02 40 48 02 73

LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales « INFORMATEUR JUDICIAIRE » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département de Loire-Atlantique pour l'année 2021 par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2020 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, l'annonce est facturée, de filet à filet, à 1,78 € mm/colonne (hors taxes) pour l'année2021 en Loire-Atlantique. À compter du 1er janvier 2021, selon L'Arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légale, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique.

NANTES - SAINT NAZAIRE

INFORMATEUR JUDICIAIRE
Le média des affaires

VOS ANNONCES LÉGALES
ET VOS FORMALITÉS JURIDIQUES
DANS TOUTE LA FRANCE

Tel : **02 40 47 00 28**
annonces-legales@informateur-judiciaire.fr
informateurjudiciaire.fr

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

racine AVOCATS

SELARL d'avocats, 33 rue Lamoricière 44000 NANTES
Renseignements au 02 40 48 02 73 - hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur,
Palais de Justice de Nantes (44000), 19 quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE CHÂTEAUBRIANT (44110) 87 rue des Déportés Résistants

Mise à prix (frais outre) : 25 000 €

VENDREDI 9 JUILLET 2021 à 10 h

MAISON D'HABITATION d'une surface habitable de 259 m² édifiée sur une parcelle figurant au cadastre Section AE n° 46 pour 18 a 58 ca comprenant : entrée (13,76 m²), salon (51,5 m²), salle à manger (31,6 m²), donnant sur une cuisine ouverte (26,97 m²), 4 chambres (16,02 ; 26,48 ; 16,81 & 17,04 m²), 2 salles de bains, WC, lingerie (12 m²), bureau (19,04 m²), garage (35 m²).

Mise à prix (frais outre) **: 25.000,00 €**.

Visite : le mercredi 23 juin 2021 de 14h30 à 16h.

À la requête du TRÉSOR PUBLIC – Direction Générale des Finances Publiques poursuites et diligences du Comptable du Service des Impôts de CHÂTEAUBRIANT, Comptable Public habilité, domicilié en ses bureaux, Centre des Finances Publiques, avenue de la Citoyenneté, 44146 CHÂTEAUBRIANT CEDEX.

Ayant **Me P. SIROT** pour avocat.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10% du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N° 21/00006 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

21500821

les avocats

SARL **ACTALEX VAROQUAUX AVOCAT**,
Me Sylvain VAROQUAUX, avocat au Barreau de NANTES,
8 rue Porte Neuve (44000) NANTES,
renseignements téléphoniques au 02.85.52.80.96

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur,
Palais de Justice de NANTES (44),19 Quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE SAINT-HERBLAIN (44800) 44 rue du Havre

Mise à prix (frais outre) : 250 000 €

Avec possibilité de baisse de mise à prix d'un dixième en cas de carence d'enchères

VENDREDI 9 JUILLET 2021 à 10 h

Dans un ensemble immobilier édifié sur la Commune de SAINT-HERBLAIN (44800), au lieudit « La Rabotière », situé de part et d'autre de la Rue d'Avranches et non officiellement plusieurs autres rues, notamment la rue du Havre, figurant au cadastre de ladite Commune sous les références CI numéros 84 à 85, 91 à 94 et 96 à 99, pour une contenance totale de 10 ha 05 a 33 ca.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division-règlement de copropriété dressé par Maître JOUZEL, notaire à NANTES (44), le 21 octobre 1975, dont une expédition a été publiée au premier bureau des hypothèques de NANTES, le 10 décembre 1975, volume 2439 numéro 11, modifié depuis et le plus récemment par un acte de Maître GLAUD, Notaire à SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44), en date du 27 juin 2014, publié au Service de la publicité foncière de NANTES 1er bureau, le 15 juillet 2014, sous les références 4404P01 2014P6896.

LOT NUMÉRO 64 :

UNE MAISON D'HABITATION d'une superficie de 113,5 m², comprenant : hall d'entrée et dégagement avec rangement, salle de séjour, quatre chambres, salle de jeux, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, cellier et garage, outre le droit de jouissance à titre privatif du terrain situé autour de la maison, et les 491/100.359es des parties communes à l'ensemble immobilier.

L'immeuble est libre d'occupation.

Mise à prix (frais outre) : **250.000,00 €**.

Avec possibilité de baisse de mise à prix d'un dixième en cas de carence d'enchères.

Visite : le 1er juillet 2021 de 16 h 30 à 18 h 30.

À la requête de Monsieur Alain COGNAULT, né le 26 janvier 1950 à MAROLLES-EN-HUREPOIX (91), de nationalité française, époux de Madame Jeannine Paulette DEPOND, retraité, demeurant 6 impasse Ferry à SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (78730) et de Madame Valérie Christine COGNAULT, née le 30 avril 1964 à NANTES (44), de nationalité française, épouse de Monsieur Pascal DEBOUT, éducatrice sportive, demeurant 5 avenue Charles Nicolle à SAINT-HERBLAIN (44800).

Ayant pour avocat **Me Sylvain VAROQUAUX**, avocat au Barreau de NANTES (44).

Les enchères ne pourront être portées que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tout renseignement s'adresser au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n° 21/00023 a été déposé, ou au Cabinet de l'Avocat soussigné.

Pour avis, Me Sylvain VAROQUAUX,
avocat
21500910

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 30/04/2021, il a été constitué la SCI dénommée **BATARD&CO**. Siège social: 55 Port Domino 44330 Le Pallet. Capital: 20000€. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Jean-Charles BATARD, 55 Port Domino 44330 Le Pallet. ; Mme Aurélie BATARD, 55 Port Domino 44330 Le Pallet. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.
21IJ05508

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à MESQUER du 14.05.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : CAD SERVICES

Capital social : 1 500 euros

Siège social : 50 allée du Climodet 44420 MESQUER

Objet : Conseils et services dans le domaine des technologies innovantes et services digitaux, Conseils et services aux entreprises en France et à l'international dans le domaine de la gouvernance et gestion d'entreprises, Création, distribution et commercialisation de solutions applicatives ou de logiciels

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Gérance : Monsieur Charles DUFOURCQ, demeurant 14 rue de l'Héronnière 44000 NANTES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis. La Gérance
21IJ06154

Notaires

SCP Catherine GUIHARD et Jérémy DICECCA
Notaires associés
41 rue de Verdun
44410 HERBIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Jérémy DICECCA, en date du 3juin 2021, à HERBIGNAC.

Dénomination : **QUI-WEST**.

Forme : Société civile.

Siège social : 450 rue du Mené, 44420 MESQUER.

Objet : L'acquisition, l'apport, la propriété, la construction, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés à l'unanimité, à l'exception des cessions réalisées entre associés ou au profit des descendants du cédant associé.

Gérant : Monsieur Jean-Baptiste MATTON, demeurant 450 rue du Mené, 44420 MESQUER.

Gérante : Madame Fetia MATTON, demeurant 450 rue du Mené, 44420 MESQUER.

La société sera immatriculée au RCS SAINT NAZAIRE.

Pour avis
21IJ06715

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Aux termes d'un ASSP établi à NANTES du 13.05.2021 il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **DRYLOG SIEGE**: 3 rue Général de GOYON - 44 100 NANTES. Objet : propriété, détention, gestion directe de portefeuille de valeurs mobilières et de titres de sociétés cotés ou non dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; toutes prestations de services ; conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ; prise de participation, directe ou indirecte, minoritaire ou majoritaire de sociétés industrielles ou commerciales ; participation financière, industrielle ou commerciale par voie de création de sociétés nouvelles, réception d'apport de titres ou de numéraires, apports, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1 €, PRESIDENT : Monsieur Stéphane DE RENTY demeurant 3 rue Général de GOYON - 44100 NANTES. AGREMENT: En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION RCS NANTES. Pour avis, le Président.
21IJ05980

BABEL ARTS
communication visuelle
Nantes
logo / plaquettes
affichage / site Web
02 51 82 27 30
contact@babel-arts.com

Par ASSP du 29/04/2021, il a été constitué une SAS dénommée **LODENN INVEST**. Siège social: 5 rue jacques Brel 44800 Saint Herblain. Capital: 15000€. Objet: - Toute activité de consultant et de conseil financier aux entreprises et aux particuliers, notamment dans les domaines i) du financement, sous toutes formes, d'acquisition d'entreprises, de réorganisation actionnariale, de restructuration financière, d'opération de croissance externe, d'investissements, ii) du refinancement, sous toutes formes, de dette et iii) du financement, sous toutes formes, des besoins de toute nature des entreprises ; - L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance, la prise en location-gérance, l'acquisition, la vente de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ; La participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements ayant un caractère immobilier, commercial, industriel, de service ou financier, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ; La gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières et les opérations afférentes ; La propriété et la gestion de tous immeubles ou droits de propriété intellectuelle ; Toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, marketing, informatique, de ressources humaines ou de gestion au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation ; Et généralement, la réalisation de toutes opérations quelconques industrielles, juridiques, économiques et financières, civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et de favoriser le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Président: M. Bruno ZERBIB, 26 rue Richard Lenoir 35000 Rennes. **DG**: M. Vincent RIVAILLON, 54, rue d'Enghien 44700 Orvault. ; M. Matthieu Lecomte, 13 rue d'Alger 44100 Nantes.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.
21IJ05506

Par acte SSP du 01/06/2021, il a été constitué une SAS dénommée **M&T SERVICES.** Siège social : 25, avenue de la vertonne, 44120 VERTOU. Capital : 1.964 euros. Objet : Transports avec véhicules dont le PTAC dépasse 3.5T. Président : M. Ismael BAH, 25, avenue de la Vertonne, 44120 VERTOU. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES
21IJ06694

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **POKE ROYALE** ; Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ; Siège social : 10 place de l'Eglise 44700 ORVAULT ; Objet social : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de restauration, épicerie, snack, crêperie, bar, pizzeria, brasserie, sur place ou à emporter (…). Durée : 99 ans ; Capital social : 10.000 euros ; Gérance : Benoit SIGOIGNET sis 17, avenue de France 44300 NANTES et François CHARPENTIER sis 3, rue du Cheval Blanc 44000 NANTES sans limitation de durée. RCS NANTES.

Pour avis,
21IJ06699

Arceis Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 2021, à NANTES, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HUGUEN**.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social : 150.000 euros, uniquement constitué d'apports en nature.

Siège social : 12 avenue Joséphine Pencalet 44300 NANTES.

Objet social : activité de holding (prise de participation, gestion des filiales, animation du groupe).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérant : M. Franck MORTIER, demeurant 12 avenue Joséphine Pencalet 44300 NANTES, pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS NANTES.
21IJ06708

KACERTIS AVOCATS
46 rue Félix Faure 44000 NANTES
Tél. 02 40 73 08 23

SCI CROQUEFER

Société civile immobilière au capital de 1000 euros
Siège social : Le Clos Maurin numéro 2 - 44290 MASSERAC
En cours d'immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile immobilière CROQUEFER ; capital : 1.000 € apportés en numéraire ; siège : Le Clos Marin numéro 2 44290 MASSERAC; objet : acquisition et gestion de biens immobiliers ; Gérants : M. Grégorie CROQUEFER, demeurant 27 Allée Micheline 93320 LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS - durée : 99 ans ; RCS SAINT NAZAIRE.

Toute cession de parts sociales à un tiers doit être autorisée par des associés représentant les deux tiers des parts.
21IJ06709

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 17/05/2021 à THOUARE SUR LOIRE, il a été constitué la société RMBW, SAS, au capital de 300 000 euros, siège social : 6 rue de Bruxelles ZI des Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE ; Objet : Acquisition, gestion, vente de toutes valeurs mobilières, prise de participation ou d'intérêts sous une forme ou une autre dans toute société ou entreprise et plus généralement toutes opérations financières réalisées par une société holding, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Raphaël BERNARD demeurant 4 rue du Lieutenant Jean de Sesmaisons 44300 NANTES. AVIS RCS NANTES

21IJ06322

Par ASSP en date du 13/04/2021, il a été constitué une SARL dénommée **FM AUTO GRAND OUEST**. Siège social : 06 chemin de Launay 44390 PETIT-MARS Capital : 500 €. Objet social : - L'achat et la vente ainsi que tout négoce de tout véhicule automobile ou tout autre véhicule motorisé à l'exception des poids lourds. - la préparation, la réparation et le nettoyage de tout véhicule acheté ou négocié par ses soins et destiné à la vente, au titre de la garantie ou autres services internes intervenant dans le cadre de ces transactions. - La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son projet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Gérance : M Mostefa FOUGHALIA demeurant 06 chemin de Launay 44390 PETIT-MARS Durée : 99 années ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06334

Aux termes d'un ASSP à SAUTRON du 22/04/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : **V. H. FLANDRE**. Siège social : 49 Rue de la Pépinière 44880 SAUTRON Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement. Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Sylviane DECONYNCK épouse VERHILLE demeurant Résidence « Le Clos Belle Dune » Lot 4, 25 Avenue du 11 novembre 1918 44 250 SAINT BREVIN LES PINS. Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06424

Par ASSP du 29/04/2021, il a été constitué une SASU dénommée **ALTO SERVI**. Siège social : 6 rue de richebourg 44000 Nantes. Capital : 1 000 €. Objet : Ecurie de course au large, transatlantique en solitaire, activité nautique; gestion & organisation de projets de courses au large, Achat, vente & location de voilier, vente de pièces & d'équipement, communication & promotion, organisation ponctuelle d'évènementiel, participation à tous salons & manifestations, ayant rapport directement ou directement avec la course au large ou toutes activités nautiques &navales ; Conseil en marketing, communication, marketing digital et sales marketing. Président : M. Pierre-Arnaud DESTREMAU, 6 rue de richebourg 44000 Nantes. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ05325

EFI SCIENCES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/04/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BM RESTAURATION

Objet social : restauration rapide

Siège social :14 boulevard Einstein, 44300 NANTES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans

Président : M. BECHEKER Belaïd, demeurant 14, boulevard Einstein, 44300 Nantes

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Toutes les cessions, y compris entre associés, à titre onéreux ou à titre gratuit, est soumise à agrément des associés, statuant à l'unanimité

Immatriculation au RCS de Nantes

Pour avis
21IJ06353

Par ASSP en date du 27/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée **KTSENS**. Siège social : 11 impasse de l'enfer 44470 CARQUEFOU. Capital : 1000 €. Objet social : La fourniture de prestations de conseils et études se rapportant à l'activité de conception, d'organisation, de pilotage et d'animation de sociétés pouvant aller jusqu'à la conduite de la politique générale d'une société, La fourniture de prestations de conseils et études se rapportant à l'activité de conception, d'organisation, de pilotage et d'animation de sociétés pouvant aller jusqu'à la conduite de la politique générale d'une société. Président : M GERARD Stéphane demeurant 11 impasse de l'enfer 44470 CARQUEFOU élu pour une durée de Illimitée ans. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06393

Par acte SSP du 25/05/2021, il a été constitué une SAS dénommée : **BK LOGISTICS.** Siège social : 31 rue du Leinster - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Capital : 5.500,00 euros. Objet : Transport routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de PMA et messagerie (colis et courriers). Président : M. Fethi KHELIL, 1 rue des Eglantiers - 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06351

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 7 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV CHAMBRERIE**.

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro, CS 10333, 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06455

Notaires Presqu'île

Maître Cécile GAUTHIER, Notaire
1 bis avenue du Gulf Stream
44380 PORNICHET

EUCALYPTUS

Société Civile Immobilière au capital de 10.020 €
Siège social : 32 allée du Clos Farais
44410 HERBIGNAC
RCS de SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu le 27 mai 2021 par Me GAUTHIER, Notaire, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EUCALYPTUS

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 10.020 €

Siège social : 32 allée du Clos Farais 44410 HERBIGNAC

Objet social : propriété et location immobilière - gestion de valeurs immobilières - achat et vente desdits biens.

Co-gérance :

Monsieur David BODIGUEL, domicilié 32 allée du Clos Farais 44410 HERBIGNAC

Madame Géraldine NOGUES, domiciliée 32 allée du Clos Farais 44410 HERBIGNAC

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DE SAINT-NAZAIRE.

Pour avis,

RCS SAINT-NAZAIRE

21IJ06425

---

tgs AVOCATS France Test Multi Logo

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/05/2021, il a été constitué la SAS à associé unique suivante. Dénomination : **EUROFLOORS FRANCE.** Capital : 500 Euros. Siège social : 5 Avenue Barbara, BP 12 - 44570 TRIGNAC. Objet : Pose de revêtements de sols, fourniture et pose d'ameublement et d'équipements pour navires. Durée : 99 ans. Président : La société EUROFLOORS SAS DI CRIMI & C, société de droit italien, sise 391/A Avenue Triestre 95010 SANTA VENERINA (ITALIE) immatriculée sous le N° CT 428529 représentée par M. Angelo CRIMI. La société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE.

21IJ06436

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 20 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV ALBERT**.

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06458

Notaire

Etude de Maîtres Françoise FAURE et Jean-François VIGNES
Notaires associés à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (Gironde)
152 rue de la République

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-François VIGNES, Notaire à STE-FOY-LA-GRANDE (33220), 152 Rue de La République, le 26 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, mise à disposition à titre gratuit, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : **SCI DU CASTELLI**.

Siège social : PIRIAC-SUR-MER (44420) 23 Bis route du Sémaphore.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation.

Capital social : DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE TROIS CENTS EUROS (264.300,00 EUR) divisé en 26430 parts de 10,00 € chacune.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants sont : Monsieur Gérard François D'ANDREA et Madame Florence Léonie Marie GROLLEAU, demeurant à LABASTIDE-BEAUVOIR (31450) 4, rue des Vignes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, le notaire

21IJ06440

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

QUAI 37

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 Boulevard Henry Orrion
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 27/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI ; Dénomination sociale : QUAI 37 ; Siège social : 50 Boulevard Henry Orrion, 44000 NANTES ; Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire ; Gérance : Madame Estelle FLEURY, 49 avenue de la Coquetterie, 44000 NANTES ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06441

Par ASSP en date du 27/05/2021, il a été constitué une SARL dénommée **REJ-WE**. Siège social : 13 rue marie curie 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE. Capital : 10000 €. Objet social : La gestion, l'animation, et développement d'espaces de vie et de travail partagé, l'organisation d'évènements et de privatisation d'espace de bureau. Gérance : M. ANTONIN MEUNIER demeurant 64 ROUTE DE CLISSON 44200 NANTES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06452

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HSB IMMO**.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège Social : 38 chemin de Treffendi Saillé 44350 GUERANDE.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment une maison située 38 chemin de Treffendi Saillé, 44350 Guérande

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années.

Capital social : 1.000 €.

Gérant : M. Hervé BRAUNSTEIN, demeurant 10 Route de Ker Jacot 44740 Batz-sur-Mer.

Transmission des parts : Cession des parts sociales avec agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés..

La société sera immatriculée au R.C.S. de St Nazaire.

Le représentant légal

21IJ06447

Notaires

Office Notarial de Maître Antoine MICHEL et Martial MANCHEC
6 Rue des Chênes - BP 33
44440 RIAILLÉ
Avec bureau permanent
à SAINT-MARS-LA-JAILLE
VALLONS-DE-L'ERDRE
(44540)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine MICHEL, Notaire de l'Office Notarial, le 21 mai 2021, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : **GFA TERRES D'AVENIR**.

SIEGE SOCIAL : MESANGER, La Petite Foresterie.

OBJET : la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition. - et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. .

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (148 000,00 €), divisé en 148 parts de MILLE EUROS (1 000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 148.

GERANT : Monsieur Benoît Jean Marie SUTEAU, demeurant à MESANGER (44522), La Petite Foresterie, né à NANTES (44000), le 1er juin 1972.

Apports en nature effectués par les associés : Parcelles de terres sises Commune de MESANGER

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Le Groupement sera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis et mention

Maître Antoine MICHEL

21IJ06448

IJ INFORMATEUR JUDICIAIRE
ABONNEMENT
02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

Par ASSP en date du 03/05/2021 il a été constitué une SCI dénommée **SCI MLF PLACEMENTS**. Siège social : 62 rue Noé de l'Epinette 44120 VERTOU. Capital : 1000 €. Objet social : Location meublée et/ou non meublée de tous immeubles et droits immobiliers. Gérance : Mme LEFUR Marie demeurant 54 rue Claude Decaen 75012 PARIS 12. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06350

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 20 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV LA PIERRE LEVEE**.

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06456

---

neo law
LE JURIDIQUE AUTREMENT
Nouveau site internet !
RDV sur www.neolaw.fr

Par ASSP en date du 22/04/2021 il a été constitué une EURL dénommée **DAJGURU EURL**. Siège social : 1 rue Mondésir 44000 NANTES. Capital : 27 €. Objet social : 1/ L'édition, la publication, la distribution et la vente de tous journaux, périodiques ou livres, soit commerciaux, politiques, moraux, artistiques ou littéraires, sur tous supports y compris électroniques, ainsi que la production et la commercialisation de films, de disques compact, de jeux vidéo et de disques virtuels digital (DVD). 2/ L'exploitation de licences de marques en vue de l'édition et la diffusion de journaux et magazines périodiques, de livres, de la production et de la diffusion de films et d'une manière plus générale de la vente de tous objets ou produits liés à l'exploitation de ces licences. 3/ L'exploitation et la fabrication de tous produits dérivés des marques dont la société DAJGURU est propriétaire ou dont l'exploitation lui est confiée, quels que soient les supports de ces produits dérivés. 4/ L'organisation de rencontres, ateliers, conférences, débats, salons, concerts ou soirées dans le cadre de la promotion ou le développement des marques, produits ou objets dont l'exploitation est envisagée. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Gérance : Mme Dounia AJAMI demeurant 980 Route de Parisot 81800 COUFOULEUX. Durée : 27 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06480

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 20 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV RAMEAU**.

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06459

IC RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 rue de Constantine
44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 27/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **IC RENOVATION**.

Siège social : 3 Rue de Constantine,44100 NANTES.

Objet social : Entreprise générale du second oeuvre.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur Camille Clément Serge ERNAULT demeurant 324 allée du Domaine des Pins 85440 TALMONT STHILAIRE et Monsieur Ivan Christophe Lucien MOLLÉ demeurant 3 rue de Constantine 44100 NANTES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance

21IJ06479

ADVELIA expertise

AVIS

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 26/05/2021 de la SCI MAT2520 au capital de 1000€. Siège : 23, avenue du Sénégal, 44800 ST-HERBLAIN. Objet : acquisition, prise de participation, gestion et cession de tous titres, valeurs mobilières, participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières ; acquisition, administration, gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles et de tous biens immobiliers. Durée : 99 ans. Gérants : M. Benoit GROUT de BEAUFORT et Mme. Lucie GROUT de BEAUFORT demeurant ensemble 23, avenue du Sénégal, 44800 ST-HERBLAIN. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis, la gérance.

21IJ06471

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

TKM

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : SCI TKM

SIGE SOCIAL : 11 rue de la Boursette, Lieudit La Grille - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires. Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1 000 €

GERANCE : La SARL CoDevCo dont le siège social est situé 11 rue de la boursette, Lieudit La Grille - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES et la SARL 2FA dont le siège social est situé 8 La Haie du Pont, la Chapelle Basse-Mer - 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

21IJ06474

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI DES TROIS TERRES**.

FORME : Société Civile Immobilière.

SIEGE SOCIAL : Le Fonteny - (44220) COUERON.

OBJET :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'édification de toutes constructions sur lesdits biens immobiliers.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 8.000 euros

GERANCE :

- Madame Dominique LAPOUTGESCHEID demeurant 2 avenue René Bazin à NANTES (44000),

- Monsieur Benoît MARTIN demeurant 9 rue du 14 juillet à NANTES (44000).

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

- Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales,

- Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède de parts sociales.

CESSION DE PARTS SOCIALES :

- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

- Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autre que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Pour avis

21IJ06485

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 20 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV VIGNANCOUR**.

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06462

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP du 28/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU ; Dénomination : C.A. HOLDING ; Siège : 16 rue Marius Berliet – 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 1 000 € ; Objet : Prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, gestion, administration et, à titre occasionnel, vente de ces parts ou valeurs mobilières ; emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie. Direction, animation, conseil et contrôle d'activités de toutes personnes morales ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Président : Monsieur Alexandre CARTRON, demeurant 37 rue de Nantes, 44810 LA CHEVALLERAIS. La Société sera immatriculée au RCS de NANTES. Pour Avis, le Président

21IJ06481

BREW KNOT

SAS au capital de 3 000 euros
Siège social :
82 rue Jean Jacques Audubon
44830 BOUAYE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un SSP à Bouaye le 31/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SASU.

Dénomination sociale : **BREW KNOT**.

Siège social : 82, Rue Jean Jacques Audubon 44830 BOUAYE.

Objet social : La fabrication de bière artisanale.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 3 000 euros.

Gérance : Monsieur Pierre JOUIN demeurant 82, Rue Jean Jacques Audubon 44830 BOUAYE.

Immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis, la gérance

21IJ06496

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 7 mai 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV NATIONALE.**

Forme : société civile de construction vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 d'euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ06457

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE L'OUEST**.

FORME : Société à Responsabilité Limitée.

SIEGE SOCIAL : Le Fonteny - (44220) COUERON.

OBJET :

- Le transport public routier de marchandises et la location de véhicules industriels ; la commission de transport, l'affrètement de tous véhicules pour le transport public de marchandises ;

- L'achat, la vente, la gestion de tous équipements, matériels, véhicules industriels ;

- La réparation de tous matériels, outillages et installations pouvant être utilisés dans les activités de cette nature, l'emmagasinage et la manutention de toutes matières et marchandises, et toutes opérations accessoires,

- L'activité de négoce et de courtage de déchets dangereux et non dangereux,

- La création et l'exploitation de toutes installations, installations collectives, installations internes, procédant au lavage des fûts et des citernes ayant été utilisés pour le stockage ou le transport de substances dangereuses et non dangereuses de toute nature, notamment de matières alimentaires ;

Plus généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à cet objet.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 50.000 euros.

GERANCE :

Monsieur Tony SEILLER demeurant 61 rue de La Chênelière à SAINT GILLES CROIX DE VIE (85800)

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de NANTES

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

- Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales,

- Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède de parts sociales.

CESSION DE PARTS SOCIALES :

- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

- Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autre que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Pour avis

21IJ06486

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

Cabinet Guillaume Clergeau

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12 MAI 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS.

Dénomination : **L'ATELIER BEAUTE SORINIERES**.

Siège social : 5 bis La forêt - 44 840 LES SORINIERES.

Objet : L'activité de salon d'esthétique, de manucure, de vente de produit de parfumerie et de beauté et prestations annexes.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Gérant : Madame TURKI LELLA demeurant 5 bis La forêt 44 840 LES SORINIERES.

Immatriculation RCS de Nantes.

Pour insertion

21IJ06508

ANTHONY DUVERGER INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
225 Rue de la Renaudière
44300 NANTES
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mai 2021, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **ANTHONY DUVERGER INVESTISSEMENT**.

Durée : 99 années.

Siège social : 225 Rue de la Renaudière, 44300 NANTES.

Capital social : 1 000 euros.

Objet : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés et entreprises en vue et de façon à en assurer le contrôle, de participer activement à la définition de leur stratégie et à la conduite de leur politique.

Gérant : Monsieur Anthony DUVERGER, né le 26 mars 1976 à ROCHEFORT (17), de nationalité française, demeurant 14 Rue des Eglantiers, ETRICHÉ (49).

Immatriculation : RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ06526

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/05/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : HF BATI CONSTRUCTIONS

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 6 rue de la Petite Colline, 44350 GUERANDE

Objet social : Construction, Rénovation, Terrassement, Maçonnerie, Isolation, Pose de Plaques de Plâtre, Aménagement Intérieur, Menuiserie, Peinture, Carrelage, Revêtement de sol, et toutes opérations pouvant se rattachées à l'objet social

Président : M. Hakan MACIT demeurant 2 rue Molière, 44600 SAINT NAZAIRE

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

21IJ06542

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à NANTES en date du 11 mai 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **GUTENBERG**, Siège social : 4 quai de la Fosse 44000 NANTES, Objet : L'exploitation d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;l'emprunt de tous fonds nécessaires à l'objet social et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital :100 euros constitué d'apports de numéraire. Gérance : Jeanne MASSON, demeurant 4 quai de la Fosse 44000 NANTES et François PROCUREUR, demeurant 18 rue Emile Souvestre44000 NANTES. Agrément des cessions : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06549

Par acte sous seig privé en date du 29/05/2021 il a été constitué une SCI dénommée **SCI S.P.L**. Siège social : 35 cour de l'Horloge Ancenis-Saint-Géréon (44150) Capital : 100 €. Objet social : acquisition, construction et détention de biens immobiliers. Gérance : Philippe SMIL né à CAUDRY (59540) le 6 mars 1968, de nationalité française, demeurant à 35 cour de l'Horloge Ancenis-Saint-Géréon (44150). Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ06503

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à OSAKA du 19/05/2021, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **ARC NANTES**.

Siège : 40, rue de la Tour d'Auvergne, 44200 NANTES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 8 000 euros.

Objet : modélisation 3D et programmation.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Mr Corentin BARBEC, demeurant 3 place de la Morinière, 44880 SAUTRON.

Directeur général : Mr Yoshinori KAWAMURA, demeurant 5-3-24-1 Sakuragaoka, Minoh-shi, 562-0046 OSAKA JAPON.

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ06504

Par acte SSP du 20/05/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **AWELHOME**. Objet social : Activités de marchand de biens. Siège social : 90 La Grée, Saint Denac, 44117 Saint-André-des-Eaux. Capital : 40000 euros. Durée : 99 ans. Président : M. CHAULET Thierry, demeurant 90 La Grée Saint Denac, 44117 Saint-André-des-Eaux. Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. Clause d'agrément : Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé ou du conjoint d'un associé ainsi qu'en cas de succession, est soumise à l'agrément préalable du président. Immatriculation au RCS de Saint-Nazaire

21IJ06543

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

BIDAUD CHAUFFAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 733 la Pageaudière
44521 OUDON
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée BIDAUD CHAUFFAGE. **Capital** : 10 000,00 Euros. **Siège** : 733 la Pageaudière – 44521 OUDON. **Objet** : Les prestations de service en matière de conseil aux chefs d'entreprises, d'assistance administrative, marketing, stratégies commerciales, de l'installation d'équipements thermiques et de climatisation, la direction, l'animation, le management, le conseil en gestion et le contrôle d'activités de toutes personnes physiques ou morales. La prise de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou artisanales ; toutes activités connexes et accessoires. **Gérance** : M. Christian BIDAUD demeurant au 733 la Pageaudière – 44521 OUDON et M. Régis BIDAUD demeurant au 187 rue des Potimarrons - Anetz – 44150 VAIR-SUR-LOIRE. **Durée** : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

21IJ06546

ABONNEZ-VOUS

EP INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 3 chemin de la Montéguère
44700 ORVAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 mai 2021 à ORVAULT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **EP INVEST**.

Siège : 3 chemin de la Montéguère 44700 ORVAULT.

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 100 euros.

Objet : - la gestion, la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création des ociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement ;

- le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou de location gérance de tous biens et autres droits ;

- d'acquérir, gérer et céder tous biens et droits nécessaires aux activités des sociétés qu'elle contrôle et/ou à la gestion de son patrimoine et de ses liquidités ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant de rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Erwan PERES, demeurant 3chemin de la Montéguère, 44700 ORVAULT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le président

21IJ06548

ORATIO
AVOCATS

Rue de Québec
49300 CHOLET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, en date du 01/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée à associée unique. Dénomination : **RENDAL 44**. Siège : Route de Vannes, 44800 ST HERBLAIN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 10.000.000 euros. Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de concession, distribution, négoce de véhicules automobiles, neufs et occasions, de garage, d'entretien de véhicules automobiles, négoces de pièces détachées, pneus, huile et accessoires. La location de véhicules de toutes natures sans chauffeur. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession des actions de l'associée unique est libre. Agrément en cas de pluralité d'associés : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société SOFISA, SAS à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est ZA du Cormier - 1 Bd Jean Rouyer, 49300 CHOLET, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 378 233 837. La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis, la présidente

21IJ06559

GMV NOTAIRES

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

MENDES FRANCE

Société Civile immobilière
Capital de 2.170.000 €
29 Boulevard Guisth'au - 44000 NANTES
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Pierre MENANTEAU, Notaire à NANTES, le 26 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MENDES FRANCE

Forme : société civile immobilière

Siège social : 29 Boulevard Guisth'au - 44000 NANTES

Durée : 99 ans

Objet : L'acquisition d'un plateau de bureaux d'une SHON de 548m² et de parkings, situés 180 Avenue Pierre Mendes France - 49800 TRELAZE.

L'acquisition d'un plateau de bureaux d'une SHON de 622 m² et de parkings, situés 220 Avenue Pierre Mendes France - 49800 TRELAZE.

L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion l'administration, la transformation, la prise à bail et à la location et à titre occasionnel et non spéculatif, la vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Capital social : 2.170.000 euros

Gérante : Mme Claude PRETESEILLE, demeurant à SAUTRON (44880) 8, allée du Bois

Clause d'agrément : toutes les cessions de parts sociales, sauf celles entre associés, entre conjoints et partenaires pacsés, au profit ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaire pacsé, ascendant ou descendant n'est pas associé, sont soumises à l'agrément préalable des associés repréentant plus de la moitié du capital social

Immatriculation au RCS de NANTES.

POUR AVIS ET MENTION

Me MENANTEAU, Notaire

21IJ06555

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/05/2021, il a été constitué la SCI suivante. Dénomination: **SCI QU'ARVELLA**. Capital : 1 000 Euros. Siège social : Le Moulin Cassé - 44470 CARQUEFOU. Objet : La propriété d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et la gestion, par voie de bail, location ou autrement, desdits immeubles, et de tous autres immeubles annexes et accessoires bâtis ou non dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, leur aménagement, leur administration, par tous moyens. Durée: 99 ans. Cession de parts: Les parts sociales ne peuvent être cédées à quelque personne que ce soit qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés présents ou représentés, représentant au moins 60% des parts sociales, l'associé cédant pouvant participer au vote. Gérance : M. Bruno LANGEVIN demeurant Le Moulin Cassé 44470 CARQUEFOU et Mme Stéphanie DEROUIN demeurant 3 rue des Oréades 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ06499

Par acte SSP du 25/05/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NOURRISSON PENIN Objet social : La propriété, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et biens immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange. Siège social : 21 rue Pierre Mendès France 44340 BOUGUENAIS. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes. Au capital de : 1 000 €. Mode de cession de parts sociales : Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément sauf entre associés. Gérance : Mme Nourrisson Cyrielle demeurant 21 rue Pierre Mendès France 44340 BOUGUENAIS.

21IJ06601

les avocats

NOEMIE CHANSON
Cabinet d'avocats
9 rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinieres

TALENTEX

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 114 rue Jean Fraix 44400 REZÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/05/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TALENTEX

Forme sociale : SAS

Au capital de : 10.000 €.

Siège social : 114 rue Jean Fraix 44400 REZÉ.

Objet : Conseil et assistance dans les affaires, notamment dans le cadre des activités de blanchisseries, et plus précisément l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'accompagnement des dossiers techniques et le conseil sur la réglementation environnementale ; l'optimisation des processus de production, l'optimisation des flux logistiques, l'accompagnement dans les certifications ISO 9001 ; la formation.

Président : M. Alain LE ROY demeurant 114 rue Jean Fraix 44400 REZÉ

Directeurs généraux : M. Xavier BIGO demeurant 33 rue de la Rosière d'Artois 44100 NANTES ; M. Hervé PAILLUSSON demeurant 29 Hent Ty Pri Rosnabat 29170 FOUESNANT ; M. Pierre-Henri POIRRIER demeurant 139 rue de Rome 75017 PARIS et M. Pierre CREPIN demeurant 22ter rue Lucien Béjeau 49100 ANGERS

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation de Nantes.

Pour avis

21IJ06582

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 avril 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : **AB'CHAPE**.

NOM COMMERCIAL : AB'CHAPE.

CAPITAL : 5.000 euros.

SIEGE : 9 rue du Pré Clos – 44130 FAY DE BRETAGNE.

OBJET : CHAPES – ENDUITS – REVETEMENTS DE SOLS DURS ET SOUPLES.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant étant prises en compte pour le calcul de cette majorité.

PRESIDENTE : Madame MONNIER Meriem, demeurant 7 avenue des Loriettes – 44380 PORNICHET, a été nommée pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de Saint-Nazaire.

Pour avis

21IJ06596

Par acte SSP du 24/05/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **JAME IMMO**. Objet social : Location de biens immobiliers. Siège social : Lieu dit Lumien, 44170 Treffieux. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : Mme NICOL Audrey, demeurant Lieu dit Lumien, 44170 Treffieux. Clause d'agrément : Cession libre entre associés et soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ06581

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

LFS

SCI au capital de 1 500€
Siège social: 9 rue du Plessis Guéry 44330 LE PALLET

AVIS DE CONSTITUTION

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : LFS

SIEGE SOCIAL : 9 rue du Plessis Guéry 44330 LE PALLET

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1 500 €

GERANCE : Monsieur Laurent SURIE demeurant 9 rue du Plessis Guéry 44330 LE PALLET

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

21IJ06615

SAINT-GAL AVOCAT
7 bis rue Gresset
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dénommée « **DDLCT SAS** », par acte SSP en date à OUDON du 28 mai 2021

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DENOMINATION SOCIALE : **DDLCT SAS**.

CAPITAL : 22 000 euros.

SIEGE : 136, rue des Ormeaux – 44521 OUDON.

OBJET : Achat, vente, dépôt vente de matériels neufs ou d'occasion pour cafés, hôtels, restaurants et collectivités, import, export, et plus généralement toutes activités s'y rapportant ; Négoce de fournitures et équipements divers ; Prestations de services au profit de toutes sociétés dans les domaines susvisés ; La prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion et la cession de ces participations.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

president : Monsieur Julien DURIF demeurant 136, rue des Ormeaux – 44521 OUDON.

IMMATRICULATION : RCS de NANTES.

CLAUSE D'AGREMENT : L'agrément préalable de la collectivité des associés est requis pour toutes les cessions ou transmissions d'actions entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, y compris au profit d'un conjoint, d'un ascendant, d'un descendant ou d'une personne ayant la qualité d'associé.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES

Pour insertion, le Président

21IJ06602

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/05/2021, il a été constitué la SARL à associé unique suivante. Dénomination : **CCM LAHEUX**. Capital : 5 000 euros. Siège social : 13 Allée Mélusine - 44190 GORGES. Objet : Charpente, ossature bois, couverture, menuiserie, bardage, pose de fenêtres de toit. Aménagements extérieurs bois de type terrasse, pergolas. Aménagements intérieurs de type placo, placards sur mesure. Rénovation et aménagement du bâtiment. Durée : 99 ans. Gérance : M. Guillaume LAHEUX demeurant 13 allée Mélusine 44190 GORGES. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ06604

Par acte SSP du 01/06/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **CALUPI**. Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la mise en location, et l'administration de tout bien immobilier. Plus généralement, toutes opérations ne modifiant pas le caractère civil de la société. Siège social : 2, Rue de la Savonnerie, 44200 Nantes. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. LUCE Guillaume, demeurant 2, Rue de la Savonnerie, 44200 Nantes, M. PILIKIAN Cyril, demeurant 5, Rue de Gorges, 44000 Nantes, M. CANTETEAU Valentin, demeurant 15, Rue Vallon Montebello, 13006 Marseille. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, conjoint, ascendants et descendants. Les autres cession sont soumises à agrément Immatriculation au RCS de Nantes

21IJ06627

PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

HOLDING VFP

Société civile
Au capital de 249.000 euros
Siège social : Le Dresny – Lieudit Paimbé
44630 PLESSE
R.C.S. SAINT NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée signé électroniquement le 1er juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile

Dénomination : HOLDING VFP

Siège social : Le Dresny – Lieudit Paimbé 44630 PLESSE

Objet : La Société a principalement pour objet, en France et à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quel que soit leur objet.

Elle a également pour objet :

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;

- l'accomplissement de toutes prestations de services pour la bonne marche de l'activité de la Société et/ou de ses filiales,

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la construction ou l'achat de tous biens immobiliers,

- la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle,

- l'acquisition et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et de titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;

- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la pris, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 249.000 euros, constitué uniquement d'apports à la Société de titres de la SARL FRANCK PERIGAUD (749 971 396 RCS SAINT-NAZAIRE)

Gérants : Monsieur Franck PERIGAUD et Madame Valérie PERIGAUD, demeurant ensemble à PLESSE (44630), Lieudit Paimbé – Le Dresny

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

La Gérance

21IJ06619

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **Auto école du Collet** Capital : 1000€. Siège social : 1 Le Petit Collet 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Objet : Prestation de services relatifs à l'enseignement de la conduite avec ou sans location doubles commandes auprès d'auto-écoles agrémentées. Gérant : ASSIGNAMEY Ferdwoos 1 Le Petit Collet 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS SAINT NAZAIRE

21IJ05537

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François BIGEARD, notaire à NANTES le 01/06/2021, il a été constitué la société dénommée « **SCI ROUXEL** », Société civile immobilière dont le siège est à LE BIGNON (44) 13 bis rue des Sorinières. Durée : 99 ans. Capital social : 60.000,00 €

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Cogérants : Mr Anthony ROUXEL, demeurant à LE BIGNON (44) 13 bis rue des Sorinières; Mr Alexandre ROUXEL, demeurant à LA PLANCHE (44) 1 chemin des Prés ; et Mme Marine ROUXEL, demeurant à MONTBERT (44) 8 rue de la Jarrie.

Clause d'agrément : décision des associés à l'unanimité.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis et mention

21IJ06626

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire à LA BAULE, le 1er juin 2021 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : L'exploitation d'une activité de bar, café, restaurant, traiteur, salon de thé, sur place ou à emporter, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet similaire ou connexe .

Dénomination : MAISON

Siège social : LE POULIGUEN (44510), 12 rue du Centre.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 5.000,00 EUR.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Président : Madame Céline THIRIET-QUILICI demeurant à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), 12 avenue de Mésoré.

Directeur Général : Monsieur Patrick BOUIN demeurant à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), 4 rue Jules Simon.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE

Pour avis

Le notaire.

21IJ06635

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/05/21, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de St Nazaire une EURL au capital de 1 000 € dénommée FURET et dont le siège social est La Chiquelerie 44320 FROSSAY. Son objet est le commerce de gros d'accessoires, de pièces détachées et d'équipements divers pour véhicules automobiles, commerce de gros de pneumatiques, peinture, carrosserie automobile, réparation et entretien de tous véhicules automobiles, location de véhicules automobiles, vente de véhicules neufs et d'occasion. Son gérant est M. Vincent FURET demeurant 1 bis La Bergerie 44320 ST PERE EN RETZ.

Pour avis

21IJ06644

GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juin 2021

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction-vente

Dénomination sociale : LES TERRASSES DU PORT

Siège social : 7 bis avenue des Pétrels 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

Objet social principal : La construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fractions, par quelque moyen que ce soit, achevé ou en l'état futur d'achèvement. A cet effet, l'acquisition de tous immeubles bâtis en vue de leur démolition et édification d'un ou plusieurs immeubles neufs, l'acquisition de terrains en vue de l'édification de tous immeubles ou la surélévation d'immeubles existants, l'acquisition de tous biens et droits pouvant en constituer la dépendance ou l'accessoire comme de tous biens et droits qui seraient nécessaires à la réalisation de l'objet social. L'obtention du ou des autorisations de construire permettant la réalisation du ou des programmes immobiliers à réaliser par la Société. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives. La constitution ou la participation au sein de toute association syndicale, syndicat de copropriétaires ou indivision réglementée en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles. A titre accessoire, le lotissement de terrains préalablement à la réalisation et à la vente des constructions, la réalisation de tous travaux d'aménagement nécessaires à l'achèvement du ou des programmes immobiliers projetés, la conclusion de baux à construction, la location, l'administration et la gestion desdits immeubles, la transformation ou la rénovation d'immeubles anciens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Louis ROMIEUX demeurant 12 boulevard du Port 44380 PORNICHET.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. La cession de parts à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, soit par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le Gérant

21IJ06631

FI PATRIMOINE

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 39 rue Léon Jamin 44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/05/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FI PATRIMOINE

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 500 €

Siège social : 39 rue Léon Jamin 44000 NANTES

Objet social : acquisition, revente, gestion administrative civiles de tous biens immobiliers

Gérance : Tanguy DESCLOS DE LA FONCHAIS demeurant 36 Bd Louis Millet 44300 NANTES

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ06658

Notaires

Société Civile Professionnelle « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BRÉMENT notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE, 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud GIRARD, Notaire à REZE en date du 1er juin 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LECOMOVA IMMO

Forme juridique : Société Civile Immobilière

Au capital social de : 1.400 euros

Siège social : 4 rue Emile Zola 44620 LA MONTAGNE

Objet social :

La propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement d'un bien immobilier sis à LOCQUELTAS (56390) Lieu-dit Er Guerlen, et/ou de tout autre bien dont elle viendrait à être propriétaire,

- La construction de tous biens immobiliers sur les terrains dont elle viendrait à être propriétaire,

- La vente à titre accessoire dans le cadre de l'activité civile de la société.

- La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale;

- L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles, et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire, des prêts consentis, par toute personne physique ou morale, aux associés ensemble ou séparément, pour leur permettre de libérer les parts sociales auxquelles ils auront souscrit lors de la constitution de la société ou lors d'une augmentation de capital social.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Gérance : Mme Elodie LE CORFF demeurant 8 rue du clos Ponthiou 35190 TINTENIAC et Mme Emmanuelle LE CORFF demeurant 4 rue Emile Zola 44620 LA MONTAGNE.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis

Le notaire.

21IJ06636

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/05/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : BEAULIEU SERVICES SAP

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 1 rue du Charron, 44800 ST HERBLAIN

Objet social : Nettoyage courant des bâtiments

Gérance : M. David BEAULIEU demeurant 61 boulevard Paul Chabas, 44100 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ06692

AREX ATLANTIC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société par acte sous seings privés en date du 19/05/2021 présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **MATT AND ROAD**. Siège social : Rue de l'Océan – Zone de la Sangle – 44390 NORT SUR ERDRE. Objet social : L'activité de carrossier constructeur, à savoir la conception, la construction, le montage, le négoce de matériels, la fabrication de carrosseries et de remorques neufs ou d'occasion ; La commercialisation de véhicules d'occasion ; l'achat et la vente de pièces détachées dans le domaine de la carrosserie . Durée : 99 ans. Capital social : 1.500 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Matthieu PERRINEL demeurant chemin de Cousseau – 44390 PETIT MARS et M. Ronan PERRINEL demeurant 29, rue des Châtaignes d'eau – 44390 NORT SUR ERDRE, sans limitation de durée. RCS : NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06701

In Extenso
Experts-Comptables

NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

PLASTISOFT

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 bis, rue Maurice Guichard, 44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 2 juin 2021 est constituée la société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PLASTISOFT

Capital : 2 000 euros

Siège : 7 bis, rue Maurice Guichard, 44100 NANTES

Objet : Le développement, la conception, et la commercialisation d'innovations, de procédés, méthodes et produits, dans le domaine de la fabrication de matières, notamment plastiques avec complexage. Toute activité en lien avec la transformation de matières plastiques, Le dépôt de tous brevets, marques, et de tous droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, ainsi que leur exploitation notamment par le biais de licences d'exploitation, La vente de tous produits et la prestation de tous services en lien avec l'activité exercée, La prestation de tous services à destinations d'entreprises, La prise de participation par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou artisanales et toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Admissions aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Préemption et agrément : Les cessions d'actions sont soumises au droit de préemption et à la procédure d'agrément prévue dans les statuts.

Président : Monsieur Marc JEGADEN, 7 bis, rue Maurice Guichard, 44100 NANTES,

Directeur Général : Monsieur Denis MENORET, 338, rue de l'Oliveraie, 49170 ST MARTIN DU FOUILLOUX

Immatriculation : RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ06678

LOUIS BESNIER INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
225 Rue de la Renaudière
44300 NANTES
RCS Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 juin 2021, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **LOUIS BESNIER INVESTISSEMENT**.

Durée : 99 années.

Siège social : 225 Rue de la Renaudière, 44300 NANTES.

Capital social : 1 000 euros.

Objet : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés et entreprises en vue et de façon à en assurer le contrôle, de participer activement à la définition de leur stratégie et à la conduite de leur politique.

Gérant : Monsieur Louis BESNIER, né le 8 octobre 1989 à ANGERS (49), de nationalité française, demeurant 17 impasse des Salles, NANTES (44300).

Immatriculation : RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ06680

ctd

SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIES - Société d'avocats inter-Barreaux Nantes-Saint-Nazaire
Tél 02 40 53 33 50 - Fax 02 40 70 42 73
@ contact@ctd-avocats.com

MCM GROUP

Société de Participations Financières de Profession Libérale de vétérinairessous forme de SARL au capital de 1.500 €
Siège social : 151 La Gautraie - 44521 OUDON - RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un e-ASSP en date du 2 juin 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SPFPL MCM GROUP

Forme sociale : Société de Participations Financières de Profession Libérale de vétérinaires à Responsabilité Limitée

Au capital de : mille cinq cents Euros (1.500 €)

Siège social : 151 La Gautraie - 44521 OUDON

Objet social : prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaire ; et à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; gestion de ces participations et toute opération s'y rattachant

Gérance : Monsieur Cyril BERG, demeurant 51 La Gautraie 44521 OUDON

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ06684

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière (SCI) dénommée **L'Asîle** dont le siège social est fixé au 22 rue des Olivettes 44000 Nantes. Objet : acquérir, créer, gérer, louer, animer et développer des tiers-lieux, notamment un ensemble de bâtiments sur le territoire de la Basse-île Moron. Capital : 45 000 €. Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCS de Nantes. Co-gérants : Mme Carole Chéné, épouse Richter, domiciliée 12 avenue des Acacias, à Nantes, et Gwénaël Gosch, domicilié 3 rue de Belleville, à Nantes.

21IJ06675

In Extenso
Experts-Comptables

PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

CTOP HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 Avenue Anne de Bretagne
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 27 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée ;

Dénomination : CTOP HOLDING ;

Siège : 33 avenue Anne de Bretagne 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;

Capital : 1 000 euros ;

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles ;

- la réalisation de prestations administratives, techniques ou intellectuelles ;

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;

- la conclusion de tous types de contrats et placements en vue de gérer la trésorerie de la société et notamment la souscription de bons de capitalisation ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Charles TURCAN, demeurant 33 avenue Anne de Bretagne 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

Le Président

21IJ06683

Aux termes d'actes sous seing privé en date du 02/06/2021, il a été constitué la SCI suivante. Dénomination : **2M LEMASSON**. Capital : 10 000 euros. Siège social : 30 Bis Avenue de Nantes - 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU. Objet : L'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée : 99 ans. Cession de parts : Les cessions de parts sociales requièrent l'agrément des associés résultant d'une décision collective extraordinaire adoptée par un ou plusieurs associés représentant les 3/4 au moins du capital social. Gérance : Mme Audrey BICHON épouse LEMASSON demeurant 9 impasse de l'Ouche du Mieux 44118 LA CHEVROLIERE. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ06673

CONSTITUTION SCI SAINTE BARBE

Aux termes d'un acte reçu par Me FRISON notaire à ST PHILBERT DE GD LIEU (44310), le 01/06/2021, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination : **SCI SAINTE BARBE**.

Siège : LA LIMOUZINIERE (44310), 10 rue du Patissot.

Objet : Propriété, administration et exploitation de tous immeubles, de parts de société civiles immobilières ou de placement immobilier, de tous supports de placement, et l'acquisition ou la gestion de toutes participations dans toutes sociétés.

Durée : 99 ans,

Capital social : 160.000,00 euros.

Apport en numéraire : 160.000,00 euros.

Gérance : Madame Monique RABIN née PELÉ et Madame Annick PELÉ demeurant ensemble à LA LIMOUZINIERE (44310), 10 rue du Patissot.

Cession : Toutes les cessions de parts sauf entre associés fondateurs sont soumises à agrément.

Immatriculation : RCS de NANTES.

Pour avis, Me FRISON, notaire

21IJ06711

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 2021, à MALVILLE, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BLANDIN**.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social : 150.000 euros, uniquement constitué d'apports en nature.

Siège social : 8 Le Chohonnais 44260 MALVILLE.

Objet social : activité de holding (prise de participation, gestion des filiales, animation du groupe).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérant : M. Jean FORTIER, demeurant 8 Le Chohonnais 44260 MALVILLE, pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS SAINT-NAZAIRE.

21IJ06707

BLFI

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : 16 bis rue du Coteau, 44690 ST FIACRE SUR MAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST FIACRE SUR MAINE du 2 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BLFI

Siège : 16 bis rue du Coteau, 44690 ST FIACRE SUR MAINE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 500 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Toutes opérations financières se rapportant à la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, souscription, achat d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés immobilières ou non, acquérir ou recevoir en apport ainsi que la création de tous groupements, organismes ou sociétés,

Toutes opérations de gestion de trésorerie,

Toutes opérations de prestations de services, conseils, audit, formation et management,

La mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, la mise à disposition gratuite au profit d'un plou plusieurs associés,

L'administration, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles notamment immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement,

La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites, sous réserve de la renonciation par le prêteur à pour suivre personnellement les éventuels associés mineurs lors de la conclusion du prêt,

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tout lieux à tous actes ou opérations, notamment constitution d'hypothèque, de nantissement ou toutes autres suretés réelles sur les biens sociaux.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Jean-François BLANCHARD, demeurant 16 bis rue du Coteau, 44690 SAINT FIACRE SUR MAINE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

21IJ06712

AVIS DE CONSTITUTION

SASU KOUIDER EL OUAHED. Capital : 1 000 euros. Siège : 66 route de Rennes 44300 NANTES. Travaux de couverture étanchéité. Durée : 99 ans. Président : KOUIDER EL OUAHED Noureddine, 66 route de Rennes 44300 NANTES. Admission au assemblées : chaque associé a le droit d'assister aux décisions collectives, chaque action donne droit à une voix. Immatriculation : RCS Nantes.

21IJ06720

VIGHETTI

SAS au capital de 1 000 €
15 Impasse des Séquoias
44115 HAUTE GOULAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 01/06/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VIGHETTI

Forme sociale : SAS

Au capital de : 1 000 €

Siège social : 15 impasse des Séquoias 44115 HAUTE GOULAINE

Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et entreprises.

Président : M. Florian GUITTET demeurant 15 impasse des Séquoias 44115 HAUTE GOULAINE.

Clause d'agrément : Cession libre des actions de l'associé unique.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06597

Par ASSP du 04/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée **LES VIGNES BLEUES**. Siège social: 209 bis avenue du Maréchal Foch 44250 Saint Brevin les Pins. Capital: 1 000€. Objet: achat/revente de vin, bières au détail, dont petite licence et en gros inter entreprise national et international et de tout ce qui tourne autour du vin, bière de type matériel, verres,carafe, limonadier, fût. Président: M. Romain Bezi, 209 bis avenue du Maréchal Foch 44250 Saint Brevin les Pins.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ05534

Notre site Internet :
www.informateurjudiciaire.fr

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2021, il a été constitué la SARL à associé unique suivante. Dénomination: **GROUPE SERENDIP**. Capital : 30 000 Euros. Siège social : 3 Avenue Barbara - 44570 TRIGNAC. Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toute société commerciale ou civile, affaire ou entreprise. L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement, parts de fonds professionnel de capital investissement, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. L'accquisition, la propriété, la prise à bail, la gestion, l'exploitation, la cession, de tout bien ou droit immobilier en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. La prestation de services, l'étude, l'assistance, le management, le développement des activités par tous moyens et toutes actions auprès des entreprises et en particulier des filiales et sous filiales, destinés à les aider, les promouvoir et les développer. Durée: 99 ans. Gérance: M. Cyril MONHAROUL demeurant 205 boulevard Schuman 44300 NANTES. La société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE.

21IJ06726

Par acte SSP du 24/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée **FORMATION WORLD**. Siège social : 17 BOULEVARD DE BERLIN, 44000 NANTES. Capital : 5.000 €. Objet : L'organisation et la dispense de formations professionnelles en présentiel, à distance et e-learning Président : M. ADRIEN RIVIERE, 71 BIS AVENUE DU COLONEL FABIEN, 93100 MONTREUIL. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06450

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS

Alphalink developpement, sas au cap. de 6041700 €, Le Boismain, route de Chauvé 44210 Pornic. Rcs n° 804 176 998. L'age du 30/09/20 a porté le capital à 6541700 €.

21IJ05354

GCTC SASU 840185904. K: 2000€. Siège: 9r François Albert Nantes. Assp 27/4/21 trans siège 2 allée Marie Heurtin Nantes. Modif RCS Nantes

21IJ05372

Ellie Travaux, eurl au cap.de 1000€,16b rue Jacques Offenbach 44800 St Herblain. Rcs n°894536697. Par dau du 22/04/21 le siège a été transféré au 5 Ch. du Perrier 44980 Ste Luce sur Loire.

21IJ05379

LOCAR, SASU au capital de 100€ Siège social: 12 Rue Anselme 93400 Saint-Ouen 825 022 379 RCS Bobigny. Le 23/04/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 8 Rue Général Leclerc 44510 Le Pouliguen à compter du 23/04/2021; Objet: Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z) Présidence: BOUALEM LOUIBA, 9 BIS RUE DU MES 44410 HERBIGNAC. Radiation au RCS de BOBIGNY. Inscription au RCS de SAINT-NAZAIRE

21IJ05432

E2S ENERGIES SANITAIRE SERVICES, Sigle : **E2S**, SAS au capital de 3.000 € siège social : 25 place de l'Eglise - 44330 LE PALLET, RCS NANTES 832876999. Selon AGE du 10.05.2021 et décision du président du 10.05.2021, le siège a été transféré au 1 rue des Caillières - Za des Petits Primeaux - 44300 Le Pallet, à compter du 13.05.2021. L'article 4 des statuts a été modifié. Selon décision du président du 03.05.2021, il a été pris acte à compter du 04.05.2021 de la révocation de M. Fabrice BARBE de ses fonctions de directeur général. Dépôt légal RCS NANTES. Pour avis, le président

21IJ06037

PARC SAINTE BRIGITTE, SAS au capital social de 1 €. Siège social : Château de Drancourt 80230 Estreboeuf 895 254 639 RCS AMIENS.

Par décisions de l'associé unique du 29/03/2021 et du Président du 30/03/2021, le capital a été augmenté de 99.999 € puis de 800.000 € pour être porté à 900.000 €.

Par décisions de l'associé unique du 29/03/2021, le siège social a été transféré à effet le 31/03/2021 (acquisition du fonds de commerce), Chemin des Routes, Route de la Turballe, 44420 La Turballe

Président : YUKADI VILLAGES, SAS, Château de Drancourt, 80230 Estreboeuf (532 226 354 RCS AMIENS)

RCS SAINT NAZAIRE.

21IJ06332

SNC LA PINEDE

Société en nom collectif
à capital variable
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro
CS 10333 – 44803 ST-HERBLAIN Cedex
499 940 419 RCS NANTES

MODIFICATIONS

Par décisions en date du 14 janvier 2021, il a été décidé :

- D'agréer la cession intervenue ce jour d'une part sociale détenue par FINANCIERE REALITES à REALITES. En conséquence de quoi les associés de la société sont à ce jour :

FINANCIERE REALITES, SARL au capital de 70.000.000 € dont le siège est 1 Impasse Claude Nougaro, CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 519 587 596

REALITES, SA au capital de 23.356.249,33 € dont le siège est 1 Impasse Claude Nougaro, CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 451 251 623

- de transformer la Société en société en nom collectif, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

- de modifier la dénomination sociale de la Société, entraînant les mentions suivantes :

o **Ancienne dénomination** : SCCV LA PINEDE.

o **Nouvelle dénomination** : SNC LA PINEDE.

- De transférer le siège social de la société à compter du même jour, entrainant les mentions suivantes :

Ancien siège social : 103 Route de Vannes - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

Nouveau siège social : 1 Impasse Claude Nougaro, CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

- De procéder à la modification de l'objet social de la Société, par adjonction d'une nouvelle activité.

Ces modifications entrainent les mentions suivantes :

Ancien objet social : La construction d'immeubles, annexes et dépendances en vue de leur vente en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement ;

Nouvel objet social : La construction d'immeubles, annexes et dépendances en vue de leur vente en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, la détention de fonds de commerce et exploitation (directe ou indirecte) de résidence de tourisme.

- de prendre acte de la fin de mandat de REALITES LIFE PLUS à compter du 01/01/2021 suite à la transmission universelle de son patrimoine réalisée à cette même date à son associé unique;

- de désigner, avec effet rétroactif au 01/01/2021 pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société :

REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, Société par actions simplifiée au capital de 14.439.500€ dont le siège est 1 impasse Claude Nougaro – CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06725

SAS ALLIANCE TRANSPORT EXPRESS SERVICES, SAS au capital de 10.000 euros. Siège : 7 rue de la Lyre, 44400 REZÉ. 834 217 242 RCS NANTES. L'AGE du 16/02/2021 a transféré le siège au 16 bd Charles de Gaulle 44800 SAINT-HERBLAIN. RCS NANTES.

21IJ06301

SCI MAUBERT, SCI au capital de 1225000 €. Siège social : 5 LE RAFFLAY 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD RCS NANTES 530 926 070. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 25/05/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1225000 € à 1994000 € à compter du 25/05/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06352

FICAMEX

TAXI LINDA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Meuris
44390, NORT-SUR-ERDRE
843 615 899 RCS NANTES

PERTES SUPERIEURES A PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la gérance

21IJ06442

Aux termes d'une décision en date du 14/05/2021, l'associée unique de la société **TRANSPORT RENAU**D, SARL au capital de 40 000 €, Siège social : 26 Avenue des Garennes 44730 ST MICHEL CHEF CHEF, 451 766 422 RCS SAINT NAZAIRE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la gérance

21IJ06392

---

pwc
PwC pour les Entrepreneurs
16, rue Lamoricière
44100 Nantes

CAPCITY PROMOTION

SAS au capital de 756 218,00 euros
Siège social : 193, rue de Charost
44150 ANCENIS
795 051 424 R.C.S. NANTES

AVIS

Suivant consultation écrite du 30 mars 2021, les associés ont :

- pris acte du souhait de M. Alban AUDRAIN, CAC titulaire dont le mandat arrive à échéance, de ne pas être renouvelé,

- décidé de nommer en son remplacement le cabinet FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de trois exercices,

- de ne pas renouveler FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL en qualité de CAC suppléant et de ne pas procéder à son remplacement de CAC suppléant.

Pour avis au RCS de Nantes.

Le Président

21IJ06422

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décisions du 17 mai 2021, l'associé unique de la société PS IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 88.000 euros, dont le siège social est situé Lieudit Les Hautes Bretins, 44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 319 344 917, représentée par Monsieur Philippe SIMONNEAU en qualité de Président, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de logement en meublé à compter du 17 mai 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

21IJ06467

---

les avocats

SELARL CABINET BATAILLE
Wanda BATAILLE - Avocat
1 Impasse Pasteur
44110 CHATEAUBRIANT
RCS NANTES 822 631 982

GASCO

SPFPL au capital de 237 400,00 €
Siège social : 3 rue des Daphnés
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
RCS NANTES 893 560 920

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 17.05.2021, l'associée unique :

- a décidé une augmentation du capital social en numéraire de 60 000 € par création de 6 000 parts sociales de 10 € de valeur nominale, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital Social : 237 400,00 €.

Nouvelle mention :

Capital social : 297 400,00 €.

- a nommé M. Grégory COGNÉE, dt 3 rue des Daphnés – 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE, cogérant à compter du 17.05.2021 pour une durée indéterminée.

La gérance

21IJ06375

DELIA TECHNOLOGIES

23 rue Francis Merlant
44000 NANTES
821 939 949 RCS NANTES

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Suivant AGE du 15/04/2021, modification de l'article 2 des statuts. Mention complémentaire : La société devient une entreprise à mission avec pour raison d'être de contribuer à la réalisation de solutions numériques innovantes pour une société plus inclusive. Cette mission s'articule autour de 3 engagements sociaux et environnementaux, soit modèles entrepreneuriaux en faveur d'une gouvernance partagée, contribuer à une société plus solidaire et limiter son empreinte carbone. Complément objet social actuel : le conseil en recrutement. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

21IJ06437

LBA WALTER FRANCE

MJF HOLDING, SARL transformée en SAS au capital de 2.082.760 €. Siège social : 61, Route de Clisson, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE, 751 472 028 RCS NANTES. Le 12/05/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 082 760 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SARL, gérant : M. Jean-François MACE. Sous sa forme de SAS, Président : M. Jean-François MACE, demeurant 61, Route de Clisson, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE.

Pour avis, la gérance

21IJ06417

AG
AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars
à RENNES

SCCV KERGAL

SCCV transformée en SARL
au capital de 1 000 € porté à 20000 €
Siège social : ZI Les Bauches
4, rue des Pins – St Nicolas de Redon (44)
503 709 305 RCS ST NAZAIRE

TRANSFORMATION EN SARL - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'AGE du 27/04/21 a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 01/05/21 sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts. Pas de modification du siège ni de la durée. Modifications au01/05/21 :

- capital social augmenté de 19 000 € pour le porter de 1000 € à 20 000 € par apports en numéraires - changement de dénomination qui devient KERGAL PROMOTION - Objet : promotion, construction, réhabilitation, développement immobilier ; aménagement foncier ; lotissement et aménagement de terrains destinés à l'habitat, au commercial, à l'administratif, au tertiaire ;aménagement et division par lots de tous immeubles et droits immobiliers, acquisition, la vente, l'échange, la location de biens et droits immobiliers, administration et la gestion par la location ou autrement de tous immeubles lui appartenant, construction et rénovation d'immeubles à usage d'habitation, commercial, administratif, tertiaire, - Gérant : Osman BASOL 12, allée Pablo Néruda à Redon (35) ; cessation du mandat de Osman BILGIC au 30/04/21.

Modification RCS St Nazaire.

Pour avis

21IJ06430

JEANNE

Société civile
au capital de 5.000 €
Siège social : 20 bd Gambetta
94130 NOGENT-SUR-MARNE
524 289 980 R.C.S. Créteil

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant procès-verbal en date du 8 mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er juin 2021 à l'adresse suivante : 86 Boulevard des Belges 44300 NANTES.

Pour information :

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la détention et la gestion - en ce compris l'aliénation - de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits sociaux. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location éventuelle de tous biens et droits immobiliers, et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. Ainsi que, à titre exceptionnel, et sans que cela ne puisse remettre en cause le caractère civil de la société, l'aliénation du ou des biens et droits immobiliers dont elle sera propriétaire, par la vente, l'échange ou l'apport en société..

Durée : 99 années.

Gérante : Mme Jeanne PLATZ, 86 boulevard des Belges 44300 NANTES.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Nantes désormais compétent à son égard.

Le représentant légal

21IJ06431

CBP FRANCE SAS au capital de 62 035 euros, 3 rue Victor Schoelcher 44800 Saint Herblain 863 800 868 R.C.S NANTES. Le 27/05/2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'un montant 1 937 965 euros pour le porter de 62 035 euros à 2 000 000 euros. Mention au RCS de Nantes

21IJ06492

Notaires

Société Civile Professionnelle « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BRÉMENT notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE, 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE

NAVIFLO

Au capital de 1.200€
Résidences les Jardins du mail et Rue des Collines - Mail Haroun Tazieff - Rue Diane Fossey (44300) NANTES
811828631 RCS NANTES

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 12 mai 2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérants Mme. Nadège GALARD demeurant à NANTES (44300) 12 ruelle Ray Eames et M. Stévan REHAULT demeurant à NANTES (44300) 12 ruelle Ray Eames en remplacement de Mme. Florence DUPREZ démissionnaire à compter du 17 mai 2021.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le notaire
21IJ06421

In Extenso
Experts-Comptables
PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

AGP

Société civile
Au capital de 210 000 euros
Siège social : 19, Allée de l'Obione
44350 GUERANDE
808 899 256 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 22 février 2021, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Pascal GRIMAUD, gérant, intervenu le 21 mai 2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La gérance

21IJ06443

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'associé unique de la société PHASE2, SARL à capital de 1 000 € ayant son siège social 41 rue du Lieutenant Marty 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (RCS NANTES 894 086 255) a décidé le 27 mai 2021, d'augmenter le capital social à 30 250 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS.

21IJ06461

METLD

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue Littré
44100 NANTES
850 901 000 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 30 décembre 2020, Monsieur Alexis BELLANGER, demeurant 3, Impasse du Petit Pavillon, 72560 CHANGE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Magalie BELLANGER, décédée et ceci rétroactivement à compter de la date du décès, soit le 27 décembre 2020.

Pour avis, le président

21IJ06468

CHARIER

Société par Actions Simplifiée
à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.511.323 €
Siège social : 2 bis rue des Meuniers
44220 COUËRON
SIREN 305 319 477 - R.C.S NANTES

MODIFICATIONS

Le Conseil de Surveillance, en date du 19 février 2021, a pris acte de la démission de M. Daniel HOUEL, de son mandat de Membre du Directoire, avec prise d'effet le 1er janvier 2021 et de la démission de M. Germain Emile CHARIER, de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance avec effet le 19 février 2021.

Aux termes d'une assemblée générale mixte, en date du 7 mai 2021, ont été nommés :

• Marie-Pascale CHARIER-GUIOT demeurant 12, Rue de la Haie Fleurie à SAUTRON (44880) et Marie-Hortense CHARIER demeurant 7, Avenue Pierre 1er de Serbie à PARIS (75016), en qualité de nouveaux Membres du Conseil de Surveillance, portant ainsi le nombre de Membres du Conseil de Surveillance à 9.

Par décision du Directoire, en date du 10 mai 2021, agissant aux termes d'une délégation décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2021, le capital social a été réduit de de 243.390 € pour être ramené de 6.743.550 € à 6.500.160 € par voie de rachat de 3.990 actions de 61 € de nominal en vue de les annuler, puis agissant aux termes d'une délégation décidée par l'A.G. Extraordinaire du 22 décembre 2016, reconduite pour une durée de 24 mois par l'A.G. Mixte du 26 avril 2019, puis reconduite pour une durée de 26 mois par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2021, le capital social a été augmenté de 11.163 €, pour le porter de 6.500.160 € à 6.511.323 €, par émission de 183 actions ordinaires nouvelles de 61 € de valeur nominale chacune, émises au prix total de 11.163 €.

Les articles 6 « APPORT » et 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Capital : 6.743.550 €.

Nouvelle mention : Capital : 6.511.323 €.

Mention sera faite au R.C.S. de NANTES.

Pour avis

21IJ06454

APROJURIS
CONSEILS

SOCIÉTÉ DE VENIR

SARL à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : Chemin des Marais du Cens – 44700 ORVAULT
Transféré : 12, rue de la Fontaine de l'Auge
TREGATE – 44740 BATZ SUR MER
RCS SAINT-NAZAIRE : 423 914 977
Anciennement RCS NANTES
423 914 977

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 22 avril 2021, l'associé unique a décidé du transfert du siège social du Chemin des Marais du Cens à ORVAULT (44700) au 12, rue de la Fontaine de l'Auge – TREGATE à BATZ SUR MER (44740) et ce, à compter du jour même. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06491

FOC AM, SAS au capital de 625000 €. Siège social : 103 rte de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN RCS NANTES 835 407 537. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/11/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 10, lieudit Les Gâts 85170 DOMPIERRE-SUR-YON. Radiation au RCS de NANTES et immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

21IJ06506

LACROIX GROUP

Société anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 25 000 000 euros
Siège social : 8, Impasse du Bourrelier
44800 Saint Herblain
855 802 815 RCS Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

Le 11.05.21, l'AGM de la société LACROIX GROUP a :

- ratifié le transfert du siège social au 17 rue Océane 44800 Saint-Herblain à compter du 1er.05.21, décidé par le Conseil d'Administration le 22.03.21,

- décidé de nommer le cabinet MAZARS (784 824 153 RCS Nanterre), sis Tour Exaltis – 61 rue Henri Régnault 92400 COURBEVOIE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société Atlantique Révision Conseil ARC,

- décidé de ne pas renouveler les mandats de la société AUDITEX et de Monsieur Jean-Paul CAQUINEAU, Commissaires aux comptes suppléants, et de ne pas procéder à leur remplacement conformément à l'article L.823-1 du code de commerce.

21IJ06435

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

LOKUM

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 31 rue de Bougainville
44100 NANTES
RCS Nantes 884 836 651

AVIS DE MODIFICATIONS

Par procès-verbal de décisions en date du 01/03/2021, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Kadir BULUT de ses fonctions de Président et nommé en remplacement pour une durée indéterminée à compter du 01/03/2021, Monsieur Sayd MANSOUR demeurant 29 rue des alouettes – 44100 NANTES et a décidé de modifier l'objet social qui devient :

L'achat et la vente de produits alimentaires ;

- La vente de plats préparés et cuisinés ;

- Achat et vente de produits ou articles touchant de près ou de loin les activités ci-dessus ainsi que tous les biens de consommation des personnes que ce soit par voie d'importation ou d'exportation ; et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au greffe de NANTES.

Pour avis.

21IJ06498

SOMARITIM, SASU au capital de 5000 €. Siège social : 34 place Viarme 44000 NANTES RCS NANTES 894 992 510. Par décision de l'associé Unique du 07/05/2021, il a été décidé de nommer M. Sarrazin Thierry demeurant 11 chemin du Placis 44120 VERTOU en qualité de Président en remplacement de M. Adnet Régis, à compter du 21/05/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06500

HYGGE

SAS au capital de 1.000€
Siège social : 6 RUE URVOY DE SAINT BEDAN, 44000 NANTES
840 324 263 RCS de NANTES

Le 28/05/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 20 place Edouard Normand, 44000 NANTES. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06488

V.SHIPS FRANCE SAS, SASU au capital de 1131640 €. Siège social : 34 place Viarme 44000 NANTES RCS NANTES 437 893 159. Par décision de l'associé Unique du 07/05/2021, il a été décidé de nommer M. Sarrazin Thierry demeurant 11 chemin du Placis 44120 VERTOU en qualité de Président en remplacement de M Adnet Régis, à compter du 21/05/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06502

TECHNI FACADES, SASU au capital de 2000 €. Siège social : 16 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 44800 SAINT-HERBLAIN RCS NANTES 842 326 548. Par décision de l'associé Unique du 27/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 20 RUE DES ENTREPRENEURS 44220 COUËRON à compter du 28/05/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06505

SCI D'EN SOULAN, SCI au capital de 180000 €. Siège social : 10, Route de Sirac 32430 SAINT-CRICQ RCS AUCH 434 701 587. Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 16, Impasse des Pivoines 44120 VERTOU. Durée : 26/02/2100 ans. Objet : Administration de bien. Radiation au RCS de AUCH et immatriculation au RCS de NANTES.

De nommer, Mme Dominique Bégué demeurant 1265 Chemin du Massonné 31600 SEYSSES en qualité de co-gérante, de nommer Mr Jean Michel Bégué demeurant 9 Rue des Arbousiers 84100 ORANGE en qualité de co-gérant, de nommer Mr Philippe Bégué demeurant 16 Impasse des Pivoines 44120 VERTOU en qualité de co-gérant.

21IJ06509

---

les avocats

FONTENEAU - DERAME - MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

PHILDIS

SAS au capital de 1 139 708,85 €
Siège social : Centre Commercial
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU
399 548 080 RCS NANTES

AVIS D'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2021, les associés ont décidé de modifier l'objet social de la société, et corrélativement l'article 2 « Objet » des statuts, pour adopter l'objet social suivant :

« La société a pour objet directement ou indirectement en France ou à l'étranger :

- la vente au détail de tous produits destinés aux consommateurs et aux foyers tels qu'ils sont distribués habituellement par les Etablissements dits Grands Magasins et « Super Marché »,

- l'achat, la location et la vente de tous véhicules de tourisme et utilitaire,

- les activités de presse, jeux et loterie,

- les activités point or et métaux précieux,

- l'achat et la revente d'objets mobiliers d'occasion. »

Modifications seront faites au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

21IJ06511

G O BATI

SARL au capital de 30.000 €
Siège social : 3 rue Henri Guillaumet
44700 ORVAULT
881 631 261 RCS de Nantes

Le 31/05/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 5 rue Mendès-France, 44240 CHAPELLE-SUR-ERDRE. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06520

CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 rue du Bignon
44840 Les Sorinières

SIÈGE SOCIAL

JB IMMOBILIER – Société Civile au capital de 320.100 euros. Siège social : 43 rue Lamoricière 44000 NANTES. RCS NANTES B 442 242 541. PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : Mr Jean BERTHO, 37 bd de l'Océan 44500 LA BAULE. Aux terme de la décision du 28/04/2021, il résulte que le siège social a été transféré du 43 rue Lamoricière 44000 NANTES au 37 boulevard de l'Océan 44500 LA BAULE à compter du même jour. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

21IJ06512

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décisions de l'AGE du 21 mai 2021, les associés de la société TENAYA, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est ZI de Bonne Nouvelle, 44480 DONGES, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 508 218 757, ont décidé de transférer le siège social de ZI de Bonne Nouvelle, 44480 DONGES au 23 avenue Camus, 44000 NANTES, à compter du 21 mai 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance.

21IJ06518

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 21 mai 2021, les associés de la société TOLEDE, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est située sis 13 rue de Belleville, 44100 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 814 195 897 RCS NANTES, ont décidé de transférer le siège social du 13 rue de Belleville, 44100 NANTES, au 23 avenue Camus, 44000 NANTES, à compter du 21 mai 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Gérant.

21IJ06521

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 21 mai 2021, l'associé unique de la société SOCIETE FREDERIC PINAULT, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 153 000 euros, dont le siège social est située sis 13 rue de Belleville, 44100 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 429 472 103, a décidé de transférer le siège social du 13 rue de Belleville, 44100 NANTES, au 23 avenue Camus, 44000 NANTES, à compter du 21 mai 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Gérant.

21IJ06522

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décisions de l'AGE du 21 mai 2021, les associés de la société TENAYA, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est ZI de Bonne Nouvelle, 44480 DONGES, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 508 218 757, ont décidé de transférer le siège social de ZI de Bonne Nouvelle, 44480 DONGES au 23 avenue Camus, 44000 NANTES, à compter du 21 mai 2021, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 508 218 757 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANTES. Gérance : Monsieur Frédéric PINAULT, demeurant 23 avenue Camus, 44000 NANTES.

Pour avis, la Gérance.

21IJ06519

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

COVERCLIP

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 115 rue René et Gaston Caudron
44150 ANCENIS SAINT GEREON
788 674 026 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 07 mai 2021, il résulte que la société JLGP, Société à Responsabilité Limitée au capital de 110 000,00 Euros, dont le siège social est situé à LA ROCHE BLANCHE (44522) – 5 La Bilière et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 893 978 254, a été nommée pour une durée illimitée, à compter du 07 mai 2021, en qualité de Présidente de la société en remplacement de Monsieur Guy BOURGET, Président démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis, la Présidente.

21IJ06517

Notaires Presqu'île Associés
NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

KINES PRESQU'ILE ASSOCIES

Société civile de moyens
42 boulevard du Général de Gaulle
44350 GUERANDE
Capital 1.200,00 Euros
RCS SAINT NAZAIRE 798 157 459

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une décision unanime des associés du 7 mai 2021, Madame Sandra BOCHER a démissionné de ses fonctions de co-gérant.

Madame Agathe FOY, Madame Cécile PREAULT et Madame Dorothée BOURDEAUT restent co-gérants.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Notaire
21IJ06532

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

IRAISER GROUP

(ancienne dénomination : I-RAISER GROUP)
Société par Actions Simplifiée au capital de 19 840 €
Siège social : 199 route de Clisson
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
539 250 571 RCS NANTES

MODIFICATION DE DENOMINATION

Par décision du 20 mai 2021, et à compter de cette date, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de remplacer la dénomination sociale "I-RAISER GROUP" par "iRaiser Group" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, le Président

21IJ06527

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 31 mai 2021, les associés de la société LES DENTS DE LA MER, société civile immobilière au capital de 520 000 euros, dont le siège social est situé 5 avenue du Littoral à PORNICHET (44380), immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 494 847 411, ont décidé de nommer Monsieur Quentin MAIMBOURG, demeurant 4 boulevard du Docteur René Dubois, 44500 LA BAULE, aux fonctions de co-gérant de la société à compter du 31 mai 2021, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Marc ANEZO, co-gérant démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

21IJ06515

SOCIÉTÉ SCI FDP MAGNY

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social : Les Volets Bleus
608 La Pierre Fendue
44410 SAINT-LYPHARD
Transféré : 12, Chemin du Pas du Gu
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS
RCS ST-NAZAIRE 421 621 566

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 31 mai 2021, il a été décidé de transférer, à compter du 1er juin 2021, le siège social du Les Volets Bleus 608, La Pierre Fendue 44410 SAINT-LYPHARD à 12, Chemin du Pas du Gu 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS. Les statuts modifiés en conséquence seront déposés en annexe au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

21IJ06545

PINITHOMA, SARL au capital de 20000 €. Siège social : 49 rue Félix Faure 44000 NANTES RCS NANTES 888 049 988. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 12 rue des Ecoles 56950 CRACH à compter du 17/05/2021, de nommer Jouglet Laetitia demeurant 12 rue des Ecoles 56950 CRACH en qualité de gérant en remplacement de M. Jouglet Nicolas. Radiation au RCS de NANTES et immatriculation au RCS de LORIENT.

21IJ06547

AVIS

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LOIRE ATLANTIQUE - HABITAT 44, 3 bd Alexandre Millerand - BP 50432 - 44204 NANTES Cedex 2.

Aux termes du conseil d'administration du 26 mars 2021 :

- M. Stéphane CARASSOU est désigné pour assurer les fonctions de directeur général à compter du 14 juin 2021.

Les inscriptions modificatives sont faites auprès du greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

21IJ06550

PLSC

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500,00 euros
Ancien siège social : 159, rue Paul Bellamy – 44000 NANTES
Nouveau siège social : 1, chemin de l'Aumonier – 86340 ASLONNES
852 608 686 RCS NANTES

Par décisions de l'assemblée générale en date du 18/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 159, rue Paul Bellamy – 44000 NANTES, au 1, Chemin de l'Aumônier – 86340 ASLONNES à compter du 18/05/2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ06551

SCI LETENNEUR

SCI au capital de 825 200 euros
Siège social : 11 allée du Commandant Charcot – 44000 NANTES
493 985 071 RCS NANTES

AVIS

Par décisions des 26, 27 et 28 mai 2021, les associés ont nommé, à compter du 1er juin 2021, en qualité de gérants de la société :

. M. Alexandre LETENNEUR, demeurant 8 bis Chemin de la Raffinière, 85300 Challans, en remplacement de M. Yves LETENNEUR, démissionnaire ;

. M. François LETENNEUR, demeurant 3 rue des Alouettes, 44100 Nantes, en remplacement de M. Joseph LETENNEUR, démissionnaire.

21IJ06552

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

GROUPE RABOUIN

Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : Les Relandières - 44850 LE CELLIER
340 489 194 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/05/2021 a décidé de réduire le capital social de 133 834 euros pour le ramener de 610 000 euros à 476 166 euros par voie de rachat et d'annulation de 8 776 actions. Lors de la même Assemblée, il a été décidé d'augmenter le capital social de 133 834 euros par incorporation de réserves afin de maintenir le capital social à 610 000 euros. La Présidente a constaté en date du 26/05/2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date, ainsi que toutes les autres modifications. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social n'ont pas à être modifiées. En outre, il a été décidé de proroger de 99 années la Société, soit jusqu'au 25/05/2120 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis, la Présidente

21IJ06556

AVIS

AVRIL ARCHITECTURE ET DESIGN, SARL au capital de 3 000 €, Siège social : 20, quai des Antilles, 44200 NANTES, 841 353 170 RCS NANTES

Suivant PV d'AGE du 01/06/2021, les associés ont transféré le siège du 20, quai des Antilles, 44200 NANTES au 4, rue de Savenay, 44000 NANTES, à compter du 01/06/2021, et ont décidé de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au RCS de NANTES. Pour avis, la cogérance.

21IJ06561

STRATEYS
Avocats & Stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

GROUPE G.B.

SASU au capital de 113 320 €
Siège social : quai de la Motte Rouge
Gare Fluviale – 44000 NANTES
378 183 560 RCS Nantes

NON DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal du 26 février 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis – Le Président

21IJ06558

APROJURIS
CONSEILS

SOCIÉTÉ LAB (LANDSCAPE ART BEAUTIFUL)

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 40, boulevard Boulay Paty
44100 NANTES
RCS NANTES : 878 391 259

Aux termes d'un procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social à NANTES (44100) 59 rue Nicolas Appert à compter du 30 avril 2021. L'article 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

21IJ06557

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

ARENA

Société Civile Immobilière
au capital de 114.800 euros
Siège Social : 3 Impasse des Sablons
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE 444 807 705

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision collective en date du1er avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 3 impasse des Sablons à Pornic (44210) au 7 rue Huchette à Nantes (44100) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé à : PORNIC (44210), 3 impasse des Sablons sera désormais rédigé de la façon suivante :

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à : NANTES (44100), 7 rue Huchette.

Pour avis, la gérante

21IJ06573

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 1er juin 2021, les associés de la société NO EGGS, société par actions simplifiée au capital de 71 000 euros, dont le siège social est située sis 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 519 999 759, ont décidé de transférer le siège social du 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, au 16 avenue Marcel Rigaud, 44500 LA BAULE, à compter du 1er juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président.

21IJ06562

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

PEH TRANSPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 9 900 euros
Siège social : 21 rue Léonard de Vinci - 44700 ORVAULT
887 646 370 RCS NANTES

CHANGEMENT DE GERANTS

Suivant délibérations de l'AGM en date du 01/05/2021, il a été décidé de nommer M. Kilian BAHLOUL, demeurant 943 Route de Beausoleil 44240 SUCÉ-SUR-ERDRE en qualité de cogérant pour une durée indéterminée en remplacement de M. Pierre CHAUVIN, démissionnaire au 09/04/2021.

POUR AVIS

La Gérance

21IJ06565

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 1er juin 2021, l'associé unique de la société CHIMENE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est située sis 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 878 823 210, a décidé de transférer le siège social du 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, au 16 avenue Marcel Rigaud, 44500 LA BAULE, à compter du 1er juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président.

21IJ06564

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique-
44344 Bouguenais Cedex

AVIS DE PUBLICITE

SCI DES ISLETS, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros, Siège social : 24 rue de l'Hôtel de Ville - 44680 SAINTE PAZANNE, 818 069 403 RCS NANTES. Aux termes d'une délibération en date du 04/05/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Céline DÉJEUX de ses fonctions de cogérante à compter de ce même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence en supprimant toutes mentions relatives aux gérants statutaires. Pour avis, La Gérance

21IJ06569

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HUBSAR, société civile immobilière au capital de 3 018,98 euros, dont le siège social est situé sis 13 boulevard Darlu, 44500 La Baule, immatriculée au R.C.S. de Saint Nazaire sous le numéro 341 888 618, représentée par Monsieur Laurent SARVER en qualité de co-gérant :

- prend acte du décès de Monsieur Daniel SARVER, co-gérant associé, sans qu'il soit procédé à son remplacement et modifie en conséquence les articles 7 et 14 des statuts,

- a décidé de transférer le siège social du 13 boulevard Darlu, 44500 La Baule, au 16 avenue Marcel Rigaud, 44500 La Baule, à compter du 1er juin 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

21IJ06566

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juin 2021, les associés de la société BIZIENNE, société civile au capital de 930 euros, dont le siège social est situé 91-92 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 530 221 514, ont décidé de transférer le siège social du 91-92 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE au 16 avenue Marcel Rigaud, 44500 LA BAULE, à compter du 1er juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Gérant.

21IJ06567

SCI VANDELA - SCI au capital de 226.000 € - Objet social : acquisition et gestion de divers biens immobiliers - durée : 99 ans (jusqu'au 17/02/2102) - Siège social : 22 boulevard de la Liberté Résidence le Consul Appt 25 59000 Lille - 445 306 863 RCS LILLE METROPOLE. Suivant décision unanime des associés des 16 et 21 avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social de LILLE (59000), 22 boulevard de la Liberté Résidence le Consul Appt 25 à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), 14 route du Radeau, à compter du 21 avril 2021. En outre, Mme Alexandra LABENNE-VANRAES demeurant à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), 14 route du Radeau, a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée, à compter du 21 avril 2021, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre VANRAES décédé le 20 septembre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de SAINT NAZAIRE. Pour insertion - Me Pierre-Philippe GIVEL

21IJ06568

JHM CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : La Haie Molière
44880 SAUTRON
833 739 519 RCS NANTES

AVIS

Les associés, le 28 mai 2021, ont pris acte de la démission de Florence JOUINOT-MINET de son mandat de Directeur Général à effet au 30 avril 2021 et ont décidé de ne pas la remplacer.

Pour avis, le président

21IJ06560

SOCIETE BALNEAIRE ET TOURISTIQUE - SO.BAL.TO SAS au capital de 80.000 euros. Siège social : 55, boulevard de l'Océan, 44250 Saint-Brévin-Les-Pins 864 801 105 RCS SAINT-NAZAIRE Par acte SSP du 29/01/2021, l'associée unique a : - pris acte du départ à la retraite de Monsieur Philippe LECAUDE, commissaire aux comptes titulaire à compter du 01/01/2021, remplacé par Monsieur Serge LECAUDE, commissaire aux comptes suppléant devenu titulaire à compter du 01/01/2021, - nommé Monsieur Ludovic RAYEUR, nouveau commissaire aux comptes titulaires à compter du 01/01/2021. Dépôt légal au RCS de St Nazaire.

21IJ06580

APROJURIS
CONSEILS

CABINET VETERINAIRE EQUIN DU CHATELIER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 le Chatelier
44130 BOUVRON
RCS SAINT-NAZAIRE : 889 680 880

L'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2021 a décidé d'augmenter le capital social avec effet au même jour d'une somme de 5 000 euros par apports en numéraire et par voie de création de 500 parts sociales nouvelles. Le capital est désormais de 10 000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

21IJ06574

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 1er juin 2021, les associés de la société BARNAROSE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est située sis 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 849 534 490, ont décidé de transférer le siège social du 91 boulevard de l'Océan, 44500 LA BAULE, au 16 avenue Marcel Rigaud, 44500 LA BAULE, à compter du 1er juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président.

21IJ06563

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

BACCARAT

Société Civile Immobilière
au capital de 91.469,41 euros
Siège Social : 3 Impasse des Sablons
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE 394 428 445

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision collective en date du1er avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 3 impasse des Sablons à Pornic (44210) au 7 rue Huchette à Nantes (44100) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à : PORNIC (44210), 3 impasse des Sablons, sera désormais rédigé de la façon suivante :

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à : NANTES (44100), 7 rue Huchette.

Pour avis, la gérante

21IJ06576

AVOCATS ASSOCIÉS SJOA
8 rue Linné 44100 NANTES

AVIS

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **ELAN CITE** » SAS au capital de 100 000 euros, Siège 12 rue de la Garenne ZAC de la Garenne 44700 ORVAULT, SIREN 483 008 439 RCS NANTES

Date des décisions : 26.5.2021 – Date d'effet :1.4.2021

DIRECTEUR GENERAL :

Ancienne mention : Néant.

Nouvelle mention : Eric CESBRON 48 rue des Verts Prés 44700 ORVAULT - POLYGONE HOLDING 12 rue de la Garenne 44700 ORVAULT.

Pour insertion, le Président

21IJ06585

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

ELOHA

Société Civile Immobilière
au capital de 91.469,41 euros
Siège Social : 3 Impasse des Sablons
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE 410 675 987

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision collective en date du1er avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 3 impasse des Sablons à Pornic (44210) au 7 rue Huchette à Nantes (44100) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à : PORNIC (44210), 3 impasse des Sablons, sera désormais rédigé de la façon suivante :

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à : NANTES (44100), 7 rue Huchette.

Pour avis, la gérante

21IJ06575

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

ERDRE GESVRINE

Société Civile Immobilière
au capital de 198.183,72 euros
Siège Social : 3 Impasse des Sablons
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE 378 406 656

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision collective en date du1er avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 3 impasse des Sablons à Pornic (44210) au 7 rue Huchette à Nantes (44100) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à : PORNIC (44210), 3 impasse des Sablons, sera désormais rédigé de la façon suivante :

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à : NANTES (44100), 7 rue Huchette.

Pour avis, la gérante

21IJ06578

CHARIER GC

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle au capital de 200.000 €
Siège social : 2 rue des Meuniers
« La Barrière Noire » – 44220 COUERON
SIREN 320 651 706 - R.C.S. de NANTES

AVIS

Par Décisions Ordinaires de l'Associé Unique du 6 mai 2021, ont été nommés :

• HLP AUDIT S.A.S. : 3 Chemin du Pressoir Chênaie - 44100 NANTES, en qualité de commissaire aux comptes Titulaire, en remplacement de DELOITTE & ASSOCIES S.A.

• OSIS S.A.R.L. : 3 Chemin du Pressoir Chênaie - 44100 NANTES, en qualité de commissaire aux comptes Suppléant, en remplacement de BEAS.

Mention sera faite au R.C.S. de NANTES.

21IJ06577

@COLOC

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 € porté à 160.000 €
Siège social : 7 rue de Rieux, 44000 Nantes
808 587 851 RCS Nantes
(ci-après la "Société")

AVIS

Des résolutions adoptées par l'assemblée générale mixte et des décisions du Président en date du 4 mai 2021, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 140.000 €, et porté de 20.000 € porté à 160.000 €.

21IJ06591

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NEGVEL

Société civile immobilière
Capital : 180.000 €
Siège : 90 Rue du Bourg Belé
72000 LE MANS
508744927 RCS LE MANS

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à NANTES (44000), 32 Rue de Verdun, à compter du 10 mai 2021.

Ancienne mention :"Siège social : 90 Rue du Bourg Belé 72000 LE MANS".

Nouvelle mention :"Siège social : 32 Rue de Verdun 44000 NANTES".

Et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Radiation sera faite au RCS du MANS.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06629

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 Nantes cedex 3

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MIDIMIDI, SAS au capital de 15 000 €, siège social : 11 rue de Carcouet, 44000 NANTES, SIREN 890 977 564 RCS NANTES a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale MIDIMIDI par EZOPE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS. La Présidente.

21IJ06606

F&M SAS au capital de 3000 euros. Siège social : 100 RUE DES HAUTS PAVES, 44000 Nantes 883 710 808 RCS de Nantes. L'AGE du 12/05/2021 a décidé d'étendre l'objet social de la société à "commerce de gros et la vente en détails de produits de consommation". Modification au RCS de Nantes.

21IJ06628

SCI NINJA

Société civile
au capital de 2.000 €
Siège social : 3, la Blandinairie
44330 MOUZILLON
388 619 512 R.C.S. Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant procès-verbal en date du 24 mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er août 2021 à l'adresse suivante : 14 Rue de la Collégiale 44190 CLISSON.

En conséquence, les articles 2021 05 24 des statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

La gérance

21IJ06607

COIFFEUR CONSEIL SANDRINE

SARL au capital de 142 000 €
15 bis rue du Maréchal Foch
44210 PORNIC
RCS 504 497 512 St Nazaire

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant l'AGE du 01/05/21, il a été décidé à compter du même jour de :

1) modifier la dénomination sociale de la société qui devient L'OURS ;

2) transférer le siège social à ST MICHEL CHEF CHEF (44730) - 53 rue de Tharon ;

3) modifier l'objet social :

ancien objet social : exploitation d'un fonds de commerce de salon de coiffure

nouvel objet social : -La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet-L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles-La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte-La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination-L'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux-La réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises-L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires-Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire-Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher à cet objet social, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

4)Transformer la société en société civile immobilière sans création d'un être moral nouveau et adopter en conséquence les statuts sous sa nouvelle forme. Son capital, sa durée et sa date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

5) Nommer M. Emmanuel BRIAND et Mme Sandrine BRIAND demeurant ensemble 53 rue de Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEF en qualité de cogérants.

Mention sera faite au RCS de St Nazaire.

21IJ06617

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

AN44 INDUSTRIE

SAS au capital de 544 000 €
Siège social : 14 RUE NUNGESSER ET COLI
44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
433 933 181 RCS NANTES

MODIFICATION

Aux termes de la Décision Collective du 01/06/2021, il a été décidé de nommer en qualité de Président, M. Jérémy HEMAR, 3 lotissement des Chênes, 31840 AUSSONNE en remplacement de M. Christian FEVRE, 11 rue Frère Louis, 44200 NANTES à compter du 01/06/2021.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ06639

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 Nantes cedex 3

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 mai 2021, l'associée unique de la société ATLANTIQUE S.J.A. IMMO au capital de 8 000 €, siège social : 65 Boulevard Dalby 44000 NANTES, SIREN 531746261 RCS NANTES, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Valérie GUIBERT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société reste dirigée par : Mme Valérie GUIBERT demeurant 73 rue Joseph Doury 44300 NANTES. Pour avis. La Gérance.

21IJ06641

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

BROCHARD

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 53 685,00 Euros
Siège social : 13 rue de l'Avenir – ZA de la Croix Danet
44140 GENESTON
383 483 500 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 31 mai 2021, il résulte que la société AZUR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000,00 Euros, dont le siège social est situé à ORVAULT (44700) – 1 Chemin de la Provotière et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 899 172 357, a été nommée pour une durée illimitée, à compter du 31 mai 2021, en qualité de Présidente de la Société en remplacement de Monsieur Jérôme GAUCHER, Président démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis, la Présidente.

21IJ06642

DOMISANTE

PROXIMED
SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 9 avenue de la Vertonne
44120 VERTOU
752 051 896 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **61 rue de l'atlantique 44115 BASSE GOULAINE** à compter du 31/05/2021.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ06655

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud PEREZ notaire à MISSILLAC le 20 mai 2021 contenant donation-partage de parts sociales par Monsieur et Madame Jean-Pierre CAMPFORT demeurant à SAINT GILDAS DES BOIS (44530), 11 rue du Calvaire, qu'ils détiennent dans la société **DES CLOS CADET** ayant son siège social à SAINT GILDAS DES BOIS (44530), 11 rue du Calvaire, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n° SIREN 411.169.592, au profit de Madame HILBERT née Agathe CAMPFORT, et Monsieur Pierre CAMPFORT, ont été constatées les modifications suivantes des statuts de la société DES CLOS CADET donnant lieu à publicité :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social reste fixé à SAINT GILDAS DES BOIS (44530) 3bis rue du Calvaire.

Article 8 - PARTS SOCIALES

Le capital social reste divisé en 151 parts sociales d'une valeur nominale de 150 € chacune, numérotées de 1 à 151, lesquelles sont attribuées aux associés de la manière suivantes :

- Madame HILBERT née Agathe CAMPFORT : 76 parts, numérotées de 1 à 76

- Monsieur Pierre CAMPFORT : 75 parts, numérotées de 77 à 151

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 151 parts

Aux termes dudit acte, il a également été constaté la démission de Monsieur Jean-Piere CAMPFORT et Madame Marie-Reine CAMPFORT de leurs fonctions de gérants et il a été nommé en qualité de nouveaux gérants :

- Madame HILBERT née Agathe CAMPFORT demeurant à SAINT GILDAS DES BOIS (44530), 3bis rue du Calvaire

- Monsieur Pierre CAMPFORT demeurant à SAINT GILDAS DES BOIS (44530), Place Jeanne d'Arc.

Les modifications de ladite société seront effectuées auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06647

LOYVE AVOCATS

Société d'Avocats

14, rue Peyras

(31000) TOULOUSE

ENR VERTE II

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € Siège social : 7, avenue Didier Daurat (31700) BLAGNAC R.C.S TOULOUSE : 853 866 887 - La société ABEI ENERGY FRANCE, société à responsabilité limitée située à Immeuble Skyline - 22, Mail Pablo Picasso (44000) NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 840.555.809, Présidente, indique qu'aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15/01/2021 il a été décidé de transférer le siège social sis 7, avenue Didier Daurat (31700) BLAGNAC à Immeuble Skyline - 22, Mail Pablo Picasso (44000) NANTES à compter du 15/01/2021. Les statuts ont été modifiés en ce sens. La Société qui est immatriculée au RCS de TOULOUSE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis.

21IJ06625

APROJURIS CONSEILS

SOCIÉTÉ GROUPE HYDROLOCK

Société par actions simplifiée
Au capital social de 100 euros
porté à 75 000 euros
Siège social : Parc d'activités de la Forêt
8 rue des Fontenelles
44140 LE BIGNON
RCS NANTES : 898 013 594

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2021 et d'une décision du Président du 19 avril 2021 le capital social a été augmenté d'un montant de 74 900 euros pour le porter de 100 euros à 75 000 euros, par création de 299 600 actions nouvelles. Les statuts modifiés en conséquence seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06605

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE WANAN

Société civile immobilière
Capital : 10.000€
Siège : 90 rue du Bourg Belé
72000 LE MANS
515 052 066 RCS LE MANS

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à NANTES (44000), 32 Rue de Verdun, à compter du 10 mai 2021.

Ancienne mention : "Siège social : 90 rue du Bourg Belé 72000 LE MANS".

Nouvelle mention : "Siège social : 32 rue de Verdun 44000 NANTES".

Et de modifier l'article "SIEGE" des statuts en conséquence.

Radiation sera faite au RCS du MANS.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ06630

---

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

SARL ACOR EXPERTISE

Au capital de 10 000 €
Siège social : 46 rue Félix Faure
44000 NANTES
520 741 869 RCS NANTES

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 27/03/21, l'AGE a décidé :

- De modifier la rédaction de l'objet social : « la société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable.

Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Elle peut notamment détenir des participations dans des sociétés civiles immobilières et des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'ordre dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts comptables,

Et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- De transférer le siège social du 46 rue Félix Faure 44000 NANTES au 2 avenue des Canotières 44300 NANTES ; et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

21IJ06661

SODI PEREZIENNE

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social :
Centre Commercial de l'Iliade
Route du Prieuré
44320 SAINT PERE EN RETZ
395 118 821 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2021, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter du 31 mai 2021 la dénomination sociale SODI PEREZIENNE par ILIADE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités de holding animatrice et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

21IJ06646

SeCo

SECOGEREC

52 Boulevard des Pas Enchantés
13 rue de la Loire, Bâtiment C2
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
329 263 966 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 14/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 17 rue Marie Curie, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE et ce, à compter du même jour. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nantes. Pour avis.

21IJ06663

BDO

7, allée Alphonse Fillion
44124 Vertou Cedex
www.bdo.fr

IEL EXPLOITATION 41

Société par actions simplifiée
au capital de 12 017 000 euros
Siège social : 1, rue Chaptal,
44100 NANTES
798 141 602 RCS NANTES

AVIS DE NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Le 11/05/2019, l'AG des associés a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Gabriel BONNIN demeurant Lieudit la Fronière,85 500 LES HERBIERS pour une durée illimitée à compter du 11/05/2019.

Pour avis,Le Président

21IJ06667

PULSE RETAIL Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros. Siège social : 38, route de Saint-Hilaire (44190) CLISSON 7 978 RCS NANTES Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 27/05/2021, il résulte que la société GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE, SAS au capital de 424.350,00 euros, dont le siège social est situé 3, chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES et immatriculée sous le numéro 352 657 993 RCS NANTES, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société SOFIAL RHONE ALPES, démissionnaire. GTC NANTES.

Pour avis

21IJ06681

SeCo

CONSORTIO

SARL au capital de 108 000 €
17 rue Marie Curie
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
RCS Nantes 813 969 946

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 29/04/2021, M. Yves-Marie de RAYMOND a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seuls M. Julien FIOLLEAU et MME Delphine MERCIER restent co-gérants. Mention sera faite au RCS de Nantes. Pour avis

21IJ06676

SeCo

CONSORTIO

SARL au capital de 108 000 euros
13 rue de la Loire, Bâtiment C2
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
813 969 946 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 28/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 17 rue Marie Curie et ce, à compter du même jour. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nantes. Pour avis.

21IJ06677

MA 44 NORD

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
RCS NANTES 845 026 640

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération unanime des associés statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce en date du 19 mai 2021 il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

En revanche, la cession des actions de l'associé unique est libre.

Monsieur Guillaume FRAIZE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la société COLIBRI, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est 4 impasse Morin 44119 TREILLIERES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 898 542 204.

Pour avis

Le Président

21IJ06687

ORATIO
AVOCATS

Me Julien PINEAU
P.A. La Bretonnière
1Bis rue Augustin Fresnel BP 20237
Boufféré - 85600 MONTAIGU-VENDEE

FAVA SPORT - Société par Actions Simplifiée - Au capital de 1 000 euros - 11 Rue de Bruxelles - 44300 NANTES - 833 409 956 RCS NANTES Aux termes d'une délibération en date du 07/05/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Fabien RETIERE de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Présidence

21IJ06693

BATI CAB

SNC au capital de 1 000 €
32 Boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES
750 399 610 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 3 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 24 bd Vincent Gâche - 44200 NANTES au 32 bd Vincent Gâche - 44200 NANTES à compter du 3 juin 2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ06703

PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 44.392.700 €
Siège Social à Nantes – 1 rue de la Loire
532 988 557 RCS Nantes

AVIS

Par décision en date du 25 mai 2021, l'associée unique a décidé la modification des statuts avec l'ajout à l'article 14.4 visant à préciser les modalités d'exercice de la Présidence de PLP, notamment dans le cadre de la représentation de PLP au sein des organes de gouvernance des fonds sous jacents.

Pour avis, la présidence

21IJ06704

MAFOUR SARL

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 7 200 euros
Siège social : Ile Saint Denis
44240 SUCE SUR ERDRE
453 316 655 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2021, il résulte que : Le siège social a été transféré au 5 rue Claude Monet 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, à compter du 29 janvier 2021.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

Pour avis

21IJ06705

ATLANTIQUE CONTAINERS REPARATIONS - ACOR Sigle : ACOR Société pas actions simplifiée au capital de 37 500 euros. Siège social : rue des Morées 44550 Montoir de Bretagne 420 488 355 RCS SAINT NAZAIRE Suivant procès-verbal en date du 01/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 37, quai de Bosc 34200 Sète. la société sera immatriculée au RCS de Montpellier.

21IJ06719

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

MELLERIN

Société par actions simplifiée
au capital de 245 800 euros
Siège social : 1 La Ricotière
44320 CHAUVE
753 218 668 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Suivant décision du 31/05/2021, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société, à compter du même jour, comme suit : « toute activité de marchand de biens, de lotisseur, de promoteur immobilier, de maître d'ouvrage ainsi que le pilotage de chantiers ; l'activité de vente de bois de chauffage ».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président

21IJ06706

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

ELECTRICITE ET CLIMATISATION DU PAYS DE RETZ

par abréviation E.C.P.R.
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 bis route de Bellevue
44320 FROSSAY
532 296 191 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Suivant décision du 01/06/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 21 bis route de Bellevue 44320 FROSSAY au 2 bis Le Champ David 44320 SAINT VIAUD, à compter du 15/06/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ06714

ISO-DECO-STAFF SASU au capital de 1000 euros. Siège social : 19 RUE DE BRETAGNE, ISO ECO STAFF, 44117 Saint-André-des-Eaux 894 689 942 RCS de Saint-Nazaire. En date du 15/04/2021, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : A titre principal l'activité de plaquiste. Pourront s'y ajouter les travaux bâtiment et toutes prestations de services pouvant s 'y rattacher. Modification au RCS de Saint-Nazaire.

21IJ06710

DOUCEUR TROPICALE

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 20 rue Alfred Nobel
44300 NANTES
484 339 841 RCS NANTES

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 20/05/2021, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Nayd Augustin JEAN-BAPTISTE, 20 rue Alfred Nobel, 44300 NANTES en remplacement de Mme Naika PERRIN, 262 route de Vertou, 44200 NANTES à compter du 20/05/2021.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ06723

CONVOCATIONS

les avocats

Cabinet LE GALL
droit des sociétés
commerciales
et professionnelles -
fusions et acquisitions
11 rue La Fayette
44000 NANTES

OCEANE

Société Coopérative Agricole
Siège social : Chantemerle – 44118 LA CHEVROLIERE
391 417 318 RCS NANTES
N° de coopérative : 11687
N° O.P. : 44 / FL / 2130

AVIS DE CONVOCATION

Les associés coopérateurs sont avertis de la convocation à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la Société Coopérative Agricole OCEANE (n° de Siret : 391 417 318 - Chantemerle – 44118 LA CHEVROLIERE) le jeudi 24 juin 2021 à 16 heures au siège social, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Rapport financier 2020,- Constat de l'état du capital à la clôture de l'exercice,- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration contenant rapport sur les comptes consolidés,- Lecture du rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes consolidés,- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs,- Affectation du résultat,- Présentation des comptes prévisionnels 2021,- Lecture du rapport spécial des Commissaire aux Comptes et approbation, le cas échéant, des conventions incluses dans ce rapport,- Situation des conventions de compte courant,- Renouvellement d'un tiers des administrateurs,- Actualisation du capital social,- Allocations à accorder au conseil d'administration,- Rapport moral d'activités 2020 et d'orientation 2021,- Décision d'orientation stratégique- Questions diverses- Pouvoirs en vue des formalités.

Cette assemblée générale sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire à 17 heures 30 sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration,- Mise à jour des statuts,- Modification du Règlement Intérieur,- Pouvoirs en vue des formalités

Les rapports du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, le compte de résultat et l'annexe, le bilan de l'exercice ainsi que l'ensemble des autres documents prévus à l'article 35-5 des statuts seront tenus à la disposition des associés coopérateurs, au siège social, pendant les quinze jours précédant l'assemblée.

21IJ06608

SOCIETE FINANCIERE ATLANTIC SOFIA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 7.000.000 €
Siège social 2, rue Georges Clémenceau
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT NAZAIRE 006 180 301

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Nous vous informons qu'une l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société aura lieu **le Vendredi 25 juin 2021 à 10H00**, au Westotel 6 Boulevard de la Liberté 44510 Le Pouliguen :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE selon l'ordre du jour :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Quitus aux Dirigeants et aux Membres du Conseil d'Administration

- Affectation des résultats

- Approbation des comptes consolidés

- Approbation des conventions visées à l'article L 255-86 et suivants du Code du Commerce

- Rémunération des Administrateurs

- Ratification d'un nouvel Administrateur

- Pouvoirs à donner

Une convocation est adressée par lettre simple à chaque actionnaire.

Le Conseil d'Administration

21IJ06727

APPORTS - FUSIONS

AVIS

ILIADE (anciennement dénommée SODI PEREZIENNE)

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

Siège social : Centre Commercial de l'Iliade Route du Prieuré,

44320 SAINT PERE EN RETZ

395 118 821 RCS SAINT NAZAIRE

ET

SODI 2

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : Centre Commercial de l'Iliade

Route du Prieuré - 44320 SAINT PERE EN RETZ

898 266 549 RCS SAINT NAZAIRE

Suivant acte électronique en date du 20 avril 2021, la société SODI PEREZIENNE (désormais dénommée ILIADE) et la société SODI 2 ont établi un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société SODI PEREZIENNE a fait apport à la société SODI 2 de sa branche complète et autonome d'activité d'exploitation d'un supermarché évaluée à 1 316 627 € moyennant la prise en charge du passif par la société SODI 2 sans solidarité avec la société ILIADE, évalué à 870 732 €, soit un apport d'une valeur nette de 445 895 €.

En rémunération de cet apport, placé sous le régime juridique des scissions, la société SODI 2 a augmenté son capital de 445 895 € pour le porter à 450 895 € par la création de 445 895 actions d'une valeur nominale d'1 € entièrement libérées, portant jouissance au 1er octobre 2020 et attribuées en totalité à la société SODI PEREZIENNE.

Aucune prime d'apport ne serait constatée.

Du procès-verbal des décisions de l'Associée unique de la société SODI PEREZIENNE en date du 31 mai 2021 et du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société SODI 2 en date du 31 mai 2018, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 31 mai 2021 et que la société SODI 2 a la jouissance des biens apportés depuis le 1er octobre 2020.

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SODI 2 en date du 31 mai 2021, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 40.831 euros par émission de 40831 actions nouvelles de numéraire, et porté de 450.895 euros (après approbation de l'apport partiel d'actifs) à 491 726 euros. Le capital a ensuite été augmenté d'un montant de 8.274 euros pour le porter à 500.000 € par élévation de la valeur nominale, par l'incorporation directe de cette somme prélevée sur le poste prime d'émission.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts a été modifié.

La même décision a nommé M. Sébastien PIRE demeurant 39 rue des Abeille 44120 PORNIC en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis

21IJ06660

DISSOLUTIONS / CLÔTURES

BTY EXPERTS, SASU au capital de un euro. Siège : 8 rue du Charron, 44800 SAINT-HERBLAIN. 880 216 338 RCS NANTES. L'AGE du 30/04/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Assia SELOULA, 1 rue d'Angleterre 44000 NANTES et fixé le siège de liquidation au siège. RCS NANTES.

21IJ06331

APROJURIS

SCI DES AUBEPINES

Société civile de construction vente en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES

RCS NANTES : 803 294 982

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06689

UXCRAFTS

EURL au capital de 500 €
Siège social :
1 rue Francis le Carval, 44400 Rezé
828 269 019 RCS de Nantes

En date du 30/04/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. VANDANGEON Florent, demeurant 1 rue Francis le Carval, 44400 Rezé pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes. Radiation au RCS de Nantes

21IJ05955

DISSOLUTION

Par AGE du 31.03.2021, les associés de la SCI DE LA BASSE ILE, au capital de 104 3125 euros, siège social NANTES (44100), 3 chemin du Pressoir Chênaie, 422 681 361 RCS NANTES, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.03.2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Catherine CAMPARD demeurant à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), Le Toffoli, 102 avenue des Lilas, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), Le Toffoli, 102 avenue des Lilas. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur

21IJ06058

ADVELIA expertise

AVIS

A4 DESIGN, SARL en liquidation au capital de 4 000€, Siège social/liquidation : 23 ter, quai du Commandant l'Herminier 44210 PORNIC, 819 211 632 RCS ST-NAZAIRE

L'AGO du 30/04/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à M. Pascal BESNARD de son mandat de liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la Société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, le liquidateur.

21IJ06494

RACE AND STYLE. SARL. Capital: 1000€. Sise 48 bd Thiers 44210 Pornic. 509 079 695 RCS Saint-Nazaire. Le 26/02/2021, l'associé unique a décidé décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Guillaume MARTIN, 16 rue de la Croix Barbot 44660 Rougé, pour sa gestion et le décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/02/2021. Radiation au RCS de Saint-Nazaire.

21IJ05509

IBISSAP COMPANY, SAS au capital de 5000 €. Siège social : 1 Avenue des Jades 44338 NANTES RCS NANTES 821 186 962. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/03/2021, il a été nommé liquidateur (s) M SARR Abdou demeurant au 92 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez Mme LAVENANT Nadine demeurant au 12 rue du corps de garde 44600 SAINT-NAZAIRE. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ06339

AS MEDIA

Sigle : ASM
SAS à associé unique
au capital de 2.243.672 €
Siège social : 9 avenue de l'Europe
ZAC Montagne Plus
44620 LA MONTAGNE
802.700.906 RCS NANTES

RADIATION PAR FUSION

Aux termes du procès-verbal en date du 30 avril 2020 des décisions de l'associé unique de la société JCDECAUX FRANCE, SAS au capital de 8.241.669,67 €, ayant son siège social 17 rue Soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée sous le N°622.044.501 RCS NANTERRE, il résulte que la société JCDECAUX FRANCE a absorbé à titre de fusion la société AS MEDIA dont elle détenait l'intégralité des actions.

La société AS MEDIA se trouve dissoute de plein droit, à compter de ce jour à 23 h 59, sans qu'il y ait besoin de procéder à aucune opération de liquidation, la société absorbante prenant en charge l'intégralité des opérations actives et passives de la société absorbée.

La société AS MEDIA sera radiée du RCS DE NANTES.

Pour avis

21IJ06426

---

02 40 47 00 28
www.informateurjudiciaire.fr

STRATÉIA NOTAIRES

STRATÉIA NOTAIRES
SARL titulaire d'un Office notarial
22 rue des Halles 44000 NANTES

THARMOR

Forme : SC société en liquidation
Capital social : 151686,76 euros
Siège social : 3 rue Morand
44000 Nantes
329 198 113 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 juin 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yves AUMON demeurant 1rue de l'Ouche Favier, 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du NANTES.

Le liquidateur

21IJ06432

ABRI SERVICES DEVELOPPEMENT

Sigle : ASD
SAS à associé unique
au capital de 350.000 €
Siège social : 9 avenue de l'Europe
ZAC Montagne Plus
44620 LA MONTAGNE
529.166.845 RCS NANTES

RADIATION PAR FUSION

Suivant procès-verbal en date du 30 Avril 2021, l'associé unique :

- a approuvé dans toutes ses dispositions le projet de fusion et de ses annexes signé le 26 mars 2021 aux termes desquels la société a fait apport de la totalité de son actif, moyennant la prise en charge de son passif à la société JCDECAUX FRANCE, SAS au capital de 8.241.669,67 €, ayant son siège social 17 rue Soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée sous le n°622.044.501 RCS NANTERRE ;

- a approuvé le montant des actifs et passifs transmis par la société dans le cadre de la fusion ;

- a pris acte que la fusion n'entrainera aucune augmentation de capital de la société absorbante dans la mesure où, à la date de la réalisation de la fusion JCDECAUX France détiendra 100 % du capital de la société ;

- a constaté que la différence entre le montant de l'actif net transmis (1.126.396,30 €) et la valeur des actions de la société dans les livres de la société absorbante (129.270 €) constituera un Boni de Fusion de 997.126,30 €.

Du seul fait de l'approbation de la fusion par l'associé unique de la société absorbante ce même jour, la société ABRI SERVICES DEVELOPPEMENT se trouve dissoute de plein droit, à compter de ce jour, sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation.

La société ABRI SERVICES DEVELOPPEMENT sera radiée du RCS DE NANTES.

Pour avis

21IJ06427

ABRI SERVICES PAYS DE LOIRE

Sigle : ASPL
SAS à associé unique
au capital de 2.000.000 €
Siège social : 9 avenue de l'Europe
ZAC Montagne Plus
44620 LA MONTAGNE
477.715.676 RCS NANTES

RADIATION PAR FUSION

Suivant procès-verbal en date du 30 Avril 2021, l'associé unique :

- a approuvé dans toutes ses dispositions le projet de fusion et de ses annexes signé le 26 mars 2021 aux termes desquels la société a fait apport de la totalité de son actif, moyennant la prise en charge de son passif à la société JCDECAUX FRANCE, SAS au capital de 8.241.669,67 €, ayant son siège social 17 rue Soyer 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée sous le n°622.044.501 RCS NANTERRE ;

- a approuvé le montant des actifs et passifs transmis par la société dans le cadre de la fusion ;

- a pris acte que la fusion n'entrainera aucune augmentation de capital de la société absorbante dans la mesure où, à la date de la réalisation de la fusion JCDECAUX France détiendra 100 % du capital de la société ;

- a constaté que la différence entre le montant de l'actif net transmis (7.202.581,98 €) et la valeur des actions de la société dans les livres de la société absorbante (1.969.910 €) constituera un Boni de Fusion de 5.232.671,98 €.

Du seul fait de l'approbation de la fusion par l'associé unique de la société absorbante ce même jour, la société ABRI SERVICES PAYS DE LOIRE se trouve dissoute de plein droit, à compter de ce jour, sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation.

La société ABRI SERVICES PAYS DE LOIRE sera radiée du RCS DE NANTES.

Pour avis

21IJ06428

Société d'Expertise Comptable

POCOF

SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
89 rue de la Chezine
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
499 437 978 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 31 décembre 2020 par visioconférence a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier CERNUCOF, demeurant 89, rue de la Chezine, BP 35, 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur

21IJ06446

AGOBAT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège : 2 route de Beauchamp - 44380 PORNICHET
Siège de liquidation : 2 Route de Beauchamp - 44380 PORNICHET
503569485 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal GAUTIER, demeurant 2 Route de Beauchamp 44380 PORNICHET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Route de Beauchamp 44380 PORNICHET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ06466

AGOBAT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège : 2 route de Beauchamp - 44380 PORNICHET
Siège de liquidation : 2 route de Beauchamp - 44380 PORNICHET
503569485 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

L'Assemblée Générale réunie le 30/04/2021 au 2 Route de Beauchamp 44380 PORNICHET a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal GAUTIER, demeurant 2 Route de Beauchamp 44380 PORNICHET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ06470

SCI LOIRE ANJOU

Société civile immobilière en liquidation au capital social de 1 000 euros
Siège de liquidation : 8, rue FRANCOIS II
44220 COUERON
RCS NANTES : 444 369 136

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Guy CARUELLE, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06539

SCI DU VILLAGE

Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES
RCS NANTES : 532 967 031

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06538

SCI LA CHABOSSIERE

Société civile en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES
RCS NANTES : 477 584 098

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06540

BTY EXPERTS, SASU en liquidation au capital de un euro. Siège : 8 rue du Charron, 44800 SAINT-HERBLAIN. 880 216 338 RCS NANTES. L'AGE du 15/05/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2021. Radiation au RCS NANTES.

21IJ06333

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCA LA POUDRERIE

Société civile en liquidation au capital de 1.746.750,00 €
Siège social : NANTES (44000), 17-23, rue Francis Leray
821 133 170 - RCS NANTES

DISSOLUTION

Suivant un acte reçu par Me BAUD, notaire à NANTES, le 29 avril 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci : Madame Marie SAUNIER-LUCE demeurant à NANTES (44000), 17-23, rue Francis Leray.

Le siège de la liquidation est fixé à NANTES (44000), 17-23 rue Francis Leray.

Pour insertion : Me BAUD

21IJ06637

MAB 2000

Société Civile au capital de 53.000 €
Siège : 17 RUE AGENA 44470
CARQUEFOU
429709439 RCS de NANTES

Par décision de l'AGO du 29/05/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. RAUD Yvonnic 2 rue Jean Marie Lumineau 44119 TREILLIERES, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 29/05/2021. Radiation au RCS de NANTES.

21IJ06541

BOIS INTERNATIONAL CONSULTING, SASU au capital de 1000 €. Siège social : 110 avenue de l'Océan 44510 LE POULIGUEN RCS SAINT-NAZAIRE 818 003 857. Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/06/2021, il a été nommé liquidateur(s) M. BRANCHAT Bernard demeurant au 110 avenue de l'Océan 44510 LE POULIGUEN et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06534

RISKEO

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1.000 €
Siège social :
18 rue de la Mongendrière
44240 LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE
812 247 468 R.C.S. Nantes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant procès-verbal en date du 22 mars 2021, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur : M. Jean GUERNIC, demeurant 18 Rue de la Mongendrière 44240 La Chapelle-sur-Erdre

- fixé le siège de la liquidation au 18 Rue de la Mongendrière 44240 La Chapelle-sur-Erdre, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes

Le liquidateur

21IJ06544

AVIS DE DISSOLUTION

BRUNO BICHON Société à responsabilité limitée Au capital de 7622.45 euros. Siège social : 24 Rue de la Vincée 44860 PONT SAINT MARTIN. 377 951 892 RCS Nantes

Par décision du 30.04.2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.04.2021 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur M. BICHON Bruno, demeurant 56 Rue du Jarrit – 85350 L'Ile d'Yeu, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 24 Rue de la Vincée – 44860 Pont Saint Martin, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS Nantes. Pour avis

21IJ06645

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCA LA POUDRERIE

Société civile d'attribution en liquidation au capital de 1.746.750,00 €
Siège social : NANTES (44000), 17-23, rue Francis Leray
821 133 170 - RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant un acte reçu par Me BAUD, notaire à NANTES, le 29 avril 2021, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de NANTES.

Pour insertion : Me BAUD

21IJ06638

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI MARSAN - Société civile immobilière - au capital de 1 000 euros - Siège social : 27 SAINT LOMER - 44160 Sainte Anne sur Brivet - 753 996 362 RCS Saint Nazaire

Suivant décision collective des associés en date du 31.12.2020 : les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2020 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mme MARSAN Elisabeth, demeurant 13 Place du Commerce – 44160 Sainte Anne Sur Brivet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint Nazaire. Le siège de la liquidation est fixé 27 Saint Lomer – 44160 Sainte Anne Sur Brivet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS : Saint Nazaire. Pour avis,

21IJ06643

IDEAL AUTO 44

SASU au capital de 5.000 €
Siège : 2 RUE GEORGES LECLANCHE
44980 STE LUCE SUR LOIRE
850652173 RCS de NANTES

Par décision de l'AGE du 31/05/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. GUEGUEN STEVAN 1 Allée des Fougères 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/05/2021. Radiation au RCS de NANTES.

21IJ06525

La SCCV **Le Clos des Loriette**s au capital de 100 euros, siège social : 22 Allée des Alizés, 44380 Pornichet RCS 843 311 127 St Nazaire, a décidé en AGE du 28/05/21 la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à partir du 28/05/21 au siège social, et a nommé Mr Gregory Denis comme liquidateur demeurant 6 av. Louise 44380 Pornichet. Modifications faites au RCS St Nazaire.

21IJ06632

SCI PARC DE LA CONTRIE

Société civile immobilière en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES
RCS NANTES : 502 345 952

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06674

SCCV DES MURIERS

Société civile de construction vente en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES
RCS NANTES : 523 383 552

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06679

SCI LES PEUX

Société civile de construction vente en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES

RCS NANTES : 490 670 858

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06682

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

SCI MARCEUL

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 60 979,61 euros
Siège social et de liquidation : 57 rue des Verts Prés
44700 ORVAULT
398 942 649 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29 avril 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 31 janvier 2021, déchargé Monsieur Loïc MARCEUL 57 rue des Verts Prés de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

21IJ06685

APROJURIS

SCI TINGIS

Société civile de construction vente en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES

RCS NANTES : 539 745 604

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 30 novembre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06686

APROJURIS

SCI ARCETRI

Société civile immobilière en liquidation au capital social de 1 500 euros
Siège de liquidation : 2, quai Hoche
44200 NANTES

RCS NANTES : 521 960 740

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la société CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, sigle CBI, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ06688

FIREBLOG, SAS au capital de 100 €. Siège social : 21 rue des Boers 44000 Nantes. 879 948 842 RCS NANTES. Le 09/04/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Yann Boisselier, 21 rue des Boers 44000 Nantes, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTES.

21IJ05847

LOCATIONS-GÉRANCES

LOCATION-GERANCE

Par acte SSP en date du 27/05/2021, la société HEY OH TAXI, SAS au capital de 1000 € sis 8 rue des Bergeronnettes 44230 Saint Sébastien sur Loire RCS Nantes 833 432 552, représentée par Monsieur Hong-Duc NGUYEN, Président, a donné en location-gérance à la société TAXI JIDAA, SAS au capital de 1000 €, sis 2 rue du Port Bat D 44470 Thouré sur Loire, en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par Madame Kawtar JIDAA, Présidente, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° N35 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Nantes, à compter du 01/09/2021 pour une durée d'un an renouvelable. Pour insertion le locataire-gérant

21IJ06690

FONDS DE COMMERCE DROIT AU BAIL

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître ANGELIQUE SEIGNARD, notaire associée à FROSSAY (44320), 17, place de L'Eglise, le 27 mai 2021, enregistré au SPFE de SAINT NAZAIRE I, en date du 31 mai 2021, sous le numéro 2021N673.

La société dénommée **LES VIVIERS DE PORT MELEU**, Société à responsabilité limitée au capital de 180000 euros, ayant son siège social à PREFAILLES (44770), Plage de Port Meleu, identifiée au SIREN sous le numéro 498024546 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A vendu à :

La société dénommée **PORT MELEU**, Société par actions simplifiée au capital de 100000 EUROS, ayant son siège social à PARIS (75008), 39, rue de Liège, identifiée au SIREN sous le numéro 898548938 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

Un fonds de commerce de **toutes activités de bar, restaurant, crêperie, et dégustation, location de salles, traiteur, vente à emporter**, exploité à PREFAILLES (44770) – Plage du Port Meleu, exploité sous l'enseigne « **LES VIVIERS DE PORT MELEU** ».

Moyennant le prix de : QUATRE CENT VINGT MILLE EUROS (420 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 413.000,00 € et aux éléments corporels à concurrence de 7.000,00 €.

Date d'entrée en jouissance : le 27 mai 2021.

Les oppositions seront reçues par la forme légale en l'étude du notaire soussigné, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion

21IJ06654

---

les avocats

ART LEYES
132 rue de Kater
33000 Bordeaux
contact@artleyes.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 29/04/2021 à AJACCIO, enregistré le 03/05/2021 au Pôle enregistrement du SIE de AJACCIO, Dossier 2021 00017153 référence 2AD4P31 2021 A 00510, la **SAS LINEA VOYAGES** au capital de 400 000 €, 2 avenue du Premier Consul – 20000 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n°682 003 983,

A vendu à à la **SAS GERARD PONS VOYAGES**, au capital de 85.440 €, 55 bis avenue de la Libération 33310 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°342 368 750, un ensemble de fonds de commerce d'**Agence de Voyages « LINEA VOYAGES »** sis et exploitée dans différentes villes notamment au 3 place Graslin et 1 rue Piron - 44000 Nantes, enregistrée en tant qu'Etablissement secondaire auprès du RCS de Nantes sous le n° 682 003 983 00223 comprenant :

Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, moyennant le prix de SIX CENT MILLE EUROS (600000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 100 000 € et aux éléments corporels pour 500 000 €.

La prise en possession a été fixée au 29/04/2021.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu pour la validité et pour la correspondance chez Maître MAROSELLI Marc, Avocat au Barreau d'Ajaccio, demeurant 65 Cours Napoléon 20000 AJACCIO.

Pour insertion

21IJ06478

---

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

---

les avocats

SELARL « Cabinet MARZIN – Avocat »
Maître Loïc MARZIN
Avocat à la Cour
310, rue de Fougères
(35700) – RENNES
02.23.44.07.70

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un Acte d'Avocat en date du 30/04/2021 à VAIR SUR LOIRE (44) enregistré auprès du SPFE de NANTES 2 (44) le 11/05/2021 (Dossier 2021 00057004, référence 4404P02 2021 A 05539)

- La SNC « **Pharmacie RODRIGUEZ** », au capital social de 240.000 €, ayant son siège social 15, rue René Guy Cadou – Saint Herblon – (44150) VAIR SUR LOIRE, immatriculée sous le numéro 442 988 473 RCS NANTES (44), représentée par ses associés en nom, savoir :

- **Monsieur Jean RODRIGUE**Z, Docteur en Pharmacie,

- et **Madame Pascale AGUESSE épouse RODRIGUEZ**, Docteur en Pharmacie

A cédé à :

- La SELARL "**Pharmacie BOURSIER-POUX**", au capital social de 200.00 €, ayant siège social 15, rue René Guy Cadou – Saint Herblon – (44150) VAIR SUR LOIRE, immatriculée sous le numéro 897 907 473 RCS NANTES (44), représentée par son associée gérante statutaire, savoir :

- **Madame Fabienne BOURSIER épouse POUX**, Docteur en Pharmacie

Un fonds de Commerce d'**Officine de Pharmacie** sis et exploité au 15, rue René Guy Cadou – Saint Herblon – (44150) VAIR SUR LOIRE pour l'exploitation duquel la SNCL « **Pharmacie RODRIGUEZ** » es immatriculée sous le numéro unique d'identification 442 988 473 RCS NANTES (44) – SIRET n° 442 988 473 00017, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds moyennant le prix en principal de 950.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 890.000 € et aux éléments corporels pour 60.000 €, marchandises en sus suivant inventaire,

Avec entrée en jouissance au 01/05/2021 – 0 h 00, date d'effet de l'enregistrement de la déclaration ordinale d'exploitation de Madame Fabienne BOURSIER épouse POUX, conformément à l'Article L.5125-9 du Code de la Santé Publique et délivrée par Mme Le Président de l'Ordre des Pharmaciens de la Région PAYS DE LOIRE le 22/03/2021.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales auprès de la SCP PATRICK GEORGE & ERWAN HAMARD – 29, Rue Romain Rolland – (44100) NANTES, où l'élection de domicile a été faite pour la validité de l'acte et des oppositions à recevoir en la forme légale et auprès du cabinet de la SELARL CABINET MARZIN AVOCAT représentée par Maitre Loïc MARZIN, Avocat à la Cour - 310, rue de Fougères – BP20.228 – 35702 RENNES Cedex 7, séquestre amiable du prix de vente, pour la réception des oppositions dûment signifiées ou notifiées à domicile élu et le renvoi des pièces.

Pour unique insertion.

21IJ06477

Notaires

SELARL Loïc DEIN et Xavier RICARD
Notaires Associés
Espace Viarme
3 Rue Porte Neuve
44000 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Xavier RICARD, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Loïc DEIN et Xavier RICARD, Notaires SELARL", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NANTES (44000) Espace Viarme, 3 Rue Porte Neuve, le 12 mai2021, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DENANTES 2, le 21 mai 2021, dossier202100056468, référence 2021 N 1730, a été cédé par la Société dénommée **JACOMINO HERAULT**, Société en nom collectif au capital de7.622,45 €, dont le siège est à LA BERNERIE-EN-RETZ(44760), 2 rue du Maréchal Foch, identifiée au SIREN sous le numéro 508 751 823 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE, à la Société dénommée **SNC LE PORT**, Société en nom collectif au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à NANTES (44000), 1 rue Boileau, identifiée au SIREN sous le numéro 479 243 180 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Un fonds de commerce de **TABAC PRESSE, VENTE AU DETAIL D'ARTICLES DE FUMEUR, D'ARTICLES DE BAZAR, ET PAPETERIE JOURNAUX LIBRAIRIE** sis à LA BERNERIE EN RETZ (44760), 2, rue du Maréchal Foch.

La propriété a été fixée à compter du 12 mai 2021.

La jouissance a été fixée à compter du 30 avril2021.

Prix principal de 345.000,00 € s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 334.000,00 €

- au matériel pour 11.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège de l'Office notarial sis à NANTES (Loire-Atlantique), 3rue Porte Neuve où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Maître Xavier RICARD

21IJ06657

Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire à LA BAULE, le 31 mai 2021, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Jacky François Gérard Philippe PASQUET, Chevrier fromager agricole, époux de Madame Emmanuella Alexandra SEIGNARD, demeurant à BLAIN (44130) Curun Saint Omer.

Né à BAGNEUX (49400), le 3 mai 1961.

A la Société dénommée SAVEUR ET CHOCOLAT, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 301 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro 884241191 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de VENTE DE FROMAGES DE CHEVRES ET D'ŒUFS ET DERIVES sis à LA BAULE (44500), 26 avenue des Ibis, marché central, banc n°37, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 326321775 et le numéro Siret 32632177500032.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 10.000,00 EUR, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 7.500,00 EUR,

- au matériel pour 2.500,00 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

21IJ06571

ENVOIS EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 22 septembre 2016, Madame Annick Suzanne Denise Louise VÊTU, veuve de Monsieur René Francis Pierre Marie DENION, née à VRITZ (44540), le 23 novembre 1951, et demeurant de son vivant à LOIREAUXENCE (44370), EHPAD, 89 rue du Dauphin, Varades, a consenti un ou plusieurs legs universels. Consécutivement à son décès survenu à ANCENIS (44150), le 7 avril 2021, ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Yannick THÉBAULT, Notaire à LOIREAUXENCE (44370), suivant procès-verbal en date du 26 mai 2021.

Les oppositions sont à former dans un délai d'un mois auprès de l'Etude de Maître THÉBAULT, Notaire chargé du règlement de la succession.

21IJ06429

NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus,
44210 Pornic

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 octobre 2013,

Monsieur Roger Yves MORELLEC, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44250) 63 Avenue de Bodon

Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 23 janvier 1931.

Veuf de Madame Louise SALOU non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44250), le 4 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédérick DUVERT, Notaire de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC, route de Saint Michel, le 28 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DUVERT, notaire à PORNIC (44210) Le Campus, référence CRPCEN : 44121, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Saint Nazaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ06634

NOTAIRES LOIRE OCEAN
Notaires et associés
Route de Saint-Michel, Sainte-Marie,
44210 Pornic

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 avril 2012, M. Marcel Joseph Michel Constant ROGUET, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730) 9 avenue François Guillou. Né à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730), le 20 février 1937. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédé à PORNIC (44210), le 7 décembre 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Benoit-Philippe DEVILLE, Notaire de la SELAS « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC (44210), route de Saint Michel, le 27 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Benoit-Philippe DEVILLE dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament par LRAR ou exploit d'huissier. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ06501

OFFICE DU DOME
notaires associés
à Nantes
4 bis place du Sanitat

ENVOI EN POSSESSION

Par testaments olographes en date à NANTES du 26 septembre 1994 et du 9 septembre 2002, Madame Renée Marthe CHALLAIN, en son vivant retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Bernard Victor Marie Auguste FILODEAU, demeurant à NANTES (Loire-Atlantique), 16 rue de la Fonderie - Le Parc de Diane, née à NANTES (Loire-Atlantique) le 30 juin 1938 et décédée à NANTES (Loire-Atlantique) le 12 avril 2021, a institué un légataire universel.

Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Maitre Laurence GIRAULT, notaire à NANTES, suivant procès-verbal en date du 25 mai 2021, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judicaire de NANTES en date du 26 mai 2021.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître GIRAULT, 4bis Place du Sanitat – 44100 NANTES, notaire chargé du règlement de la succession de Madame Renée FILODEAU.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis, Maître GIRAULT.

21IJ06616

ENVOI EN POSSESSION

Aux termes d'un testament dressé en la forme olographe en date à VERTOU (44120), du 8 juillet 2019 Monsieur Bernard Auguste Michel Marie BLANCHARD, en son vivant retraité, veuf, non remarié, de Madame Chantal Marie Josèphe POHER, demeurant à VERTOU (44120), 538 route de Clisson né à SAINT HILAIRE DE CHALEONS (44680), le 26 août 1948, de nationalité française, décédé à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), le 31 décembre 2020 **a institué plusieurs légataires à titre particulier**. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Arnaud AUDRAIN, notaire à VERTOU le 22/04/2021, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été adressée au Greffe du TGI de NANTES.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Arnaud AUDRAIN, Notaire à VERTOU, 13 Rue de l'Ile de France, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis

21IJ06652

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE A TITRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 mars 2015,

Monsieur Hubert Pierre LE MEUT, en son vivant retraité, veuf de Madame Lucienne CALVEZ-SIMON, demeurant à GUERANDE (44350) 42 avenue des Mimosas Résidence des Écrivains.

Né à ÉPINAY-SUR-SEINE (93800), le 11 janvier 1929.

Décédé à GUERANDE (44350), le 6 avril 2021.

A consenti un legs à titre universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gwenaël PONTOIZEAU, notaire à PORNIC (Loire-Atlantique), 28, rue de Verdun, le 27 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SELARL Thierry KERAVEC, Notaire (anciennement étude Leroux), notaire à PORNIC (44210) 28 rue de Verdun, référence CRPCEN : 44083, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ06659

OFFICE NOTARIAL
DEJOIE FAY GICQUEL
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02.40.80.08.08

ENVOI EN POSSESSION

ENVOI EN POSSESSION - AVIS DE SAISINE

Suivant testament olographe du 12 juin 2018, Madame Danièle Pierrette Maria MERLET, en son vivant célibataire, demeurant à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 5, rue des Garennes, née à SAINT MALO (35400), le 31 mai 1951, décédée à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), le 18 octobre 2018

A consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé aux termes d'un acte reçu par Maître Isabelle PARAGOT, notaire à VERTOU (44120), 17 rue de la Garenne le 21 avril 2021 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine compte tenu du caractère universel de leur legs et de l'absence d'héritiers réservataires.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître DEJOIE, notaire à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044).

Pour avis

Maître DEJOIE

21IJ06718

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date de Janvier 2021,

Monsieur Jean-Claude Julien PIOU, en son vivant retraité, veuf de Madame Marie Augustine Thérèse PICHAUD, demeurant à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760) 27 rue Jeanne d'Arc.

Né à NANTES (44000), le 2 avril 1946.

Décédé à SAINT-NAZAIRE (44600) (FRANCE), le 30 mars 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry KERAVEC, notaire à PORNIC (Loire-Atlantique), 28, rue de Verdun, le 27 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thierry KERAVEC, notaire à PORNIC 28 rue de Verdun, référence CRPCEN : 44083, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ06664

SUCCESSIONS

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme TREMEN GWENAELE décédée le 06/02/2018 à NANTES (44). Réf. 0448050314. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500822

Par décision du TJ de NANTES en date du 17/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. TRIMOREAU REMY décédé le 22/01/2018 à ANCENIS (44). Réf. 0448051493. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500829

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. GALLON Daniel décédé le 20/05/2013 à NANTES (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0444404855.

21500830

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 12/10/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. VASSEUR ALAIN décédé le 22/08/2019 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448063986. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500837

Par décision du TJ de NANTES en date du 11/10/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. VAUGIEN MARCEL décédé le 30/01/2009 à NANTES (44). Réf. 0448057733. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500838

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 12/11/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme VENDE VVE MARSAULT JEANNINE décédée le 04/12/2018 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448052294. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500842

Par décision du TJ de CHATEAUBRIANT en date du 16/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ZIEGLER LOLITA décédée le 01/11/2018 à CHÂTEAUBRIANT (44). Réf. 0448050845. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500843

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. GEFFROY Patrick décédé le 20/07/2014 à SAINT-NAZAIRE (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0444404960/LBB.

21500844

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 18/06/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GEFFROY FRANÇOISE décédée le 19/09/2016 à BLAIN (44). Réf. 0448047742. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500845

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GENET VVE ALLIOT YVONNE décédée le 16/04/2017 à CHÂTEAUBRIANT (44). Réf. 0448048914. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500846

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. GUILLOU LAURENT décédé le 27/02/2018 à REZÉ (44) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0448064966/SC.

21500847

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 14/03/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GOSNET PAULETTE décédée le 25/05/2018 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448043623. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500849

Par décision du TJ de NANTES en date du 26/06/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GOUDY GHISLAINE décédée le 23/10/2018 à NANTES (44). Réf. 0448046048. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500848

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 06/03/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GUILBAUDEAU YVETTE décédée le 24/07/2014 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448043636. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500854

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 24/05/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GUILBERT CHRISTOPHE décédé le 04/10/2018 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448045494. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500855

Par décision du TJ de NANTES en date du 04/03/2021 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HONNO GEORGES décédé le 27/07/2020 à CHALLANS (44). Réf. 0448070713. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500860

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 10/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HURET VINCENT décédé le 16/09/2019 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448061136. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500861

Par décision du TJ de NANTES en date du 30/01/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme JARNIER VVE MOREAU MARIE décédée le 29/03/2017 à VIGNEUX DE BRETAGNE (44). Réf. 0448054404. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500862

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 02/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LAYEC LOUIS décédé le 25/12/2019 à GUÉRANDE (44). Réf. 0448067117. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500863

Par décision du TJ de NANTES en date du 19/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LAURENT DENISE décédée le 08/03/2018 à CARQUEFOU (44). Réf. 0448070497. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500864

Par décision du TJ de NANTES en date du 07/10/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LE BERRE DENISE décédée le 07/04/2015 à CARQUEFOU (44). Réf. 0448063730. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500865

Par décision du TJ de NANTES en date du 20/01/2021 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LE CUNFF AGNES décédée le 03/05/2017 à NANTES (44). Réf. 0448067116. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500866

Par décision du TJ de NANTES en date du 27/10/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LE GARS JEAN décédé le 10/08/2015 à NANTES (44). Réf. 0448067380. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500867

Par décision du TJ de NANTES en date du 18/10/2018 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LEGEAY VVE MORICEAU MARGUERITE décédée le 25/03/2014 à LA PLANCHE (44). Réf. 0448037955. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500868

Par décision du TJ de NANTES en date du 10/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LE NINIVEN VVE CHEVALLEY ANNICK décédée le 18/03/2020 à NANTES (44). Réf. 0448066846. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500869

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 02/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LE PERRON JEAN décédé le 06/03/2018 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448064753. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500870

Par décision du TJ de NANTES en date du 17/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LERAY JEANNE décédée le 07/11/2013 à NANTES (44). Réf. 0448061670. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500871

Par décision du TJ de NANTES en date du 16/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LUCAS DIEGO décédé le 12/12/2017 à REZÉ (44). Réf. 0448064492. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500872

Par décision du TJ de NANTES en date du 02/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LUSSEAU PAUL décédé le 08/11/2013 au LOROUX-BOTTEREAU (44). Réf. 0448049502. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500873

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 06/01/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MACE SANDRINE décédée le 04/04/2019 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448054204. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500874

Par décision du TJ de NANTES en date du 13/08/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MIGNE EPSE MORIN MONIQUE décédée le 15/08/2018 à NANTES (44). Réf. 0448048584. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500875

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 17/12/2018 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme NORMAND VVE CORBE MADELEINE décédée le 25/09/2015 à NANTES (44). Réf. 0448038881. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500876

Par décision du TJ de NANTES en date du 23/10/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. PASCO LOUIS décédé le 11/12/2019 à CORCOUÉ-SUR-LOGNE (44). Réf. 0448065537. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500877

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. GOARIN Yves décédé le 14/05/2014 à NANTES (44) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0448006823.

21500878

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de Mme GODBERT veuve LEFEBURE Denise décédée le 30/07/2012 à SAINT-NAZAIRE (44) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0444404411.

21500882

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de Mme GODBERT veuve LEFEBURE Denise décédée le 30/07/2012 à SAINT-NAZAIRE (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0444404411.

21500883

Par décision du TJ de NANTES en date du 22/10/2018 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. PERENNES JEAN-PIERRE décédé le 18/01/2018 à CHÂTEAUBRIANT (44). Réf. 0448036882. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500887

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. GOUY Aristide décédé le 29/08/2014 à NANTES (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0444404978.

21500888

Par décision du TJ de NANTES en date du 08/02/2021 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. PERREY JEAN-CLAUDE décédé le 14/04/2019 à AGADIR (MAROC). Réf. 0448068808. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500894

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 14/03/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PLANTARD GERMAINE décédée le 16/09/2010 à GUÉRANDE (44). Réf. 0448043626. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500895

Par décision du TJ de NANTES en date du 27/10/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PONTOIZEAU VVE GOISET ANDRÉE décédée le 04/10/2019 à SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES (44). Réf. 0448067364. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500896

Par décision du TJ de NANTES en date du 08/07/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PORTOLEAU FERNANDE décédée le 07/08/2018 à MACHECOUL (44). Réf. 0448052896. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500897

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 04/02/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PRAUD VVE OLIVIER ALICE décédée le 25/11/2007 à BLAIN (44). Réf. 0448041753. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500905

Par décision du TJ de NANTES en date du 02/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PUTON VVE GOMOND MADELEINE décédée le 05/02/2020 à ORVAULT (44). Réf. 0448064225. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500906

Par décision du TJ de NANTES en date du 02/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. SERENNE PASCAL décédé le 21/11/2014 à NANTES (44). Réf. 0448064531. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500908

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 10/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. TROMEUR ALBAN décédé le 23/09/2019 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448062424. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500909

Par décision du TJ de NANTES en date du 18/11/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PERON Yvonne décédée le 17/05/2018 à MACHECOUL (44). Réf. 0448051403. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500918

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MACE veuve MENARD Suzanne décédée le 16/01/2018 à NANTES (44). Réf. 0448054492/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500919

Par décision du TJ de NANTES en date du 18/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme WALTER MONIQUE décédée le 01/02/2020 à NANTES (44). Réf. 0448070909. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500923

Par décision du TJ de SAINT NAZAIRE en date du 08/07/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LA MARTA Alice décédée le 09/01/2019 à PORNIC (44). Réf. 0448047178/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500935

ABONNEMENT

02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

RÉGIMES MATRIMONIAUX

M. Grégory Pierre Raymond GODINIER, né le 18/11/1981 à Melun demeurant Route du Chateau Thebaud 44840 LES SORINIERES, agissant tant en son nom personnel qu'aux noms de ses enfants mineurs M. Garris Alain Abilio GODINIER né le 03/11/2013 à PARIS 17ème, M. William Valentin Clément GODINIER né le 29/03/2019 à NANTES. Dépose une requete auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de CARTER.

21IJ06420

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.)

Suivant acte reçu par Maître François CERES notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle dénommée SCP Arnaud AUDRAIN - Olivier CAPELLE - Marie DENIS-NOUJAIM - François CERES, titulaire d'un office notarial dont le siège est à VERTOU (Loire-Atlantique), 13 rue de l'Ile de France office notarial n° 44123, le VINGT-SEPT MAI DEUX MILLE VINGT ET UN, Monsieur Jacques Yves LEPAROUX et Madame Chantal Annick Marguerite Fernande Marcelle, BOULAIS son épouse demeurant ensemble à VERTOU(44120) 20, rue des Ormes mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de NANTES (44000) le 10 janvier 1964, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître François CERES Notaire à VERTOU (44120), 13,rue de l'Ile de France, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis

21IJ06438

Maître Laurent BRETÉCHÉ - Notaire
22 rue du Bignon
44840 LES SORINIERES
Tel.: 02.28.00.95.95

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Laurent BRETECHE, notaire à LES SORINIERES (44), le 20 mai 2021,

Monsieur Jean-Pierre LE BIHAN et Madame Lucie Jeanine SERRA, époux demeurant ensemble à LES SORINIERES (44840), Les Hérys, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LES SORINIERES (44840), le 25 juillet 1983 ;

Ont ajouté à leur régime matrimonial une clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

En vertu de l'article 1397 al.3 du code civil, les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à Me BRETECHE notaire à LES SORINIERES, 22 rue du Bignon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial du Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, le notaire

21IJ06439

OFFICE DU DOME
notaires associés
à Nantes
4 bis place du Sanitat

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Guenaël BAUD Notaire à NANTES le 20 mai 2021,

Monsieur François-Xavier CHAMPENOIS et Madame Marie-Annick FÉRON dt ensemble à NANTES (44100) 18 rue du Calvaire de Grillaud, mariés initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de NANTES le 3 juin 1989,

Sont convenus de modifier leur régime matrimonial, conservant le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, en ajoutant à celui-ci la création de préciputs.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice auprès de Maître BAUD, notaire à NANTES (4 Bis Place du Sanitat - CS 70524 - 44105 NANTES Cedex 4) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis, Me BAUD

21IJ06475

Mes BOHUON et BOISVIEUX
Notaires à GUERANDE
(44350)
2, rue du Pavé de Beaulieu
BP 5126 – 02 40 62 18 00

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me BOISVIEUX, Notaire à GUERANDE (44) 2, rue du Pavé de Beaulieu, le 28 mai 2021

Monsieur Bernard René Maurice REDCENT, Retraité, et Madame Régine Thérèse BRIAND, Retraitée, demeurant ensemble à LA TURBALLE (44420) 5 allée Jean Moulin.

Monsieur est né à JUMELLES (49160) le 19 avril 1948,

Madame est née à THOUARS (79100) le 22 février 1951.

Mariés à la mairie de BAGNEUX (49400) le 28 octobre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ; régime n'ayant pas fait l'objet de modification.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me BOISVIEUX, Notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Me BOISVIEUX

21IJ06493

OFFICE NOTARIAL
DEJOIE FAY GICQUEL
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02.40.80.08.08

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : **GUERIN Raymond Constant Lucien Louis - POULY Yolande Camille Claire**

Domicile : 5 rue du Bignon - 44840 LES SORINIERES

Date et lieu de mariage : 25 mars 1972 - LES SORINIERES (44840)

Régime matrimonial avant modification : Communauté d'acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : Communauté universelle

Notaire rédacteur : Maître Antoine DEJOIE

Date de l'acte : 18 mai 2021

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

21IJ06671

OFFICE DU DOME
notaires associés
à Nantes
4 bis place du Sanitat

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean-Pierre Robert Alain MORIN, officier, et Madame Marie-Anne Marguerite Jeanne BEAUFRETON, sans profession, son épouse demeurant ensemble à NANTES (Loire-Atlantique) 2 rue du 65ème Régiment d'Infanterie, se sont mariés à la Mairie de NANTES (Loire-Atlantique), le 26 septembre 1980. Les époux MORIN-BEAUFRETON se sont trouvés soumis au régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître COLLET, notaire à NANTES, 18 septembre 1980. Aux termes d'un acte reçu par Maître MITRY, notaire à NANTES, le 28 mai 2021, les époux MORIN-BEAUFRETON sont convenus de changer leur régime matrimonial et d'opter le régime de la communauté universelle sur lequel divers préciputs ont été prévus. Les oppositions peuvent être faites, s'il y a lieu, dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Maître MITRY, Notaire à NANTES, 4bis Place du Sanitat, BP 70524 (44105 NANTES CEDEX 4).

Pour insertion, Maître MITRY

21IJ06651

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 28 mai 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Jean Yves Fernand Paul Clovis RENAUD, et Madame Jacqueline Alice Marie Simone CHAUVET, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310) 10 rue des Moulins du Chaffault. Nés, savoir Monsieur à SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE (44270) le 25 février 1953, Madame à PONT-SAINT-MARTIN (44860) le 30 septembre 1951. Mariés à la mairie de PONT-SAINT-MARTIN (44860) le 22 septembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

21IJ06665

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Notaires Presqu'ile Associés, société titulaire d'un Office Notarial », dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence "Avant Scène", CRPCEN 44117, le 29 mai 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle entre :

Monsieur Joseph Dominique Pierre Marie ROLLAND, retraité, et Madame Chantal Renée Marie FERRE, retraitée, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 12 rue du Pré au Marais

Monsieur est né à PETIT-AUVERNE (44670) le 30 mai 1950,

Madame est née à NANTES (44000) le 4 janvier 1954.

Mariés à la mairie de ERBRAY (44110) le 6 mai 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

21IJ06524

---

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

SELARL Bertrand MARTIN, Nathalie DEGAT-ASTCHGEN, Eric AUDOIRE, Gildas RASS, Antoine BIRGAND,
notaires associés
avenue du Housseau
44470 Carquefou

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bertrand MARTIN, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée 'Bertrand MARTIN, Nathalie DEGAT-ASTCHGEN, Eric AUDOIRE, Gildas RASS et Antoine BIRGAND, Notaires Associés' à CARQUEFOU (Loire-Atlantique), Avenue du Housseau, CRPCEN 44026, le 31 mai 2021, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput optionnel ENTRE :

Monsieur Alain Jacques Marie LE VIOL, retraité, et Madame Chantal Eliane Monique CHEVALIER, retraitée, demeurant ensemble à THOUARE SUR LOIRE (44470) 7 avenue de la Quiétude.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 16 décembre 1949, Madame est née à NANTES (44000) le 24 octobre 1952.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 27 juin 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

21IJ06533

Office notarial de l'Estuaire
1 mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par acte du 2 juin 2021 reçu par Me Xavier BOUCHÉ, Notaire à NANTES (44200), 1 mail du Front Populaire (Office notarial de l'Estuaire – code n° CRPCEN : 44010), Monsieur Philippe Marie Bernard DOUET né à NOZAY (44170) le 17 juin 1958, et Madame Annette Cécile Patricia GLO née à ANCENIS-SAINT-GEREON (44150) le 26 octobre 1960 demeurant ensemble à SAINT-NAZAIRE (44600) 14 chemin Villes Robert et mariés à la mairie de ANCENIS-SAINT-GEREON (44150) le 2 juillet 1982. Initialement mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple par acte reçu par Maître BOUCHEROT le 1er juin 1982, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle et de stipuler divers avantages matrimoniaux protecteurs du survivant, notamment une faculté de prélever certains biens avant tout partage à titre de préciput en sus de ses droits dans la communauté. Les oppositions sont à former dans les trois mois de la présente publication auprès du notaire susnommé. Pour insertion, le notaire.

21IJ06653

Maître Pascale MARGARIT-CANDIA,
Notaire
1 rue Clément Ader
Zone de la Seiglerie 2
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur Didier Michel Mélanie MAINGUET et Madame Lydie Christine Jocelyne Marie Bernadette LOIRAT.

Monsieur né à MONTBERT (44140) le 16 mars 1963, et Madame née à MACHECOUL (44270) le 6 août 1966.

Domicile : LA CHEVROLIERE (44118), 4 impasse du Petit Bois.

Date et lieu de mariage : LA CHEVROLIERE (44118), le 16 octobre 1987.

Régime matrimonial avant modification : communauté légale.

Modification du régime matrimonial opérée : communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant

Notaire rédacteur : Maître Marie-Astrid MARCHAND

Date de l'acte : 2 juin 2021

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

21IJ06722

RECTIFICATIFS-ADDITIFS

Cabinet LE GALL
droit des sociétés commerciales et professionnelles - fusions et acquisitions
11 rue La Fayette
44000 NANTES

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 21IJ05817 parue le 14 mai 2021 : il fallait lire "David dit Théo Rineau" et non "Théo Rineau" pour le locataire-gérant.

21IJ06423

Rectificatif à l'annonce parue le 23/04/2021 concernant la société : **L'UNIVERS DU DESTOCKAGE**, il y avait lieu de lire L'UNIVERS DU DESTOCKAGE SASU au capital de 10 euros. Siège Social : Résidence Twintel Etage 2, Appartement 301, 26 rue Marcel Sembat 44600 SAINT-NAZAIRE. 807 907 175 RCS de SAINT-NAZAIRE Le 16/04/2021, le Président à décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/04/2021, nommé le liquidateur M. Allal MOUSSA, 53 ALLEE MICHEL PETRUCCIANI, 44600 SAINT-NAZAIRE et fixé le siège de la Liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06451

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES (TGI)

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

RG 21/01870 - N° Portalis DBYS-W-B7F-LCPQ

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **G.A.E.C. DES HUPPIÈRES**, demeurant La Riaudière 44470 CARQUEFOU.

Activité : lait et élevage de bovins.

N° RCS : 809431463 NANTES.

Mandataire Judiciaire : la SCP Philippe DELAERE en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercœur BP 92024 44020 NANTES cedex.

Date de la cessation des paiements : 24 Janvier 2020.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires: www.creditors-services.com

21500936

RG 20/00625 - N° Portalis DBYS-W-B7E-KRBK

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Madame Catherine PORT**, décédée, demeurant précédemment 1 rue de Beauvoir 44340 BOUGUENAIS.

N° RCS : non inscrite.

21500937

RG 21/01822 - N° Portalis DBYS-W-B7F-LCLJ

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Monsieur Patrick Étienne DABLAING** exerçant sous l'enseigne **MD CONSULTANTS**, demeurant 10 lieudit La Merlerie 44260 MALVILLE.

Activité : formation d'adultes.

N° RCS : non inscrit.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : SCP DOLLEY-COLLET en la personne de Me Vincent DOLLEY, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 01 Décembre 2019.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la .liquidation des entreprises. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires : www.creditors-services.com

21500938

RG 15/04823 - N° Portalis DBYS-W-B67-ICEM

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.E.A. ABBAYE DE SAINTE RADEGONDE**, demeurant Sainte Radegonde 44430 LE LOROUX BOTTEREAU.

Activité : culture de la vigne.

N° RCS : 340 091 065 NANTES

21500939

RG 15/05173 - N° Portalis DBYS-W-B67-IC7K

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.E.A. BOULLAULT ET FILS**, demeurant La Touche 44330 VALLET.

Activité : culture de la vigne.

N° RCS : 325 866 911 NANTES

21500940

RG 18/05223 - N° Portalis DBYS-W-B7C-JV24

Date : 01 Juin 2021

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **G.A.E.C. DES MARTRAIS**, demeurant Les martrais-44670 LA CHAPELLE GLAIN.

Activité : élevage porcin.

N° RCS : 510 264 005 NANTES

21500941

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 26 MAI 2021)

SAS INSTANTS SERENITE, Le Fort Saint Herblon, 44150 Vair Sur Loire, RCS Nantes 807 503 636. Vente à domicile. Date de cessation des paiements le 30 avril 2021. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000374

SAS A2A, 38 boulevard Guist'hau, 44100 Nantes, RCS Nantes 510 072 226. Activités d'architecture. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2020. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000375

SARL TOSO ELEC, 2 la Rivière, 44170 La Grigonnais, RCS Nantes 749 959 029. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Date de cessation des paiements le 18 mai 2021, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000376

SAS RM2H, 9 rue des Compagnons, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 840 323 166. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Date de cessation des paiements le 20 avril 2020. Liquidateur : Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000377

SAS AKOUPA, 6 boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes, RCS Nantes 795 012 335. Activités des sociétés holding. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2020. Liquidateur : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mer-

cœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000378

SARL LES TOASTS EN BALADE, 6 rue Maisdon Pajot, 44100 Nantes, RCS Nantes 820 564 714. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 2 novembre 2020, liquidateur : Maître Dolley de la SCP Dolley-Collet 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000379

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 26 MAI 2021)

SARL OZMOBILYA, 8 boulevard Pierre Koenig, 44100 Nantes, RCS Nantes 803 081 959. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1,.

4401JAL20210000000373

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(DÉPÔT DU 19 MAI 2021)

SAS SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE MY APPY TOURS, 21 rue de l'Ornière, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 803 217 678. Programmation informatique. Le projet de répartition prévu par l'article L.644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 19 mai 2021. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20210000000397

SAS LRF, 38 boulevard Paul Langevin, 44100 Nantes, RCS Nantes 843 610 502. Travaux de plâtrerie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 19 mai 2021. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20210000000423

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(JUGEMENT DU 27 MAI 2021)

SARL BADAU, route de Challans le Baril, 44270 Machecoul, RCS Nantes 397 742 008.

4401JAL20210000000381

SARL HUMÉ Associés, place de Bretagne - Rue de l'Abreuvoir, 44000 Nantes, RCS Nantes 823 255 930.

4401JAL20210000000384

SAS DELPHINE PLEVERT - BBN, 10 rue Deurbroucq, 44000 Nantes, RCS Nantes 829 987 866.

4401JAL20210000000385

SARL LA LOCO'MOBILE, La Miltière, 44430 La Remaudière, RCS Nantes 847 490 018.

4401JAL20210000000386

SARL BIENENTENDU, 6 rue François Luneau, 44330 Vallet, RCS Nantes 534 374 871.

4401JAL20210000000387

SARL FOOD'ART, 14 rue Louis Blanc, 44200 Nantes, RCS Nantes 842 904 799.

4401JAL20210000000388

SAS Evolution, 21 rue du commun de la motte, 44110 Erbray, RCS Nantes 845 089 507.

4401JAL20210000000389

SARL PHENOMENE, 17 avenue Sainte Anne, 44100 Nantes, RCS Nantes 835 222 563.

4401JAL20210000000390

SARL RESDATA, 7 rue du Nouveau Bêle, 44470 Carquefou, RCS Nantes 489 441 055.

4401JAL20210000000391

Société coopérative à forme anonyme à capital variable C.H.T., 48 rue de Chateaubriant, 44590 Derval, RCS Nantes 378 684 773.

4401JAL20210000000392

SARL AUTHENTIC RENOVATION, La Bregeonnerie, 44390 Nort-sur-Erdre, RCS Nantes 481 485 027.

4401JAL20210000000393

SARL ATOHM ELECTRICITE, La Briqueterie, 44220 Coueron, RCS Nantes 823 249 644.

4401JAL20210000000394

SARL KTP BARBIER TARIN, 101 ter rue de la Libération, 44230 Saint Sébastien Sur Loire, RCS Nantes 789 824 505.

4401JAL20210000000395

SARL HEAVEN'S CROSS, 32 rue de Bel Air, 44000 Nantes, RCS Nantes 834 907 016.

4401JAL20210000000396

SARL BREGER CARRELAGES, 4 rue des Trois Ormeaux, 44000 Nantes, RCS Nantes 384 527 842.

4401JAL20210000000398

SARL NB HOLDING, 4 rue Santeuil, 44000 Nantes, RCS Nantes 825 396 583.

4401JAL20210000000399

SARL LE BOUDOIR, 4 rue Santeuil, 44000 Nantes, RCS Nantes 790 212 203.

4401JAL20210000000400

SARL MEGA TROC, 380 route de Vannes, 44700 Orvault, RCS Nantes 384 320 693.

4401JAL20210000000401

SARL LE CUBE SPORTIF (LCS), rue du Général Patton Zone Vent d'Ouest, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 818 280 513.

4401JAL20210000000402

JEZEQUEL Vincent, 39 boulevard des Tribunes, 44300 Nantes.

4401JAL20210000000403

SNC LE GECKO, 39 boulevard des Tribunes, 44300 Nantes, RCS Nantes 809 504 715.

4401JAL20210000000404

SARL DESTOCK OUEST, 9 rue du Fondeur, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 342 660 800.

4401JAL20210000000405

SAS GORCLIS, route de Gorges, 44190 Clisson, RCS Nantes 328 105 150.

4401JAL20210000000406

SARL FIGRA, zone industrielle de la Sangle, 44390 Nort-sur-Erdre, RCS Nantes 451 315 410.

4401JAL20210000000407

SAS PYXEL CONSTRUCTION, zone industrielle la Seiglerie 2 -, 44270 Machecoul, RCS Nantes 444 362 776.

4401JAL20210000000408

SARL CULTURES PAD, 6 rue du Pré aux Jars, 44390 Casson, RCS Nantes 530 648 617.

4401JAL20210000000409

SARL ANIMOD, 54 avenue de la Ferrière, 44700 Orvault, RCS Nantes 510 560 162.

4401JAL20210000000410

SARL COMET, 25 rue Pinguely, 44140 La Planche, RCS Nantes 753 715 580.

4401JAL20210000000411

SARL T.O.M.A. RESTAURATION, 8 rue du Danemark, 44470 Carquefou, RCS Nantes 814 115 002.

4401JAL20210000000412

SARL CHRISLOR EXPRESS, 19 l'Effeterie, 44680 Saint Mars de Coutais, RCS Nantes 798 803 649.

4401JAL20210000000413

SAS QIVIVO, 3 mail du Front Populaire Immeuble Ehundura, 44200 Nantes, RCS Nantes 533 201 976.

4401JAL20210000000414

SAS FRANCE HABITAT TECHNOLOGIE, lieu-dit Malescot, 44360 Vigneux-de-Bretagne, RCS Nantes 529 872 137.

4401JAL20210000000415

SARL JUGEUR, parc d'Activités de Ragon 16 Avenue Pasteur, 44119 Treillières, RCS Nantes 479 559 866.

4401JAL20210000000416

SARL AEB 4/4, 5 rue Le Nôtre, 44000 Nantes, RCS Nantes 808 832 471.

4401JAL20210000000417

SAS AGRI NEP, La Gretaudais, 44660 Ruffigné, RCS Nantes 843 082 967.

4401JAL20210000000418

SARL EUROSTAN, 8 rue du Charron, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 815 233 812.

4401JAL20210000000419

SARL OREVENT, 1 allée du Loir, 44700 Orvault, RCS Nantes 800 905 143.

4401JAL20210000000420

SARL ABETEC INGENIERIE, 63 bis route de Sainte Luce, 44300 Nantes, RCS Nantes 389 982 513.

4401JAL20210000000421

SARL POLY-TEC, 8 rue de la Roseraie, 44300 Nantes, RCS Nantes 523 393 643.

4401JAL20210000000422

SARL HDC BATIMENT, 24 chemin des Bateliers, 44300 Nantes, RCS Nantes 804 959 757.

4401JAL20210000000424

SARL ANTONIO OLIVEIRA, 96 quai de la Fosse, 44100 Nantes, RCS Nantes 484 645 635.

4401JAL20210000000425

FRICAUD Patrick, 32 rue de Bretagne, 44800 Sautron, RCS Nantes 443 652 904.

4401JAL20210000000426

SARL SBE, 35 rue de la Pierre Blanche, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 523 527 810.

4401JAL20210000000427

SAS MONSIEUR FK, la Bouchonnerie, 44810 Heric, RCS Nantes 850 070 004.

4401JAL20210000000428

SARL HOLLYHITCH, 3 rue du Coüedic, 44000 Nantes, RCS Nantes 813 684 701.

4401JAL20210000000430

SAS RHUMS ET COCKTAILS, 31 rue de Strasbourg, 44000 Nantes, RCS Nantes 793 178 153.

4401JAL20210000000431

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSION

(JUGEMENT DU 25 MAI 2021)

SAS APRO OUEST, ZAC des Relandières, 44850 Le Cellier, RCS Nantes 399 496 744. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. Jugement en date du 25 mai 2021 arrêtant le plan de cession totale au profit de alfa métal international (a.M.I.) avec faculté de substitution.

4401JAL20210000000380

INTERDICTION DE GÉRER

(JUGEMENT DU 20 MAI 2021)

PAMELO Dechade, 8 rue de Brest, 44300 Nantes, RCS Nantes 532 827 201. Commerce de détail d'équipements automobiles. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Dechade Pamelo pour une durée de 8 ans.

4401JAL20210000000429

PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 26 MAI 2021)

SARL V2F2L, 1 boulevard de la Prairie au Duc, 44200 Nantes, RCS Nantes 830 295 176. Supérettes. Commissaire à l'exécution du plan : Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes. Durée du plan 10 ans.

4401JAL20210000000382

SARL TUAL, 1 rue Soweto, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 432 734 424. Activités des sociétés holding. Commissaire à l'exécution du plan : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Durée du plan 10 ans.

4401JAL20210000000383

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(JUGEMENT DU 26 MAI 2021)

MARCANDELLA Bruno Michel René, 25 rue de la Libération, 44770 La Plaine-sur-Mer, RCS Saint-Nazaire 320 725 708.

4402JAL20210000000145

SAS BPC, route de la Côte d'Amour, Centre Commercial Géant, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 800 223 703.

4402JAL20210000000146

SARL SUD FERMETURES, 3 rue André-Marie Ampère, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 400 958 351.

4402JAL20210000000147

SARL RETZ CONCASSAGE CRIBLAGE ET VALORISATION, 10 chemin du Fief, 44250 Saint Brevin les Pins, RCS Saint-Nazaire 754 070 407.

4402JAL20210000000148

SARL Sé.B.S., les Chalandières, 44260 Malville, RCS Saint-Nazaire 395 221 070.

4402JAL20210000000149

CHASLES Jean-Yves Marie Joseph, 5 rue des Chantiers, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 383 389 046.

4402JAL20210000000150

BEULE Laurent Patrick André, 19 rue du Bouffay, 44160 Pontchateau, RCS Saint-Nazaire 515 314 524.

4402JAL20210000000151

SARL S.T.I. (S.T.I.), 126 avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 433 889 789.

4402JAL20210000000152

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 26 MAI 2021)

SARL L'ECUELLE, 65 avenue du Président Roosevelt, 44250 Saint-Brévin-les-Pins, RCS Saint-Nazaire 811 826 932. Restauration traditionnelle.

4402JAL20210000000144

ACHAT • LOCATION • BUREAUX • LOCAUX D'ACTIVITÉ • LOCAUX COMMERCIAUX • INVESTISSEMENT

Prenez la bonne direction immobilière

AGILITÉ

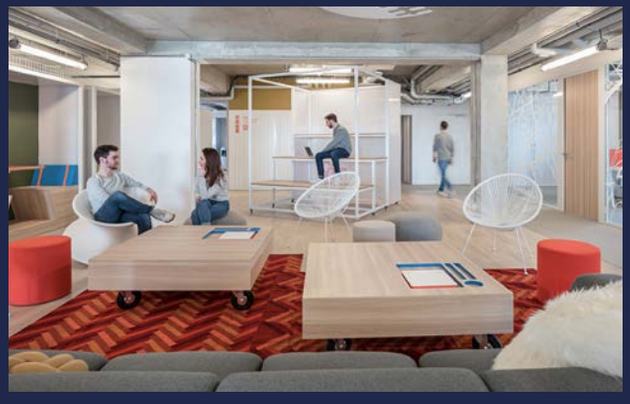

PROXIMITÉ

EXPERTISE

CONFIANCE

VOUS RECHERCHEZ UNE ADRESSE NANTAISE À 15 MINUTES DE LA GARE TGV ?

AEROSKY • Bureaux 9 000 m² divisibles
Avenue de la gare de St Joseph • Nantes

INFINITY • Bureaux 1 750 m² divisibles
Boulevard de Batignolles • Nantes

CLERVILLE • Conseil en immobilier d'entreprise
10 boulevard du Zénith 44800 Saint-Herblain
Contact : **02 40 780 555**

www.clerville.fr
contact@clerville.fr

CLERVILLE
CONSEIL IMMOBILIER

IMPLANTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE

Découvrez nos offres foncières et immobilières en Loire-Atlantique

Terrains viabilisés
Bâtiments d'activités ou
Bureaux clés en main

Consultez toutes
nos opportunités sur :
immo-eco44.fr

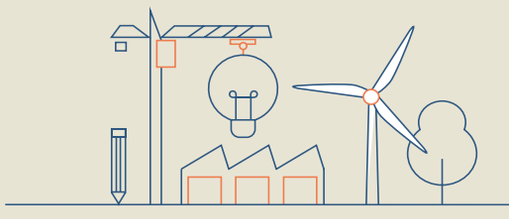

Contactez-nous : 02 40 48 48 00
info-comm@lad-sela.fr
@LADeveloppement

Loire-Atlantique développement
/aménagement et construction

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN